

RECUEIL D'INFORMATION PRATIQUE

N° 3

Prof. Ing. Sergio Bonamico
Prof. Dr Virgilio D'Onofrio

Étude monographique d'un centre interentreprises de médecine et traumatologie du travail en Belgique

(CENTRE I.M.T.R. DE LOVERVAL)

ÉTUDE MONOGRAPHIQUE D'UN CENTRE INTERENTREPRISES DE
MÉDECINE ET TRAUMATOLOGIE DU TRAVAIL EN BELGIQUE

RECUEIL D'INFORMATION PRATIQUE

N° 3

Prof. Ing. Sergio Bonamico
Prof. Dr Virgilio D'Onofrio

Étude monographique d'un centre interentreprises de médecine et traumatologie du travail en Belgique

(CENTRE I.M.T.R. DE LOVERVAL)

PRÉSENTATION

Avec l'évolution des connaissances scientifiques et des dispositions législatives relatives à la protection sanitaire des travailleurs, les tâches confiées aux services médicaux des entreprises deviennent plus étendues et plus complexes. En même temps, tous les détails de structure, d'organisation et d'équipement qui peuvent rendre plus rationnelle et plus efficace l'activité du médecin du travail et de ses collaborateurs prennent dans la pratique une importance croissante. Il est donc utile et souvent précieux de pouvoir se référer à chaque occasion à des données précises concernant des réalisations et des méthodes nouvelles qui ont déjà fait la preuve de leur valeur pratique.

Les raisons qui viennent d'être énoncées ont conduit le groupe de travail «Information pratique des médecins d'entreprise» de la Haute Autorité de la C.E.C.A. à visiter entre 1963 et 1965 de nombreux centres et services sanitaires de l'industrie, et à entreprendre ainsi un échange d'expériences fructueux qui ouvre la voie à une étude approfondie de la méthodologie propre à la médecine du travail.

Au cours de ces visites, il a été remarqué que d'importantes innovations effectuées dans certains centres et services sanitaires méritent une étude détaillée. Cette étude devrait être effectuée de façon à rendre aisée la comparaison entre les solutions adoptées par des centres différents, en mettant bien en lumière les données d'ordre technique susceptibles d'intéresser :

- les médecins du travail appelés à réorganiser et à étendre leur activité au sein des entreprises,
- les promoteurs de nouvelles réalisations sur le plan de médecine du travail.

Le caractère systématique de ces études exigeait qu'elles soient confiées à un petit nombre d'experts capables de garantir une rédaction et une présentation homogènes du travail. Pour chaque étude, la collaboration d'un architecte et d'un médecin est apparue indispensable.

Répondant à cette suggestion, la Haute Autorité a confié aux professeurs Bonamico et d'Onofrio une étude sur un centre interentreprises construit en Belgique en 1962. Alors que l'ouvrage de ces deux experts est en cours d'impression, une seconde étude sur un centre situé en Allemagne est en voie d'élaboration : elle fera l'objet d'une publication ultérieure.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
<i>Introduction</i>	9
<i>Emplacement du Centre</i>	12
– Caractéristiques des lieux	
– Viabilité et communications	
<i>Schéma d'organisation de l'I.M.T.R.</i>	16
– Organes administratifs et Personnel	
<i>Caractéristiques du Centre</i>	17
– Articulation du Centre	
– Structure du Centre	
– Dimensions du Centre	
<i>Caractères architectoniques et fonctionnels</i>	21
– Structures portantes et maçonneries	
– Escalier et rampes	
– Couvertures	
– Garnitures	
– Revêtements	
– Revêtements de sol	
– Peintures, finitions couleurs	
– Appareils d'éclairage	
– Installations et appareils techniques et hygiéniques	
<i>Frais de réalisation et d'entretien</i>	27
– Frais de construction	
– Coûts unitaires de construction	
– Frais de construction par assisté	
<i>Caractéristiques des sections qui composent le Centre</i>	
<i>Section Médecine du travail</i>	29
– Articulation de la section	
– Organisation de la section	
– Structure de la section	
– Dimensions de la section	
– Plan descriptif de la section	

	Page
Section de Traumatologie	32
– Articulation de la section	
– Organisation de la section	
– Structure de la section	
– Dimensions de la section	
– Plan descriptif de la section	
Section de réadaptation	40
– Articulation de la section	
– Structure de la section	
– Dimensions de la section	
Section Laboratoire, Analyses, Radiologie et autres spécialités médicales	42
– Service Analyses	
– Service Radiologie	
– Service « autres spécialités médicales »	
– Service Psychologie appliquée au travail	
Le groupe des bureaux	45
Le service nécrologique	45
Le groupe cuisine	45
Le service blanchisserie	47
Installations techniques, services d'entretien et contrôle	47
Les services afférents au personnel	47
Salles de séjour, etc.	48
<i>Documentation sanitaire</i>	50
– Caractéristiques	
<i>Activités exercées par l'I.M.T.R.</i>	51
– Médecine du travail	
– Médecine d'urgence, Traumatologie et orthopédie	
– Rééducation fonctionnelle et réadaptation	
– Activités médico-sociale, culturelle, Rapports de collaboration	

Introduction

Le Centre sanitaire dont traite la présente monographie, doit son existence à une initiative remontant à 1948; c'est alors qu'avec le concours d'entreprises sidérurgiques et chimiques, fut institué un «Centre de médecine du travail» ayant pour tâche principale de procéder aux examens médicaux prévus par la loi pour les travailleurs exposés à des risques déterminés.

La réorganisation des structures sociales au cours de la période d'après-guerre, la nécessité de protéger de mieux en mieux l'intégrité physique du travailleur, l'obligation, pour l'employeur, de pourvoir au mieux à la réparation des dommages consécutifs à des accidents et à une maladie professionnelle, obligation sanctionnée par les dispositions législatives belges, amenèrent par la suite la direction du «Centre» à transformer la première initiative en un institut aux structures différenciées pour s'acquitter de fonctions elles aussi différenciées.

Cependant, l'objet de l'activité du nouvel institut restait toujours l'intégrité psychophysique du travailleur et les fonctions, bien que différenciées, se trouvaient donc liées par la finalité commune.

Dans la nouvelle institution, l'idée de maintenir le travailleur en bonne santé se complétait largement par celle de le soigner quand il était victime d'un accident, ou de le remettre au travail de la manière la plus appropriée quand il était invalide.

C'est ainsi qu'est née l'association actuelle, sans but lucratif, des Instituts de Médecine, de Traumatologie et de Réadaptation professionnelle des industries et du commerce, avec siège social et administratif à Loverval (I.M.T.R.).

La structure du nouveau Centre devait nécessairement traduire les idées exposées plus haut, afin que les fonctions différenciées sus-indiquées pussent s'exercer harmonieusement dans un organisme unique. Celui-ci est né, en fait, de l'étroite collaboration entre médecin et projeteur, qui a abouti à la création d'un Centre sanitaire unique, comportant quatre sections, différenciées, mais complémentaires :

- 1) Section médecine du travail,
- 2) Section traumatologie,
- 3) Section réadaptation,
- 4) Section laboratoire et spécialités médicales.

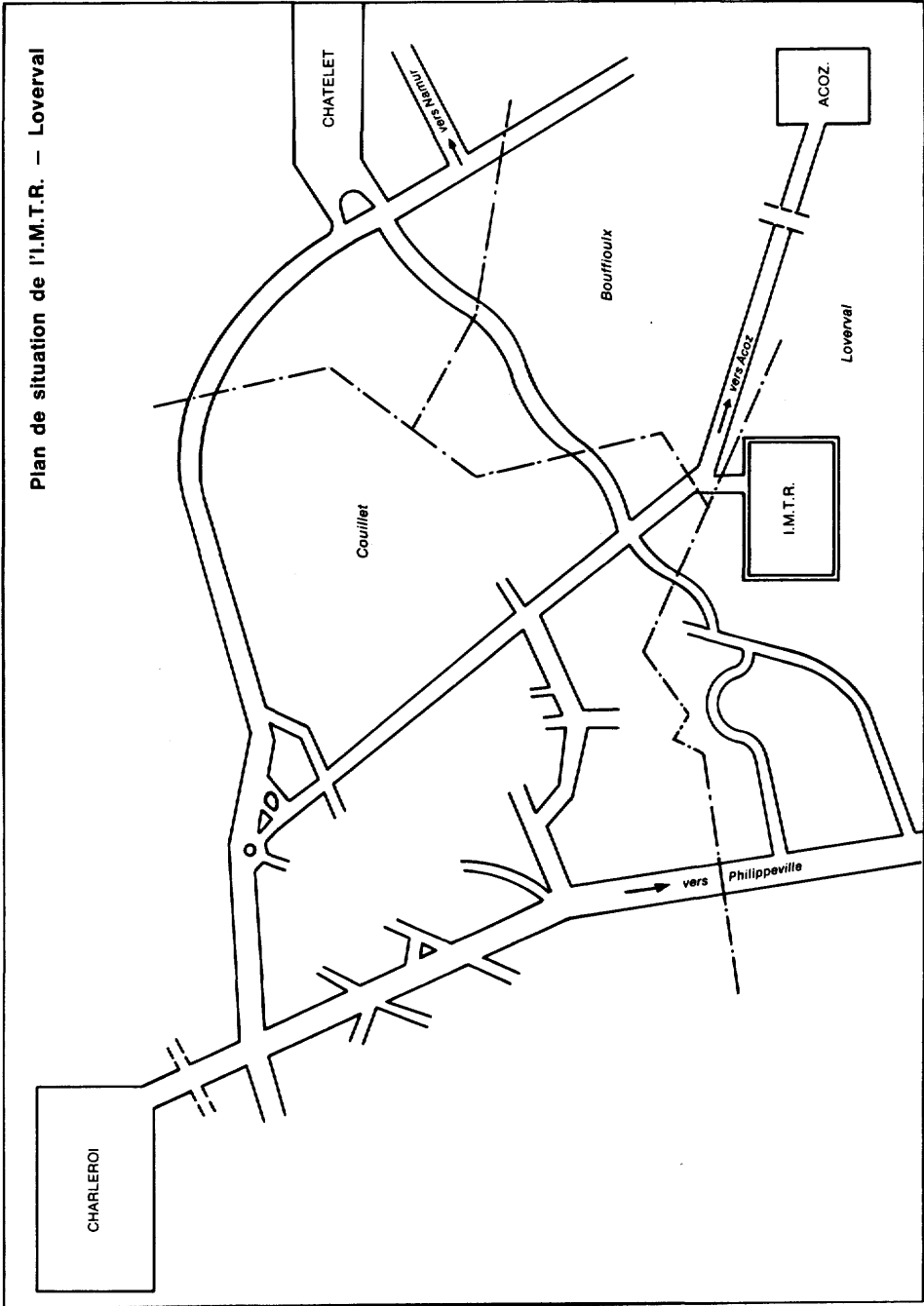
On a choisi pour la construction du «Centre» un lieu dénommé «La Blanche Borne», situé sur le territoire de la commune de LOVERVAL, dans le bassin de Charleroi. Ce dernier est une vaste zone industrielle qui, outre les activités minières des charbonnages, comprend des industries sidérurgiques, chimiques, mécaniques et, moins nombreuses toutefois, des industries céramiques, du verre, etc.

L'I.M.T.R., bien que résultant de l'initiative de trois entreprises, a mis à la disposition de toutes les entreprises de la région ses équipements et ses fonctions, afin que ces entreprises, comme il est dit plus haut, puissent s'acquitter des obligations découlant de la législation relative, d'une part, à la réparation des dommages causés par des accidents du travail, d'autre part, à la surveillance sanitaire des travailleurs.

De l'activité de l'I.M.T.R. ne sont exclus que les charbonnages, qui disposent d'une organisation sanitaire autonome, le Centre de traumatologie et de réadaptation de Montigny-sur-Sambre.

Actuellement, les entreprises qui ont recours aux activités de l'I.M.T.R. sont au nombre d'environ 120, qui occupent au total environ 30.000 travailleurs.

Plan de situation de l'I.M.T.R. - Loverval



Emplacement du Centre

Caractéristiques des lieux

Comme déjà signalé précédemment, le Centre sanitaire I.M.T.R. s'élève dans les environs de Charleroi, au lieu dit Loverval.

Ce lieu est couvert d'une grande forêt, qui commence à 4 kilomètres environ du centre habité de Charleroi. Par ses caractéristiques naturelles, elle constitue la zone la plus attrayante et l'une des plus salubres des alentours de la ville.

En effet, ses vastes frondaisons constituent un excellent filtre contre la pollution atmosphérique, tandis que le relief, assez mouvementé, masque parfaitement les dommages infligés à l'aspect originel des lieux par les imposantes installations industrielles.

La salubrité des lieux est, du reste, confirmée par l'attrait qu'exercent sur les constructeurs les sols sur lesquels, dans le cadre de la forêt, des quartiers résidentiels se sont élevés petit à petit, d'aspect cosu pour la plupart.

Les essences forestières de haute futaie sont surtout constituées par des hêtres, dont on trouve des exemplaires d'âge vénérable, à l'apogée de leur cycle végétatif. Il existe aussi des zones restreintes de conifères, notamment de sapins, pour la plupart récemment plantés.

La zone, très accidentée, répétons-le, se présente comme un ensemble mollement ondulé, entrecoupé de vallées peu profondes.

En majeure partie boisée, elle est, pour le surplus, constituée par de vastes prairies.

La nature du sol est, en général, schisteuse. Les notables dépôts de calcaire, présents dans la zone, sont activement exploités et nombreuses sont donc, dans les parties les plus escarpées, les carrières, qui présentent toutes des caractéristiques de grande industrie.

Du point de vue hydrique, l'ensemble est très riche. Il fait partie du bassin de la Sambre (affluent de la Meuse), vers lequel confluent les eaux de toute la zone, même les eaux d'écoulement, qui sont préventivement et opportunément clarifiées.

L'ensemble I.M.T.R. s'élève sur un coteau, au milieu d'une vaste étendue boisée, d'environ 90 hectares de superficie.

Il se dresse à 500 mètres environ des premières résidences de Loverval et à six kilomètres environ de l'agglomération de Charleroi.

Le Centre vu de la forêt

(Photo
Bonamico-Amerio)



Entrée du Centre

(Photo
Bonamico-Amerio)



Viabilité et communications

On peut l'atteindre par la route par trois sortes de liaisons routières :

- 1) De la route de Philippeville, par le carrefour des routes de Gilly et des Sarts et l'avenue de l'Armée française.
Ce parcours routier, bien entretenu, va en pente douce et régulière et la chaussée est en ciment.
- 2) De Couillet Centre, par le chemin de Villers et la route carrossable du même nom. Le chemin de Villers, empierré, accuse, par endroits, une forte pente; son homonyme carrossable, en revanche, est asphalté et assez mal entretenu.
- 3) De Chatelet, par le chemin de Loverval, qui part de la place de la Victoire, et le chemin de la Blanche Borne.
Le premier, empierré, est en forte pente, tandis que le second est une route, autrefois macadamisée, récemment asphaltée.

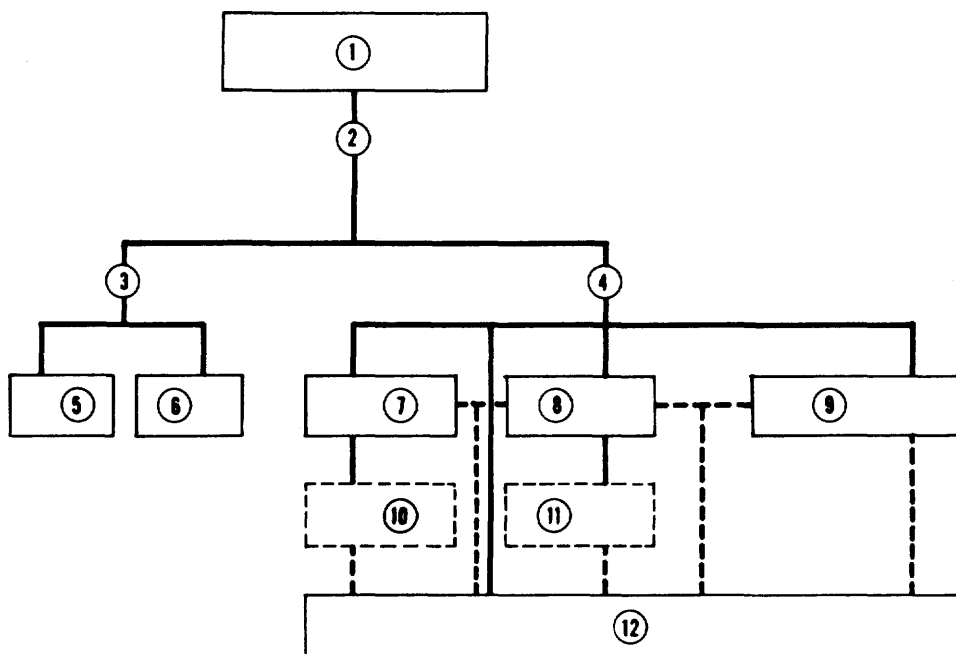
Ces sections routières de moindre viabilité, qui donnent accès au Centre I.M.T.R., ont une largeur maximum de six mètres.

Les voies de grande communication qui traversent la zone sont constituées par l'artère, de direction sud-nord, qui conduit de Philippeville, par Charleroi, à Bruxelles (route n° 5) et par celle qui, coupant la première en direction ouest-est, mène à Chatelet et Namur. Ce réseau de routes, principales et secondaires, permet des liaisons rapides entre, d'une part, le Centre I.M.T.R. et, d'autre part, les centres habités voisins, les nombreux ensembles industriels et d'autres centres médicaux, notamment l'hôpital général communal de Charleroi et l'hôpital civil de Chatelet.

La zone dans laquelle s'élève le Centre I.M.T.R. est desservie par les services de transports publics ci-après :

- 1) Par les autobus de la Société nationale des chemins de fer belges, qui relie la gare de Charleroi à Florennes et par ceux qui relient la gare de Chatelineau à Florennes et à Mettet.
- 2) Par les autobus de la Société des transports intercommunaux de Charleroi. En effet, deux lignes de cette Société desservent la zone I.M.T.R.
 - a) la ligne CA (Charleroi-Acoz),
 - b) la ligne CBL (Couillet Centre-Loverval).

Organigramme du Centre I.M.T.R. – Loverval (Belgique)



- ① Conseil d'administration
- ② Président-directeur général
- ③ Direction administrative
Chef de l'administration
- ④ Médecin inspecteur général
- ⑤ Secrétariat
- ⑥ Comptabilité

- ⑦ Médecine du travail
- ⑧ Traumatologie
- ⑨ Réadaptation
- ⑩ Admission dispensaire
- ⑪ Admission secours d'urgence
- ⑫ Laboratoires d'analyses cliniques et chimiques - radiologie - oto-rhino-laryngologie - ophtalmologie - neuro-psychologie - stomatologie

————— Dépendance directe

- - - - - Rapports fonctionnels

Schéma d'organisation de l'I.M.T.R.

Organes administratifs et personnels

L'association des instituts de Médecine, de Traumatologie et de Réadaptation professionnelle est dirigée par un conseil d'administration qui est dirigé par un conseil d'administration qui lui est propre. Les entreprises fondatrices sont membres de plein droit de l'association qui, rappelons-le, n'a aucun but lucratif. Ces entreprises fondatrices versent annuellement des cotisations proportionnelles, dont le total est égal au montant des dépenses de fonctionnement du Centre. Les autres moyens de financement proviennent des prestations fournies par l'I.M.T.R. pour le compte de tiers.

La direction générale de l'association est confiée à un directeur administratif, en collaboration avec un médecin inspecteur général.

La direction administrative pourvoit à la gestion administrative de l'association et du personnel. Elle a sous ses ordres le chef de l'administration, avec les bureaux correspondants de secrétariat et de comptabilité.

Au contraire, l'organisation sanitaire de l'association dépend d'un médecin inspecteur général, auquel aboutissent tous les services médicaux.

L'I.M.T.R. emploie du personnel à plein temps et à temps partiel. Le personnel à plein temps est composé de médecins, d'employés des services administratifs, de personnel technique et auxiliaire comprenant : des techniciens de radiologie, des préposés aux analyses, des kinésithérapeutes, des techniciens de la réadaptation, des infirmiers, des préposés aux transports et à l'entretien, et du personnel affecté au nettoyage. Au total, l'I.M.T.R. occupe, en permanence, environ 120 personnes.

Le personnel est administré selon la réglementation normale des rapports de travail en vigueur dans le pays.

Le personnel auxiliaire, réparti entre les diverses sections, est déjà, quand il est engagé par l'I.M.T.R., entraîné aux tâches spécifiques qu'il doit exécuter.

Caractéristiques du Centre

Articulation du Centre

Le Centre I.M.T.R. a été construit entre 1957 et 1962. Il se compose de deux bâtiments, dont le premier comprend les équipements sanitaires proprement dits, le second abritant le service Ergothérapie, complètement détaché et différencié de l'autre.

Cette particularité a été expressément réclamée en vue de créer, dans le service de réadaptation au travail, une ambiance différente de celle qui caractérise l'hôpital et plus propice à la réintégration, psychologique aussi, du convalescent dans la vie active.

L'édifice principal se compose d'un corps de bâtiment linéaire, de deux étages, qui se superpose à un autre corps de bâtiment, formant comme une dalle, qui a, lui aussi, deux étages, dont le second est semi-enterré.

En somme, cet édifice se compose donc d'un étage semi-enterré, d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage et d'un second étage.

Structure du Centre

Ce second étage abrite le service opératoire et l'hospitalisation.

Au premier étage, à la verticale de l'hospitalisation précitée, il y a un autre service d'hospitalisation, tandis que le reste de l'étage est affecté aux bureaux médicaux et administratifs, ainsi qu'aux archives centrales.

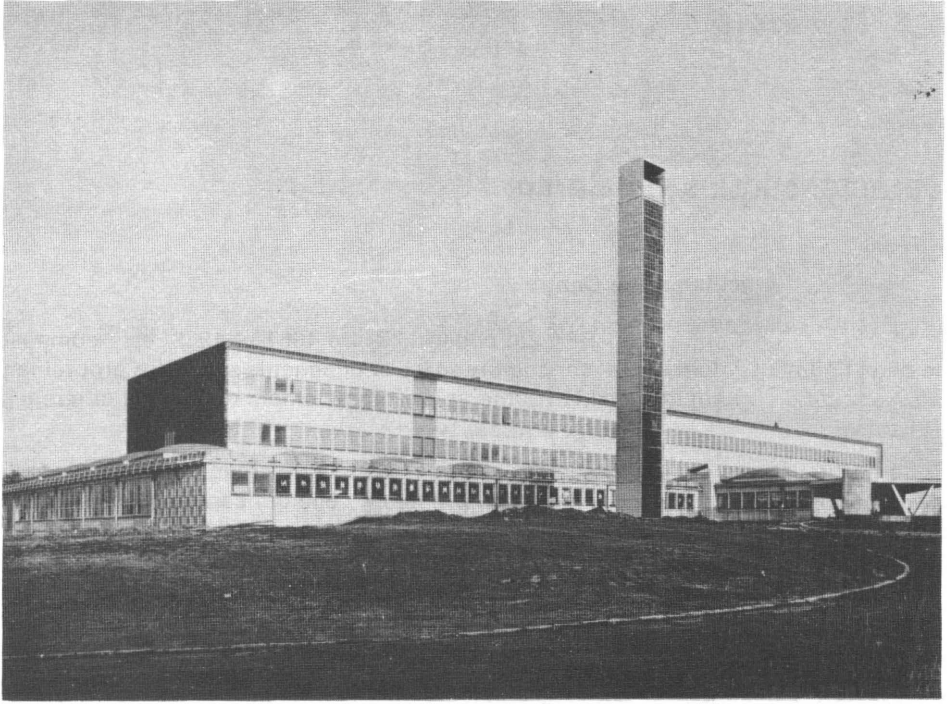
Au rez-de-chaussée se situent les services d'admission, les secours d'urgence, la section médecine du travail, la section laboratoires et cabinets de spécialistes, ainsi que la cantine et les salles communes.

L'étage semi-enterré est occupé par le service de réadaptation, articulé sur trois éléments :

Kinésithérapie, Physiothérapie, Balnéothérapie,
outre un groupe spécial d'hospitalisation.

A cet étage se trouvent encore les services généraux du Centre, tant techniques que fonctionnels.

Dans le bâtiment plus petit, qui, répétons-le, abrite le service Ergothérapie, sont installés aussi les garages et les ateliers connexes.



Édifice principal

(Photo I.M.T.R.)



Bâtiment ergothérapie

(Photo I.M.T.R.)

Dimensions du Centre

Le volume bâti du Centre est au total de 42.500 mètres cubes, dont environ 39.000 pour le bâtiment principal et environ 3.500 pour le bâtiment du service ergothérapie.

La superficie couverte totale est d'environ 4.750 mètres carrés, dont 4.250 mètres carrés environ pour le bâtiment principal et 500 mètres carrés environ pour le bâtiment secondaire.

La superficie bâtie totale utilisable, comprenant les quatre étages de l'hôpital proprement dit et les deux étages du bâtiment plus petit, est d'environ 13.200 mètres carrés, dont 12.200 environ pour le bâtiment principal.

Si l'on considère, d'autre part, que la superficie totale du terrain appartenant au Centre est d'environ 15 hectares (150.000 mètres carrés), l'indice de construction, c'est-à-dire le rapport entre le cubage réalisé et la superficie totale disponible, est de 0,28 mètre cube de construction par mètre carré de terrain.

L'indice d'utilisation foncière, c'est-à-dire le rapport entre la superficie couverte et la superficie totale, est de 0,03 mètre carré de terrain appartenant au Centre.

Le rapport entre la superficie totale bâtie et la superficie totale du terrain est de 0,088 mètre carré de superficie bâtie par mètre carré de terrain.

Le nombre maximum de malades, au Centre, est de 150, avec une moyenne mensuelle de 120.

Le nombre moyen des travailleurs qui viennent actuellement en consultation au dispensaire du secteur médecine du travail est, en revanche, de 800 par mois, pour six jours d'activité par semaine.

Si l'on rapporte la superficie totale utilisable du Centre à la moyenne des présences journalières, la superficie moyenne par assisté est d'environ 100 mètres carrés.

Si, au contraire, on rapporte le volume total du Centre à la moyenne des présences journalières, le volume par assisté se situe à 330 mètres cubes environ.

Les données ci-dessus, caractéristiques du Centre I.M.T.R., acquièrent plus d'importance si on les rapporte aux données correspondantes de pays européens, telles qu'elles ressortent des prescriptions et règlements visant les édifices hospitaliers. C'est ainsi, par exemple, qu'en Italie, la superficie minimum admise, pour un hôpital général, est de 75 mètres carrés par lit et la superficie moyenne conseillée est d'environ 150 mètres carrés par lit.

En France, où les superficies minimales prescrites sont proportionnelles aux dimensions de l'hôpital, pour un centre sanitaire des dimensions de l'I.M.T.R., cette superficie est de 44,15 mètres carrés par lit.

En Allemagne, la superficie minimale admise est de 65 – 75 mètres carrés par lit, plus un minimum de 10 mètres carrés d'espaces libres par lit.

En outre, en regard du volume par assisté, qui est d'environ 330 mètres cubes au Centre I.M.T.R., on trouve les 200 mètres cubes par lit exigés par les normes italiennes.

En Italie, en outre, l'indice maximum de construction pour les hôpitaux généraux, est fixé par règlement entre 2 et 3 mètres cubes de construction par mètre carré de

terrain (Centre I.M.T.R. 0,28). Aux fins aussi de comparaisons utiles, il semble particulièrement intéressant d'étudier les rapports, en pourcentage, des superficies utiles, de celles des accessoires et services, de celles des dégagements, tels qu'ils se présentent dans le Centre I.M.T.R.

Sur le total de 13.200 mètres carrés de superficie utilisable, la répartition en pourcentage est la suivante :

- Superficie utile (services d'examens et de soins) 43,70 %
- Superficie accessoires et services 39,20 %
- Superficie dégagements 17,10 %

En revanche, les répartitions en pourcentage, rapportées à l'établissement hospitalier proprement dit, sur un total de 12.000 mètres carrés utilisables, sont les suivantes :

- Superficie utile (services d'examens et de soins) 43,83 %
- Superficie accessoires et services 38,41 %
- Superficie dégagements 17,76 %

A titre d'exemple, voici la répartition en pourcentage prévue par le règlement hospitalier français pour un hôpital général de capacité analogue à celle du Centre I.M.T.R. :

- Superficie utile (services d'examens et de soins) 54,40 %
- Superficie accessoires et services 25,50 %
- Superficie dégagements 21,10 %.

Caractères architectoniques et fonctionnels

Le Centre I.M.T.R. peut être défini, du point de vue architectonique, comme un ensemble à plusieurs étages, à bloc ouvert, de grand axe orienté dans la direction nord-sud, et complété par un bâtiment accessoire.

Son système de construction est à cage de ciment armé, avec des planchers plans en ciment armé et briques et des maçonneries de tamponnement sans fonction portante.

Les escaliers sont également en ciment armé. La structure principale du bâtiment principal court longitudinalement, dans le sens du grand axe dudit bâtiment, et n'a qu'une seule rangée de piliers intérieurs. Cela permet une grande souplesse pour les aménagements internes et offre la possibilité de déplacer facilement les cloisons, pour adapter le Centre aux tâches et aux attributions toujours nouvelles auxquelles il peut être appelé.

Ses dimensions maximales planimétriques sont d'environ 107×92 m, celles du bâtiment secondaire d'environ 30×25 m.

Sa hauteur moyenne est d'environ 10,50 m, celle du bâtiment accessoire, d'environ 6 m.

Les hauteurs des étages du bâtiment principal sont les suivantes :

- Hauteur nette de l'étage semi-enterré : 3,25 m,
- Hauteur nette du rez-de-chaussée : 3 m, à l'exception du corps «médecine du travail et laboratoire», dont la hauteur nette est de 2,50 m,
- Hauteur moyenne des premier et deuxième étages : 2,70 m.

Les corridors et les dégagements ont, en général, de faux plafonds constitués par des feuilles de plastique ondulé translucide. Au-dessus de ce plafonnage sont installés les appareils d'éclairage, les canalisations et les conduites.

L'éclairage diurne des pièces est assuré par des verrières continues qui forment les façades du bâtiment.

Les locaux des sections médecine du travail et laboratoire, ainsi que certaines pièces du service d'urgence, sont, au contraire, éclairés d'en haut, à travers les coupoles faites d'un matériau polyvinylique translucide.

Il est particulièrement intéressant, notamment, en vue d'évaluations économiques et fonctionnelles plus exactes du Centre, d'étudier attentivement les matériaux et appareils utilisés pour la réalisation du Centre et la manière dont ils ont été employés ou appliqués.

Pour la simplicité de l'exposé, il semble opportun, à cet égard, de diviser le sujet en parties correspondant aux diverses catégories de travaux :

A) Structures portantes et maçonneries

Comme déjà indiqué, les structures portantes ont été réalisées en ciment armé. Là où ces structures sont visibles, elles ont été traitées par des vernis imperméabilisants. Les planchers ont été insonorisés.

Les planchers et les parois limitant les locaux dans lesquels on se sert de rayons pénétrants ont été isolés à l'aide de plaques de plomb. Les maçonneries d'épaisseur n'ayant, répétons-le, aucune fonction portante ont été réalisées en briques creuses.

Les cloisons de séparation entre les locaux de l'étage semi-enterré ont, de même, été construites en briques creuses. Par contre, pour ce qui est des cloisons de séparation des étages supérieurs, pour rendre facile leur démolition (au cas où il y aurait lieu, par la suite, de modifier les locaux), on les a réalisées en panneaux de matériau inerte.

Le matériau choisi à l'avance à cet effet, notamment, pour ses qualités de compacité et d'insonorisation et aussi parce qu'on le trouve facilement et en abondance dans la région, a été un mélange de ciment et de cendres industrielles, coulé en blocs. Ce matériau ne se fissure pas et sa porosité en fait un excellent support de mortiers. Soumis à l'action de démolition, il est facile à pulvériser, donc à enlever.

B) Escaliers et rampes

Comme déjà indiqué, les escaliers ont été réalisés avec une armature en ciment armé, qui a ensuite été revêtue de granit.

Pour des raisons d'hygiène, afin d'éviter les angles morts, les escaliers n'ont que des girons, sans contremarches; en outre, ils s'écartent de quelques centimètres des parois environnantes. Les plaques de granit de revêtement horizontal, et en particulier celles des marches, portent des rainures anti-dérapantes, rendues telles par martelage.

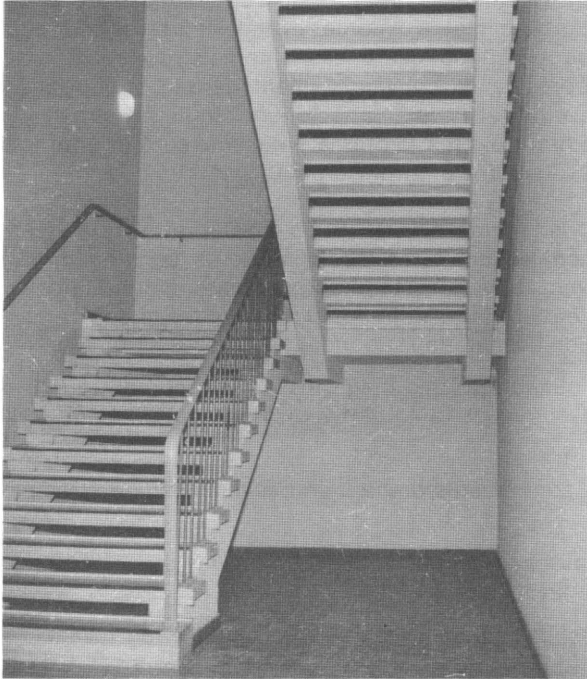
Les balustrades ont été réalisées en fer, de section appropriée, afin de présenter un appui bien solide.

Les rampes présentes dans le service de réadaptation sont revêtues de caoutchouc, leurs balustrades ont été exécutées en maçonnerie.

C) Couvertures

Les couvertures en pente ont une ossature en ciment armé et briques et sont revêtues d'aluminium, fixé sur couche imperméable de cartons bitumés. Les toits en terrasses non praticables sont revêtus de cartons bitumés, posés par couches croisées, et laissés en vue, sans aucun matériau superposé. Les couvertures du laboratoire d'ergothérapie sont à «shed» en ciment et verre, avec scellages et imperméabilisations en bitume.

Un corridor de la section hospitalisation
(Photo Bonamico-Amerio)



Un escalier
(Photo Bonamico-Amerio)

D) Garnitures

Les garnitures de fenêtres ont été réalisées en bois et, en raison des caractéristiques climatiques de la zone, elles sont munies de doubles vitres.

Eu égard, en outre, à l'importance des surfaces vitrées, afin d'éviter d'excessives déperditions de chaleur pendant les mois d'hiver et, au contraire, une réverbération excessive pendant les mois d'été, on a utilisé des vitres isolantes du type «thermo-pane». Les fenêtres peuvent toutes être masquées par des stores vénitiens en aluminium émaillé.

Les portes intérieures ont été, de même, réalisées en bois, sur châssis métalliques

Celles des pièces à caractéristiques spéciales (salles d'opérations, laboratoires particuliers, salles de soins spéciaux, etc.) ont été revêtues de feuilles de plastique, les autres ont été peintes ou laissées en bois naturel, recouvert d'une couche de vernis transparent. Les dimensions des portes des services de soins et d'hospitalisation ont été calculées de manière à permettre le passage des malades étendus sur leur propre lit de maladie, opportunément monté sur roues.

En effet, comme déjà indiqué, un des critères de base adoptés par la direction médicale du Centre est d'épargner des mouvements inutiles aux blessés hospitalisés.

E) Revêtements

Pour ce qui est des revêtements extérieurs, on a cherché dans la construction, eu égard aux particularités du climat, à éviter les grandes surfaces enduites de mortier. A cet effet, surtout pour ce qui concerne les éléments structuraux, on a laissé apparent le béton banché après l'avoir convenablement martelé, pour donner un cachet plus esthétique au résultat, et l'avoir, rappelons-le, traité en surface à l'aide de peintures protectrices. En outre, on a fait un large usage, surtout pour les surfaces de tamponnement, de revêtements en grès cérame.

Rares et de faible superficie sont les surfaces revêtues de mortier qui sont traitées à la taloche. Pour ce qui est, par contre, des revêtements intérieurs, le critère directeur qui a guidé projecteurs et exécuteurs dans le choix des matériaux a été celui d'obtenir la plus grande simplicité d'entretien et le remplacement facile des parties abîmées par l'usage, par l'application de matériaux abondants et faciles à trouver.

C'est pourquoi les cuisines, les buanderies, les magasins et, en général, tous les services, y compris les services hygiéniques, ont été revêtus du haut en bas de carreaux de grès cérame.

C'est encore de grès cérame que sont revêtus du haut en bas les locaux du groupe opératoire et les laboratoires.

Les salles d'hospitalisation, les bureaux, les salles de réunion, les salles de soins ont été revêtus de papier plastifié lavable.

Les dégagements du service hospitalisation, très passants, ont été, en revanche, revêtus de tôle peinte.

F) Revêtements de sol

Les mêmes critères de simplicité d'entretien et de facilité de remplacement ont présidé au choix des matériaux pour les revêtements de sol.

Les étages les plus sujets aux allées et venues de personnes, c'est-à-dire le rez-de-chaussée et l'étage semi-enterré, ont été dallés de grès cérame, à l'exception des salles d'accueil et de réunion du rez-de-chaussée, pour lesquelles on a choisi un dallage de gros carreaux en morceaux de marbre poli.

En grès cérame, également, sont les carrelages du groupe opératoire et des services, aux divers étages.

Les autres revêtements de sol de ces étages, pour des raisons d'insonorisation et de facilité de nettoyage, ont été exécutés en plastique, sur support de feutre.

Ces revêtements de sol se sont, toutefois, révélés d'entretien délicat.

Le groupe de l'ergothérapie, pour les raisons médico-psychologiques déjà exposées, a des sols du type atelier, en petites pierres battues sur lit de béton. Par contre, les services et les pièces de dégagement dudit groupe ont été réalisés en grès cérame.

G) Peintures, finitions couleur

Les garnitures, les détails architectoniques et le mobilier fixe ont été revêtus de plusieurs couches de peinture brillante.

Les couches finales des pièces et des plafonds, en revanche, sont lavables.

Les projeteurs et les conseillers sanitaires se sont particulièrement appliqués à éviter, dans toutes les parties du Centre sanitaire, la couleur blanche, jugée trop froide et peu accueillante.

On a choisi à sa place une gamme de demi-teintes reposantes, tandis que tous les éléments saillants, ou qu'il importe de repérer instantanément, ont été peints en couleurs vives (rampes, équipements, éléments de commandement, supports fixes, etc.).

H) Appareils d'éclairage

L'éclairage artificiel du Centre est, en principe, surtout pour des raisons d'économie de gestion, à électrofluorescence.

Dans les locaux d'hospitalisation, ledit éclairage présente quelques particularités. En effet, dans les chambres de malades les plus spacieuses (4 à 6 lits), l'installation à électrofluorescence comprend tant un éclairage direct qu'un éclairage indirect par réflexion sur les murs et le plafond. Dans les chambres les moins spacieuses (un ou 2 lits), en revanche, l'éclairage a été réalisé à l'aide de lampes à incandescence, la lumière diffuse ayant été jugée inutile.

L'éclairage sur le lit (direct, indirect, en veilleuse) est gradué au moyen d'une sphère métallique abat-jour pivotante.

1) Installations et appareils techniques et hygiéniques

Le chauffage de l'édifice se fait par circulation d'eau chaude, au moyen de radiateurs. Ce système est utilisé à tous les étages du Centre, à l'exception du rez-de-chaussée du bâtiment principal, qui est chauffé par un dallage de panneaux rayonnants. Le groupe opératoire, autonome pour ce qui est des autres installations, est également indépendant du reste du Centre quant aux installations de chauffage.

Il est, en effet, doté d'un équipement séparé de climatisation et d'humidification, qui assure la stabilité thermique dans les locaux à tout moment et en toutes circonstances.

On a particulièrement soigné, tant dans les projets que dans l'exécution, les installations techniques spéciales. On a, notamment, réalisé une installation complexe et complète de distribution d'oxygène et d'air comprimé, et d'aspiration.

Les tuyauteries correspondantes aboutissent à toutes les salles de malades, d'examen et de soins et permettent l'administration directe, par petites bouches débitrices.

Outre l'oxygène, l'air comprimé et l'installation d'aspiration, le groupe opératoire possède également une installation centralisée par l'administration des gaz anesthésiants et la stérilisation des pièces, réalisée par insufflation d'ozone. Pour des raisons de sécurité, toutes les petites centrales de dépôt de gaz sont situées à l'extérieur des bâtiments.

D'autres installations qui présentent un intérêt particulier, en raison des solutions de détail qu'on leur a appliquées, afin de mieux les adapter aux caractéristiques du Centre, sont les installations hygiéniques : les chambres de malades à un ou deux lits bénéficient pour la plupart de services hygiéniques particuliers. Dans les salles de bains, les baignoires sont installées au centre et leurs parois externes sont inclinées ce qui est plus commode pour le personnel qui doit laver et soulever les malades qui ne sont pas en état de se suffire à eux-même.

Dans les services hygiéniques, les dimensions des espaces sont toujours calculées de manière à permettre tant le transport de l'hospitalisé par le personnel infirmier que la marche de l'intéressé à l'aide de petits chariots et de béquilles.

Le fonctionnement et les caractéristiques de la section réadaptation sont illustrés dans une autre partie de la présente monographie. Nous nous bornerons à dire ici, à ce sujet, que ladite section a été l'objet de soins particuliers, non seulement du point de vue de son efficacité sur le plan médical, mais aussi pour ce qui est des détails techniques des appareils, depuis la forme et les équipements spéciaux de la piscine de natation jusqu'aux systèmes de contrôle et aux automatismes introduits dans les groupes de kinésithérapie, de physiothérapie, d'électrothérapie, etc.

Frais de réalisation et d'entretien

Frais de construction

Le coût total de la construction du Centre I.M.T.R. a été de 110.000.000 de francs belges.

Ce chiffre comprend tous les travaux, hormis l'ameublement et les appareils médicaux.

Le coût de cette partie a été de 20.000.000 de francs belges.

Coûts unitaires de construction

L'ensemble des deux bâtiments qui composent le Centre ayant, répétons-le, un cubage total de 42.500 mètres cubes, il s'ensuit que :

- le coût de la seule construction, par mètre cube bâti, est d'environ 2.590 FB/m³.
- le coût total de la construction, en état de marche, c'est-à-dire complète, avec tous les appareils et tout l'ameublement, est d'environ 3.058 FB/m³.
- Nous avons vu plus haut que la superficie utile totale du Centre est de 13.200 m².
Le coût de la construction, par mètre carré de superficie utile, est donc d'environ 8.330 FB/m².
- Quant au coût de la construction complète, en état de marche, il est d'environ 9.850 FB/m².

Frais de construction par assisté

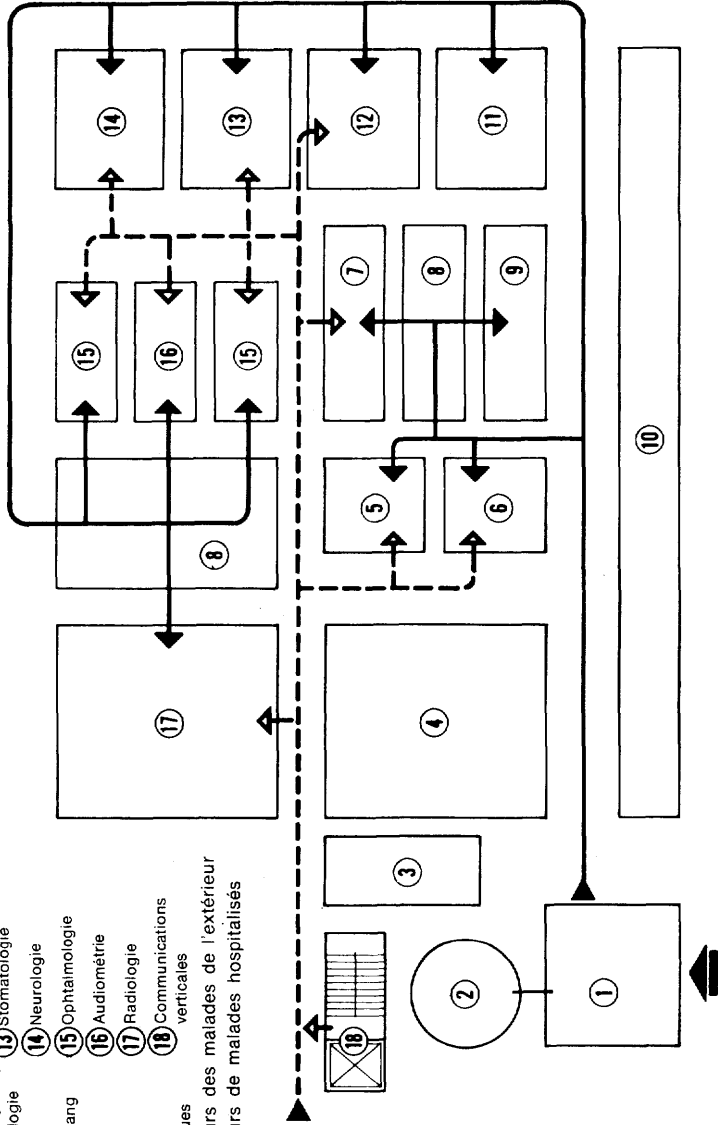
Comme, en outre, on a évalué le nombre moyen des assistés à environ 150 par jour, il s'ensuit que le coût de la construction complète, par assisté, est de 865.000 FB.

Enfin, d'après l'expérience et les renseignements recueillis au cours de ces dernières années, on a pu, abstraction faite des dépenses afférentes à des compléments et à des perfectionnements de la construction et des installations, évaluer le coût annuel de l'entretien courant du Centre.

Il est de 2.500.000 FB.

Schéma distributif des sections médecine du travail et laboratoire

- ① Hall
- ② Admission
- ③ Pharmacie
- ④ Laboratoire de chimie et de bactériologie
- ⑤ Métabolisme
- ⑥ Examens de sang
- ⑦ Biométrie
- ⑧ Vestiaire
- ⑨ Salle d'attente
- ⑩ Examens psychotechniques
- ⑪ Parcours des malades de l'extérieur
- ⑫ Parcours de malades hospitalisés
- ⑬ Salle d'attente
- ⑭ Laboratoire
- ⑮ Examens spéciaux
- ⑯ Stomatologie
- ⑰ Neurologie
- ⑱ Ophtalmologie
- ⑲ Audiométrie
- ⑳ Radiologie
- ㉑ Communications verticales
- ㉒ Examen des malades de l'extérieur
- ㉓ Parcours de malades hospitalisés



Caractéristiques des sections qui composent le Centre

Le Centre I.M.T.R. se divise, répétons-le, en quatre sections d'activité :

- 1) La section médecine du travail,
- 2) La section traumatologie,
- 3) La section réadaptation professionnelle,
- 4) La section laboratoire et spécialités médicales.

1) SECTION MÉDECINE DU TRAVAIL

Articulation de la section

La section médecine du travail comprend :

- a) le service d'admission et de tri, pour l'accueil de ceux qui font appel au dispensaire de médecine du travail et de tous les autres qui ont besoin de prestations ne présentant pas un caractère de secours d'urgence (visites de spécialistes, examens psychotechniques, analyses de laboratoire, etc.), ainsi que de ceux qui ont de toute manière des rapports avec l'I.M.T.R. (services conciergerie, etc.).
- b) le service du dispensaire médical, pour l'exécution des vérifications sanitaires de caractère préventif, prévues par les dispositions législatives, et d'autres vérifications éventuelles visant à la protection psycho-physique du travailleur. Ce service fait, en outre, office de conseiller en médecine du travail pour les autres sections.

Cette section exerce, en règle générale, son activité les jours ouvrables, avec horaire journalier de huit heures, divisé en deux périodes (par exemple, de 8 à 12 heures et de 13 à 17 heures).

Organisation de la section

La section dispose d'équipements appropriés pour l'exécution des visites médicales préventives et périodiques. Il s'agit d'équipements permettant de procéder à des examens médicaux généraux ou à des examens radiographiques, de relever des renseignements anthropométriques et fonctionnels, surtout pour ce qui est des appareils respiratoires et cardio-vasculaires.

Les visites se font dans des salles de dispensaire, précédées de cabines-vestiaires individuelles, qui facilitent l'affluence et la fréquence des visites.

Ces visites sont réglementées de manière à ne pas dépasser, journallement, la capacité d'accueil de la section, qui, comme déjà indiqué, se situe actuellement aux environs de 30 examens médicaux complets.

La section établit, en général, un programme des vérifications sanitaires à effectuer et s'entend, pour son exécution, avec les entreprises intéressées.

Tout travailleur qui se présente à la visite médicale se met en rapport avec le personnel d'un bureau situé immédiatement à l'entrée de la section médecine du travail, qui recueille les renseignements d'état civil et ouvre le dossier médical individuel. Les renseignements d'état civil sont transcrits sur une étiquette du type «drema», pour être ensuite transférés, à mesure des besoins, sur tous les documents de caractère sanitaire.

Pour d'éventuelles visites de spécialistes, ou des examens de radiologie et de laboratoire, les travailleurs sont envoyés, selon les besoins, à la section appropriée contiguë, où l'on procède aux vérifications requises.

Les résultats sont ensuite transmis à la section médecine du travail, où les médecins formulent le diagnostic complet et décident si le travailleur est apte, ou non, au travail spécifique et au travail en général. Il ne faut pas perdre de vue, en tout cas, que l'organisation de l'I.M.T.R., permet, en cas de besoin, une consultation simultanée immédiate entre le médecin du travail et les autres spécialistes.

Les vérifications sanitaires terminées, la section médecine du travail transmet à l'employeur les renseignements concernant l'aptitude au travail spécifique ou au travail en général.

Si, au cours des examens, on a relevé des affections aiguës ou des altérations de caractère non professionnel, qui, en tout cas, exigent un traitement thérapeutique, la direction sanitaire de l'I.M.T.R. en informe directement le médecin traitant.

Sont attachés à la section :

- un médecin à plein temps, spécialisé dans la médecine du travail, chef responsable du fonctionnement de ladite section;
- deux médecins spécialisés en médecine du travail, occupés à temps partiel, qui effectuent les visites médicales préventives et périodiques;
- du personnel infirmier auxiliaire, qui aide les médecins à procéder aux visites et à accomplir les formalités administratives.

Structure de la section

La section médecine du travail est installée au rez-de-chaussée du bâtiment principal du Centre, dont elle occupe la partie nord.

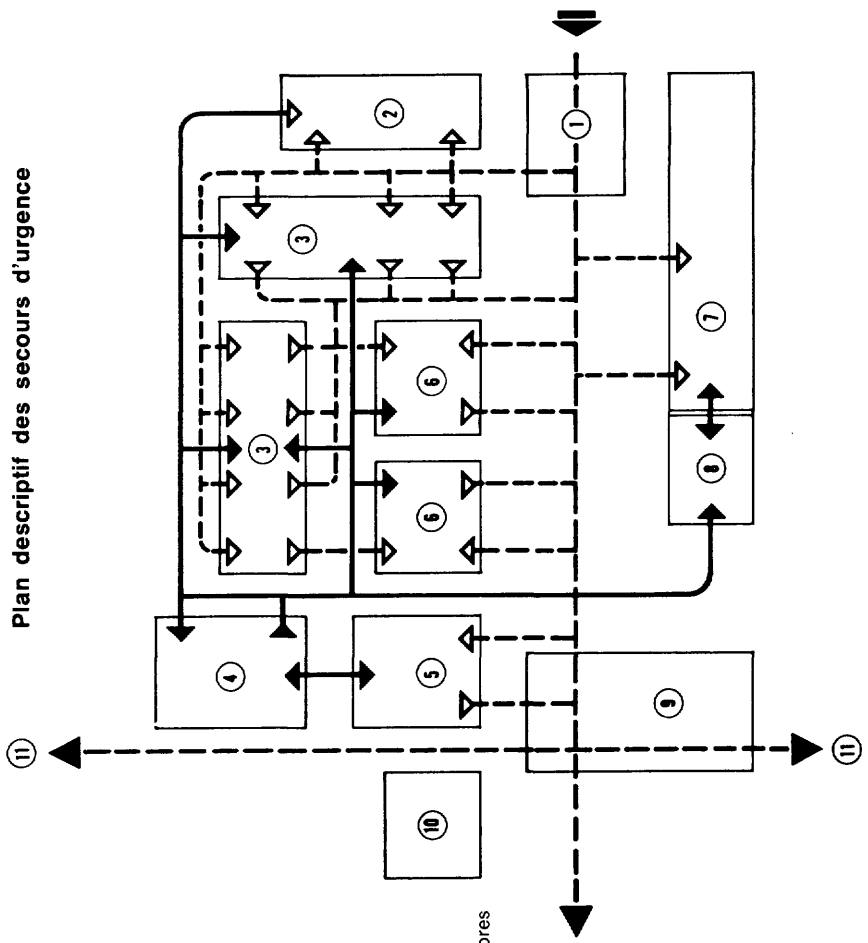
Comme déjà dit, elle s'occupe de ceux qui viennent de l'extérieur comme de ceux que lui envoient les autres sections du Centre.

Le plan détaillé de la section reflète fidèlement cette particularité fonctionnelle.

Plan descriptif des secours d'urgence

- ① Entrée
- ② Service des isolés
- ③ Box des blessés
- ④ Infirmiers
- ⑤ Réanimation des choqués
- ⑥ Interventions d'urgence
- ⑦ Examens médicaux
- ⑧ Médecins
- ⑨ Attente brancards
- ⑩ Bureaux
- ⑪ Vers le groupe opératoire et les chambres des malades

— Parcours du personnel sanitaire
 - - - Parcours des blessés



On accède, en effet, de l'extérieur à cette section en passant par l'entrée principale Est du bâtiment et la répartition entre les divers services se fait par un anneau de dégagement, qui entoure la section même.

Par contre, les médecins et les éléments provenant d'autres sections accèdent à la section par des dégagements intérieurs à celle-ci, sans aucun contact avec les gens de l'extérieur.

Pour des raisons d'économie d'installations et de fonctionnement, ainsi que de distribution, la section médecine du travail est en contact immédiat avec la section laboratoire et analyses et avec le service de secours d'urgence.

Dimensions de la section

La section médecine du travail, admission et salles d'attente comprises, couvre une superficie d'environ 1.045 m², tous, répétons-le, répartis sur un seul étage.

2) SECTION DE TRAUMATOLOGIE

Articulation de la section

La section traumatologie comprend :

a) le service d'admission et de secours d'urgence, pour l'accueil et les premiers secours aux accidentés et aux personnes prises de malaise. On y accède directement de l'extérieur, même en automobile; il peut se mettre en rapport immédiatement avec tous les autres services sanitaires; il est en activité en permanence et il dispose de l'ambulance automobile pour les interventions de secours d'urgence à l'extérieur (établissements industriels, route, etc.).

b) le service hospitalier de traumatologie et de chirurgie orthopédique, avec les services connexes de préparation chirurgicale, de stérilisation, d'anesthésie, de rééducation fonctionnelle.

Il dispose au total de 93 lits, dont 42 réservés à la section «réadaptation».

En outre, un centre de soins pour grands brûlés est actuellement en préparation, avec 11 lits.

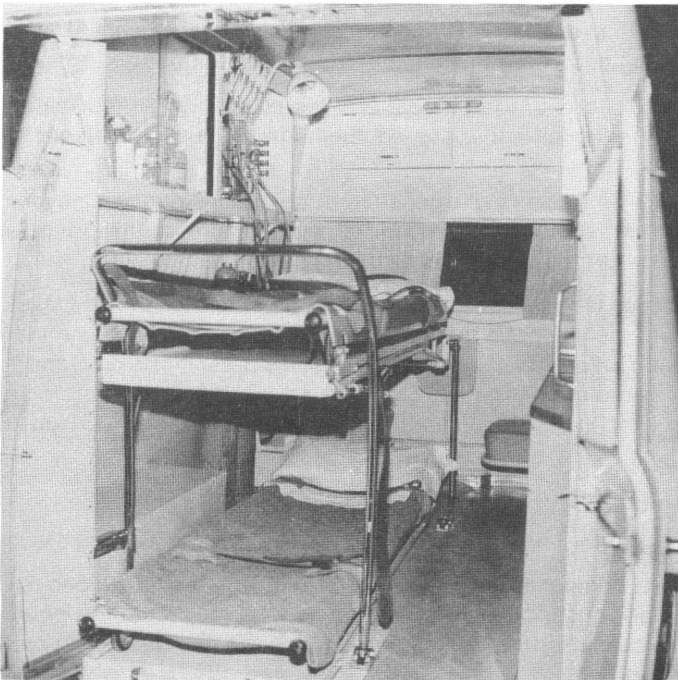
Organisation de la section

1) Secours d'urgence

Comme déjà dit, ce service communique directement avec l'extérieur.

Les locaux sont subdivisés de manière à permettre le traitement simultané de plusieurs accidentés, compte tenu aussi des caractéristiques et de la gravité des lésions.

**Ambulance automobile
spéciale**
(Photo Bonamico-Amerio)



**Ambulance automobile
spéciale**
(Intérieur - Brancard à
coque transparent aux
rayons X)

La salle de réanimation contient des couchettes chirurgicales orientables, des appareils de défibrillation cardiaque, d'électrocardiographie, de respiration artificielle, ainsi que toute la série des instruments nécessaires pour la thérapie de réanimation.

Chaque salle est dotée des instruments chirurgicaux nécessaires pour les interventions urgentes qui n'exigent pas la salle d'opération, du matériel de pansement stérile, déjà subdivisé en paquets individuels, et de canalisations qui distribuent de l'oxygène partout où le besoin s'en fait sentir.

Pour les secours d'urgence à l'extérieur, comme déjà indiqué, la section dispose d'une ambulance automobile, construite de manière à permettre le transport confortable du blessé, et, si nécessaire, la thérapie de réanimation et des traitements chirurgicaux éventuels, tels que tubage, trachéotomie, etc. (L'ambulance de service est toujours accompagnée par un médecin et un infirmier.).

L'ambulance est dotée, en outre, d'un radiotéléphone, qui permet notamment de faire préparer à l'institut ce qui est nécessaire pour la suite du traitement.

Parmi les équipements de secours, il faut signaler un brancard spécial, constitué d'une coque indéformable en matériel plastique transparent aux rayons X, de dimensions standard, de manière à pouvoir être appuyé et facilement transféré sur les supports appropriés pour le transport à main sur ambulance et sur lit roulant d'hôpital. Cet équipement réduit au minimum les déplacements du traumatisé, du fait que l'on peut y pratiquer de petites interventions, donner des soins de réanimation et procéder à des examens radiologiques de tout genre, sans jamais avoir à enlever la victime, jusqu'au moment de la transporter sur la table d'opération ou sur le lit du service hospitalier. Sur le lieu du travail, il peut aussi faire office de lit opératoire rudimentaire.

Le service de secours d'urgence, doté aussi d'une banque du sang, dispose, en outre, d'une salle comportant de petits compartiments pour les pansements de dispensaire.

Pour les prestations de laboratoire, de radiologie et d'autres spécialités médicales, le service des secours d'urgence fait appel aux équipements de la section «spécialités» contiguë.

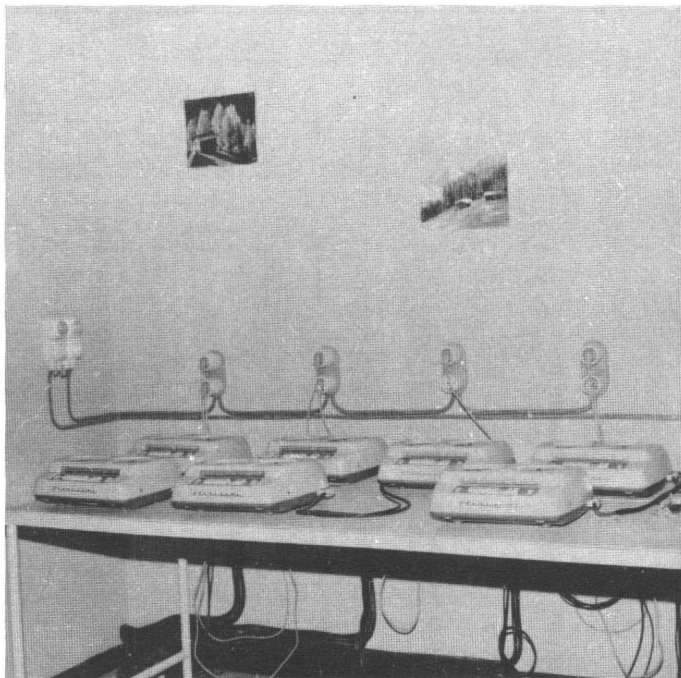
Les équipements du service de secours d'urgence sont complétés par des moyens d'information par télévision et dictaphones centralisés, pour réduire au minimum le travail d'information et d'écriture du personnel sanitaire.

L'I.M.T.R. a fait parvenir à tous les associés des informations précises, afin que, dans des cas urgents, ils puissent disposer des prestations sanitaires appropriées, rapidement et comme il convient. Quand les hospitalisations et les prestations de dispensaire ne présentent aucun caractère d'urgence, l'afflux aux sections de traumatologie est réglé par des accords avec l'intéressé, les entreprises et les compagnies d'assurances.

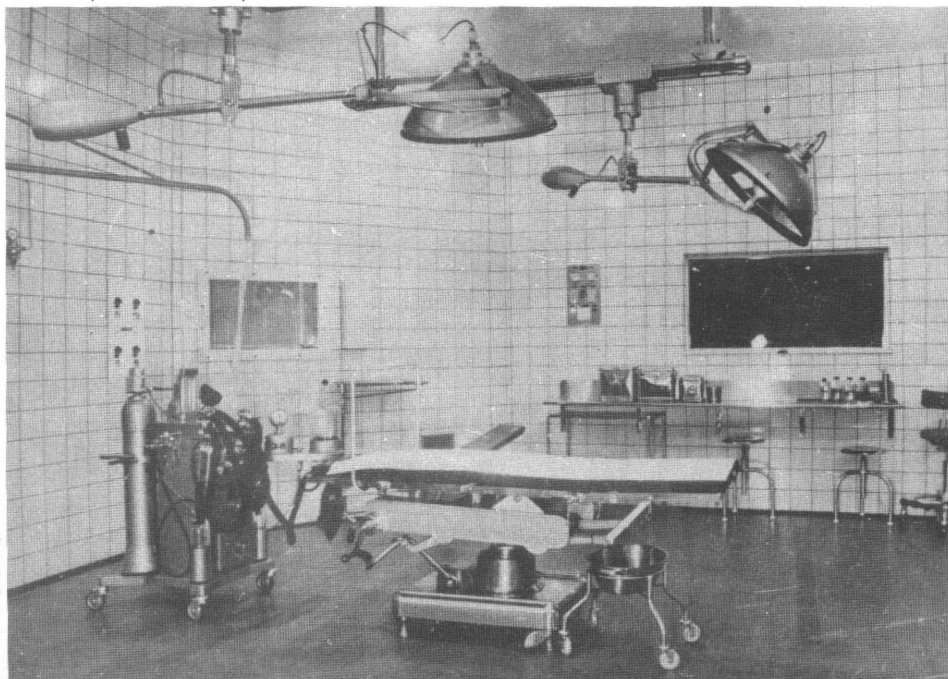
2) Service hospitalier de traumatologie et de chirurgie orthopédique

a) Bloc opératoire. — Il se compose de trois salles de chirurgie équipées des appareils usuels : lampes scialytiques, tables d'opération adaptables à n'importe quel type d'intervention chirurgicale et orthopédique sur le tronc, les membres, le crâne, etc.

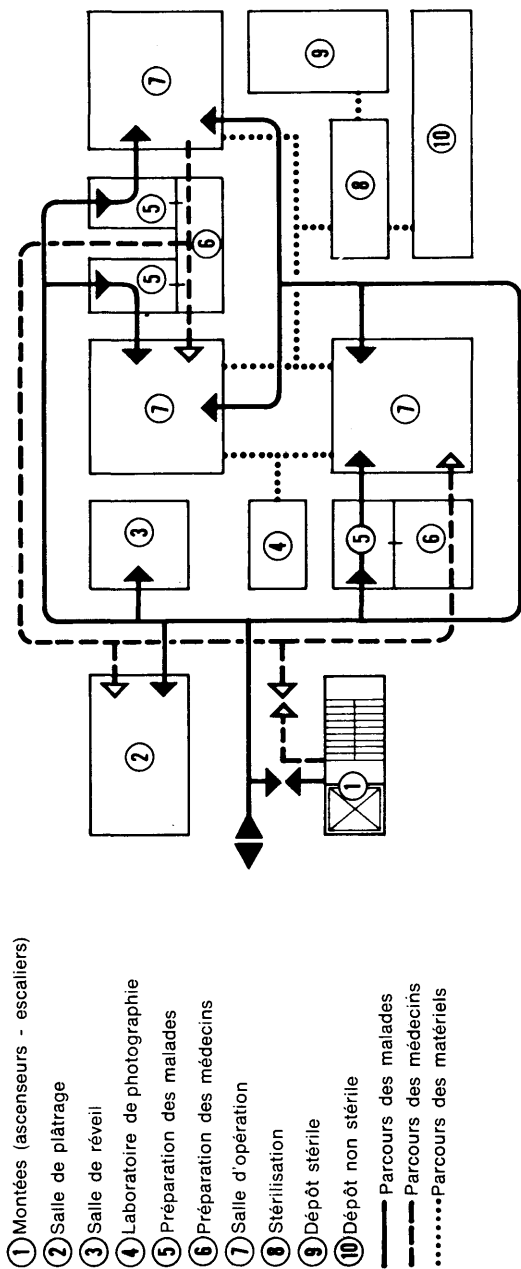
**Groupes
d'enregistrement**
(Photo I.M.T.R.)



Une salle d'opération
(Photo I.M.T.R.)



Plan détaillé du groupe opératoire



Les salles d'opération sont desservies par une installation de télévision pour observations radiologiques.

Chaque salle de chirurgie reçoit les instruments chirurgicaux nécessaires pour les diverses interventions, stérilisés dans le service spécial de stérilisation, qui est à même de faire face simultanément aux besoins des trois salles d'opération.

Les salles de chirurgie sont précédées de salles de préparation pour le personnel chirurgical et de réanimation.

Comme déjà indiqué, le bloc opératoire est doté d'une circulation d'air conditionné stérile.

b) Service d'hospitalisation. — Il comprend des chambres à 4 ou 6 lits et des chambres à 1 et 2 lits. Les lits sont transportables et orientables pour les interventions orthopédiques. L'ameublement est simple et fonctionnel. Chaque lit est doté d'un poste de radio à casque. Le service dispose, en outre, d'une salle de conversation.

Pour tout accidenté, hospitalisé ou traité ambulatoirement, la section procède à l'enregistrement, sur des fiches ad hoc, des renseignements d'état civil ou cliniques, ou de tout autre élément inhérent aux prestations fournies.

Les diverses fiches sont, finalement, rassemblées dans le dossier individuel de l'intéressé.

Sont attachés à la section :

- 2 chirurgiens traumatologues à plein temps;
- 1 chirurgien traumatologue à temps partiel;
- 1 médecin anesthésiste et réanimateur à plein temps;
- 1 médecin anesthésiste à temps partiel.

(L'équipe chirurgicale est, dans tous les cas, toujours disponible pour des interventions d'urgence.).

- du personnel technique et auxiliaire (infirmiers de salle d'opération, infirmiers de chambres, kinésithérapeutes, personnel de nettoyage).

Structure de la section

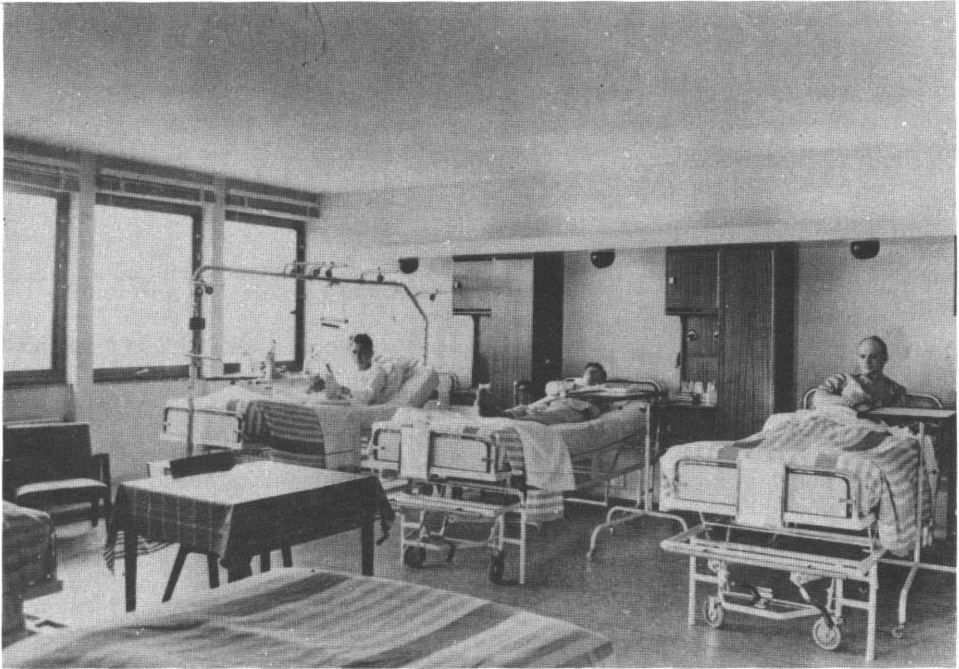
La section de traumatologie occupe, avec ses services, une grande partie du bâtiment principal.

a) le rez-de-chaussée abrite le service admission et secours d'urgence.

Ce service, situé au centre de gravité, a une entrée directe particulière, accessible aux voitures, sur la face ouest du bâtiment.

Ledit service est immédiatement contigu à la section laboratoire, analyses et radiologie, ainsi qu'au service spécial des grands brûlés, actuellement en cours d'aménagement. Verticalement, le service est relié aux autres services de traumatologie.

b) Le service hospitalier de traumatologie, de chirurgie orthopédique et de rééducation fonctionnelle est réparti sur les divers étages :



Une chambre de malades (Photo I.M.T.R.)

- Au deuxième étage, dans la partie sud, se trouve le bloc opératoire complet, avec les services correspondants, articulé sur les trois salles d'opération indépendantes, et une salle de plâtrage.

Fonctionnellement et du point de vue des installations, ce bloc est indépendant du reste du Centre.

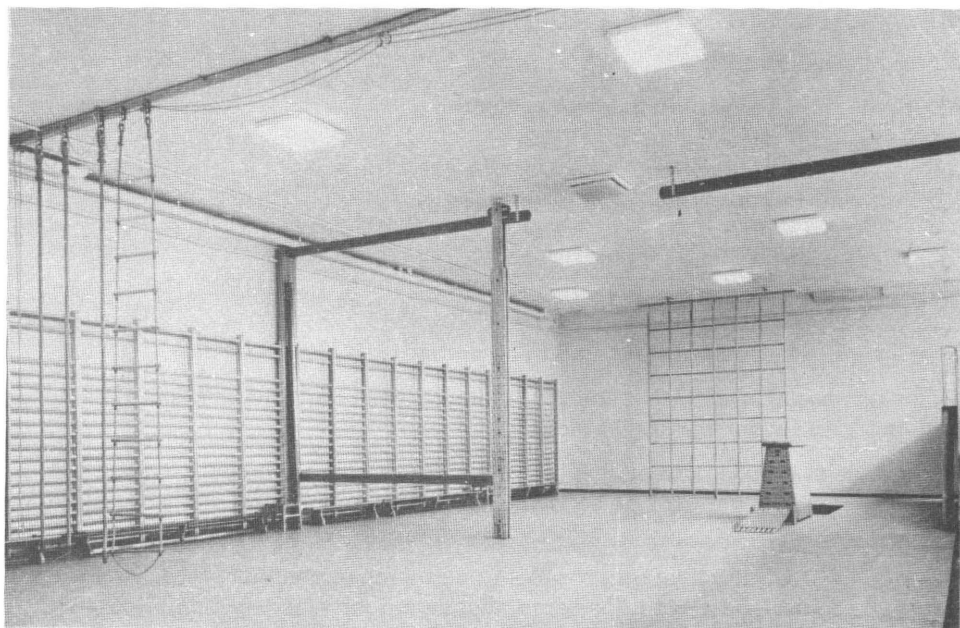
Il est, en outre, indépendant des conditions naturelles extérieures, étant isolé des parois vitrées entourant le bâtiment par des galeries de dégagement et des pièces secondaires.

- Au même étage, dans la moitié la plus septentrionale du bâtiment, est installé un premier groupe d'hospitalisation, d'une capacité d'une trentaine de lits.
- Un autre groupe d'hospitalisation, comme déjà indiqué, est situé au premier étage, à la verticale du précédent.

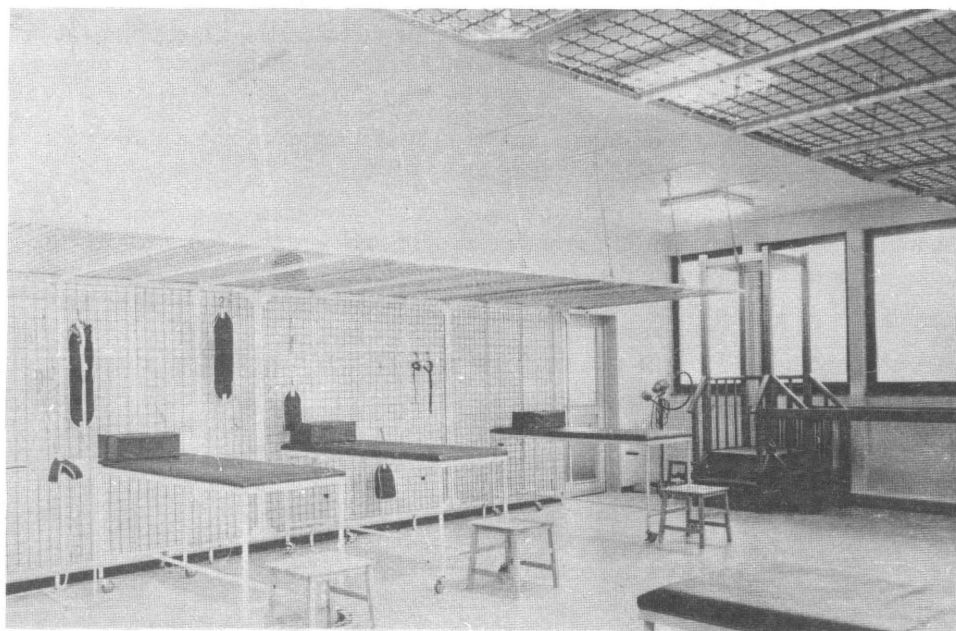
Dimensions de la section

La section traumatologie occupe, au total, une superficie d'environ 3.560 m², répartis comme suit :

- a) service admissions et secours d'urgence 520 m² environ;



Service réadaptation - Le gymnase (Photo I.M.T.R.)



Service réadaptation - Salle d'électrothérapie (Photo I.M.T.R.)

b) bloc opératoire	555 m ² environ;
c) hospitalisation	1.985 m ² environ;
d) grands brûlés (en cours d'aménagement)	500 m ² environ.

3) SECTION DE RÉADAPTATION

Articulation de la section

La section réadaptation comprend :

- les services afférents à la rééducation fonctionnelle des traumatisés et à la réadaptation professionnelle des invalides.

Comme déjà indiqué, la rééducation fonctionnelle commence déjà dans le service hospitalier et, en effet dans ce service, chaque lit comporte les équipements orthopédiques usuels.

Dès que cela est possible, on procède à une thérapie fonctionnelle dans le service approprié, qui dispose d'équipements adéquats pour la physiothérapie et la gymnastique fonctionnelle.

La section comprend une salle de gymnastique rééducative, avec les équipements d'usage, une piscine pour le traitement subaquatique, des salles de kinésithérapie, de physiothérapie, des salles pour bains électriques et des salles d'hydrothérapie, avec douches et jet sous pression.

Elle dispose, en outre, d'un laboratoire technique de caractère professionnel, où se poursuit, à l'aide des outils de travail, la réadaptation psychologique et professionnelle des invalides.

Les équipements de ce laboratoire technique sont orientés principalement vers les travaux de charpenterie métallique et de menuiserie.

Les thérapies chirurgicales, orthopédiques et de réadaptation terminées, l'accidenté quitte le Centre pour être, selon le cas, envoyé au travail ou à son domicile, pour y suivre sa convalescence.

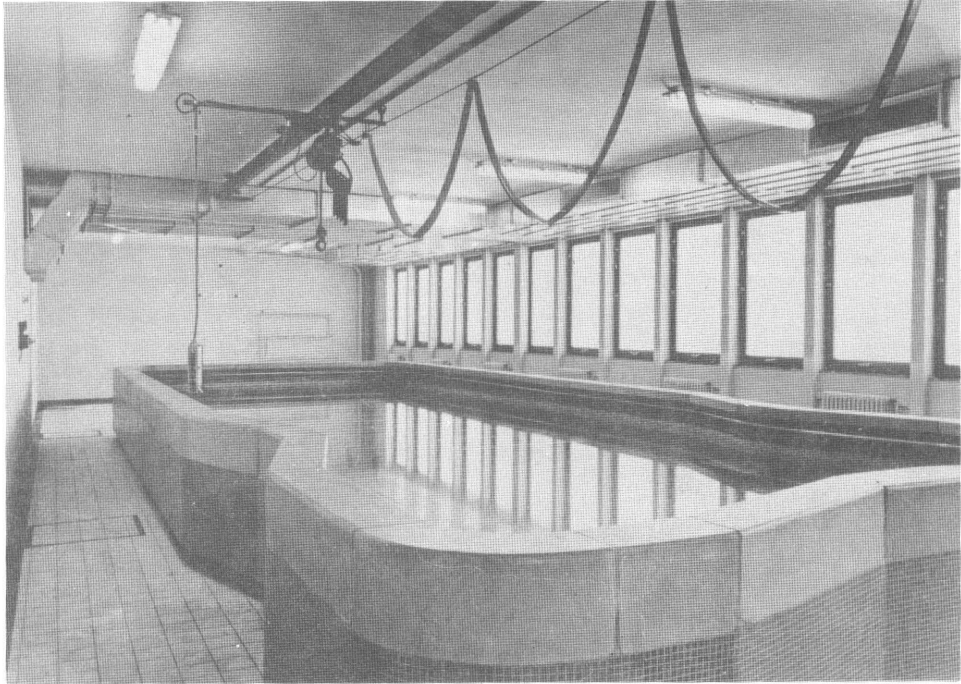
Sont attachés à la section :

- un orthopédiste à temps partiel;
- du personnel technique et auxiliaire.

Cette section travaille en général les jours ouvrables, avec horaire quotidien de huit heures, divisé en deux périodes.

Structure de la section

Le groupe de rééducation fonctionnelle est installé à l'étage semi-enterré, dont il occupe les parties nord et ouest.



La piscine du service réadaptation (Photo I.M.T.R.)

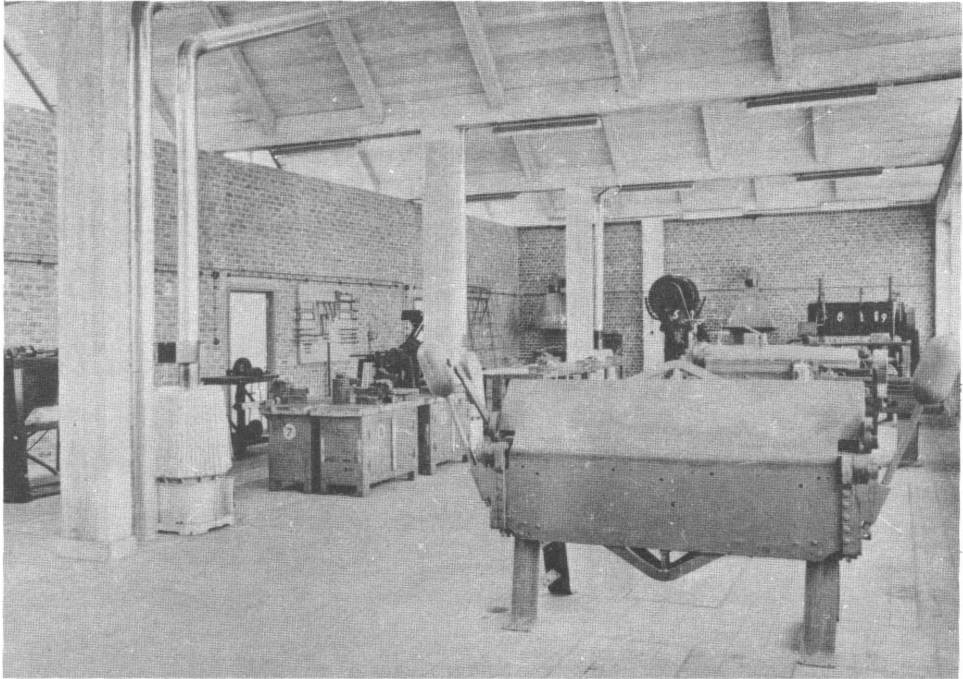
Dans l'aile nord se trouve l'hospitalisation correspondante, la partie occidentale, par contre, contient les pièces affectées à la physiothérapie, à la kinésithérapie et à la balnéothérapie.

Comme indiqué plus haut, le service de réadaptation professionnelle est, au contraire, logé, pour des raisons pratiques et surtout psychologiques, dans un bâtiment à part, complètement détaché du reste du Centre. Il comprend une grande pièce qui rappelle, par ses dimensions et ses caractéristiques, les salles de travail normal dans lesquelles les réadaptés devront reprendre place.

Ce local-atelier contient divers types de machines-outils, modifiés, de manière à obliger les utilisateurs à des efforts, et à des mouvements déterminés.

Le local est complété par les services hygiéniques et par les vestiaires, qui présentent, eux aussi, des caractéristiques analogues à celles des installations que les réadaptés retrouveront à leur rentrée dans les usines qui les occupaient antérieurement.

On a installé au rez-de-chaussée du bâtiment — rapprochement psychologiquement opportun — les garages et l'équipement correspondant pour les réparations d'automobiles.



Groupe ergothérapie (Photo I.M.T.R.)

Dimensions de la section

La section de réadaptation occupe, au total, une superficie d'environ 2.580 m², dont :

- | | |
|---|-------------------------------|
| a) ergothérapie | 500 m ² environ; |
| b) kinésithérapie, physiothérapie, balnéothérapie | 1.310 m ² environ; |
| c) hospitalisation | 770 m ² environ. |

4) SECTION LABORATOIRE, ANALYSES, RADIOLOGIE ET AUTRES SPÉCIALITÉS MÉDICALES

Articulation de la section

La section laboratoire, radiologie et autres spécialités médicales comprend :

- le service des laboratoires d'analyses cliniques et chimiques;
- le service de radiologie;
- le service de psychologie appliquée au travail;
- le service des spécialités : ophtalmologie, oto-rhino-laryngologie et stomatologie.

La section exerce son activité à la demande des autres.

Organisation de la section

Service analyses

Le service analyses dispose des équipements nécessaires pour effectuer n'importe quelle analyse clinique ou chimique, ainsi que certains examens histologiques, qui peuvent, le cas échéant, être demandés par les autres sections. Pour la médecine du travail, l'outillage du laboratoire permet des analyses toxicologiques sur des liquides organiques, notamment pour certains toxiques, plus fréquemment employés dans les activités industrielles de la zone (plomb, mercure, etc.).

Service radiologie

Le service radiologie dispose de la série complète d'appareils radiologiques permettant d'exécuter n'importe quel examen téléradiographique, stratiographique, radiographique. Le groupe radiologique, possède des dispositifs synchronisant les mouvements du tube, de la table, des grilles de protection, de manière à permettre l'exploration du traumatisé sous n'importe quel angle sans le déplacer et, si nécessaire, en poursuivant la thérapie de réanimation.

Le service dispose, en outre, des appareils usuels pour le développement, le fixage et le visionnement des pellicules.

Service «autres spécialités médicales»

Chaque spécialité du service est équipée de manière à pouvoir effectuer des examens ophtalmologiques, oto-rhino-laryngologiques, audiologiques, stomatologiques, odontologiques, neurologiques, électrocardiographiques, cardiologiques, etc.

Service psychologie appliquée au travail

Le service est doté d'équipements pour les examens individuels et collectifs usuels psychologiques d'aptitude, pour l'orientation, la sélection et la réadaptation professionnelle.

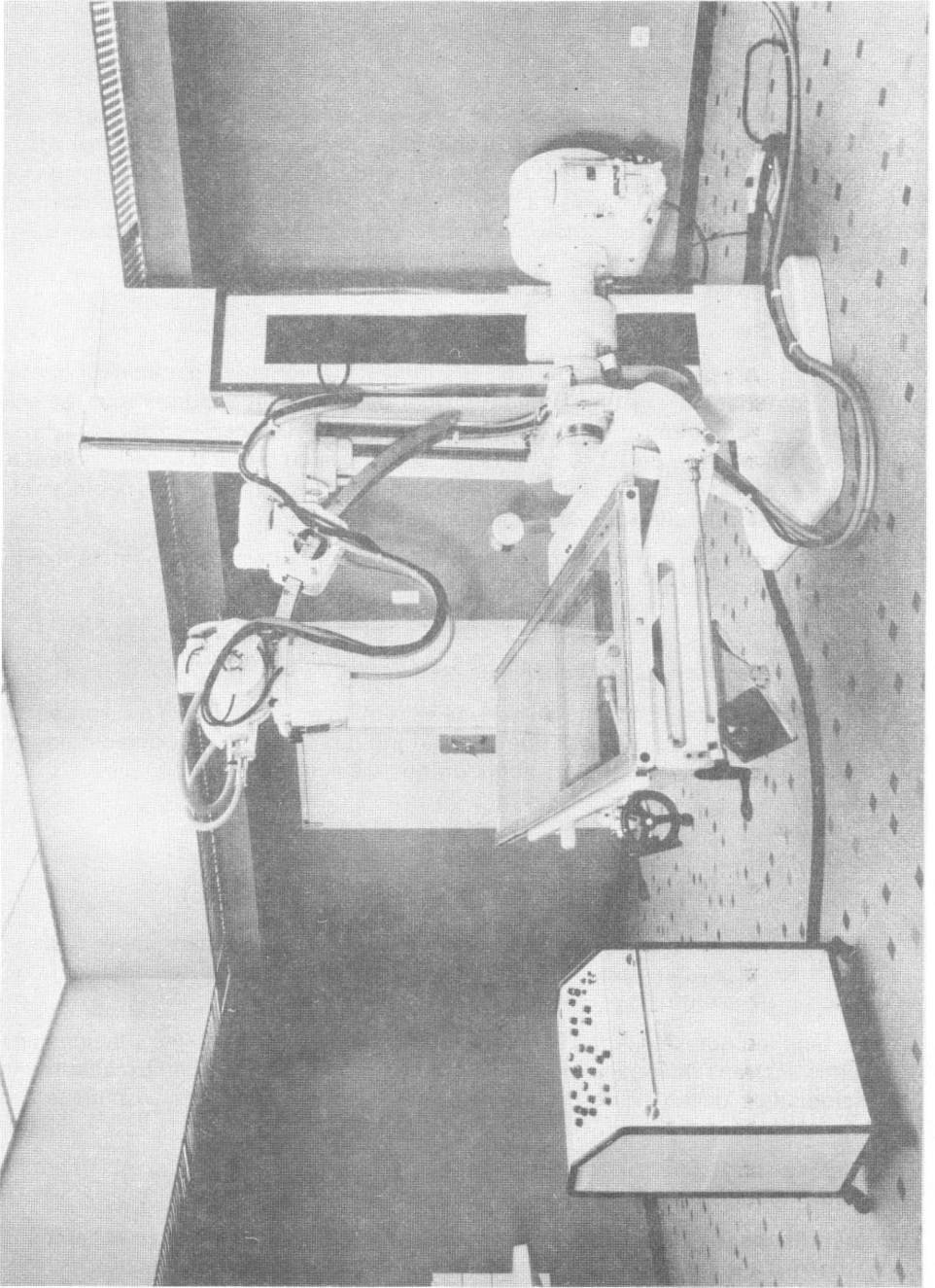
Comme déjà indiqué, la section exerce, en règle générale, son activité à la demande des autres sections (médecine du travail, traumatologie, orthopédie et réadaptation professionnelle), devenant de ce fait, selon les besoins, une partie essentielle des sections qui font appel à son concours.

Dans des cas particuliers, des prestations peuvent être demandées directement de l'extérieur aux divers services de cette section.

Les rapports relatifs aux prestations fournies par cette section sont, au fur et à mesure, transmis à la section requérante, qui les joint aux dossiers individuels.

Sont attachés à cette section :

- des médecins spécialistes des diverses disciplines, employés à temps partiel;
- du personnel technique et auxiliaire.



Groupe radiostratigraphique

Les services laboratoire, radiologie et psychologie appliquée au travail exercent leur activité tous les jours, selon l'horaire normal de travail, les autres spécialités médicales travaillent un jour sur deux. En cas de besoin, les médecins spécialistes et le personnel technique peuvent être trouvés et sont disponibles à tout moment pour des demandes urgentes éventuelles des autres sections.

Structure de la section

La section est installée au rez-de-chaussée du bâtiment principal, au voisinage immédiat de la section médecine du travail et du service de secours d'urgence de la station traumatologie.

Elle se trouve dans la partie centrale de l'étage, de manière à pouvoir s'acquitter au mieux de ses fonctions de section complémentaire des autres.

Dimensions de la section

La section occupe au total, dégagements compris, environ 785 mètres carrés.

Le Centre dispose, en outre, de tous les services qu'impliquent le fonctionnement et l'entretien de l'ensemble. Ils sont constitué par :

1) LE GROUPE DES BUREAUX

(Direction médicale, secrétariat, administration, archives).

Ces bureaux sont situés dans la moitié sud du premier étage du bâtiment principal et dans l'aile ouest du même étage.

Ils couvrent environ 1.000 m², dont environ 540 m² pour la direction médicale, environ 215 pour le secrétariat et environ 245 pour les archives.

2) LE SERVICE NÉCROLOGIQUE

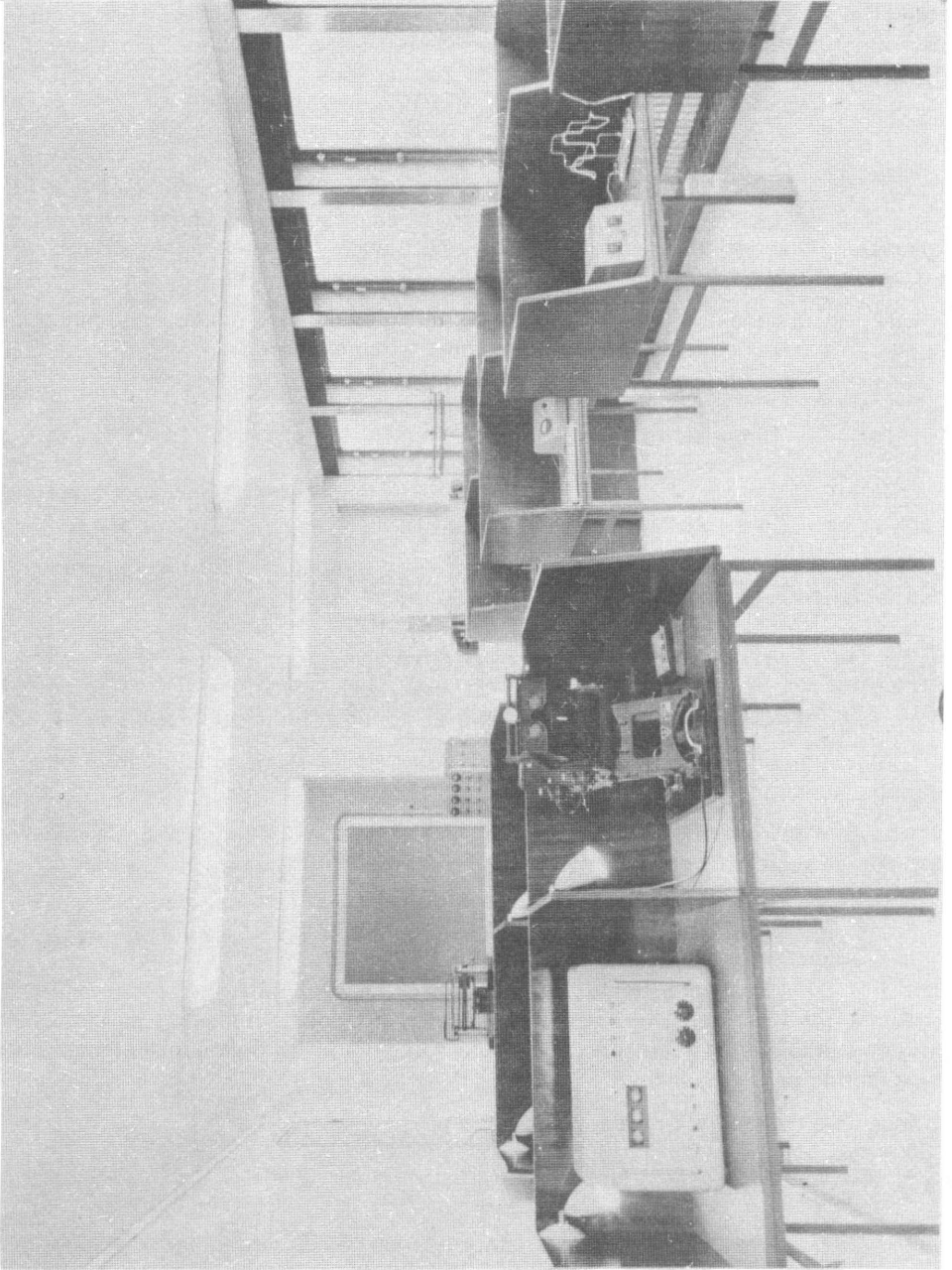
Il est situé dans la partie sud de l'étage semi-enterré et comprend l'observation et le dépôt des corps, avec salles d'autopsie annexes, les chapelles ardentes et la chapelle. Le service est doté d'une entrée indépendante, située sur la face méridionale du bâtiment.

L'ensemble du service occupe environ 175 m².

3) LE GROUPE CUISINE

Il est situé dans la partie nord-est de l'étage semi-enterré. Il comprend les groupes cuisine proprement dits : cuisine chaude, cuisine froide, pâtisserie, cafeteria, préparation, plonge; dépenses, dépôts d'ustensiles et de vaisselle, réfrigérateurs, vestiaire et réfectoires du personnel.

Le groupe couvre une superficie d'environ 410 m².



Service psychotechnique

4) LE SERVICE BLANCHISSERIE

Situé dans la partie est de l'étage semi-enterré, il est contigu au groupe cuisine. Il comprend un vaste laboratoire de blanchissage et un laboratoire adjacent de repassage, tous deux complets avec services accessoires, comprenant garde-robe, dépôts, local pour rebuts, etc., d'une superficie totale de 535 m².

Du service blanchisserie, le matériel qui doit être stérilisé, est transporté au deuxième étage, où il existe un service centralisé de stérilisation.

5) INSTALLATIONS TECHNIQUES, SERVICES D'ENTRETIEN ET CONTRÔLE

Au centre de gravité de l'étage en sous-sol sont installés toutes les centrales, les contrôles et les commandes des installations au service du Centre, à l'exception des petits dépôts de gaz comprimés, qui, au contraire, comme déjà indiqué, se trouvent, conformément aux dispositions des règlements de sécurité, à l'air libre, dans des constructions-réservoirs anti-explosion ad hoc. Toujours à l'étage semi-enterré, on trouve les locaux de dépôt et les postes d'entretien, à l'exception des garages et des ateliers de réparation y afférents, qui, comme déjà indiqué, se trouvent au rez-de-chaussée du bâtiment affecté à l'ergothérapie.

Le groupe est complété par les services de contrôle des denrées et du matériel, logés au même étage, près de l'entrée sud.

6) LES SERVICES AFFÉRENTS AU PERSONNEL

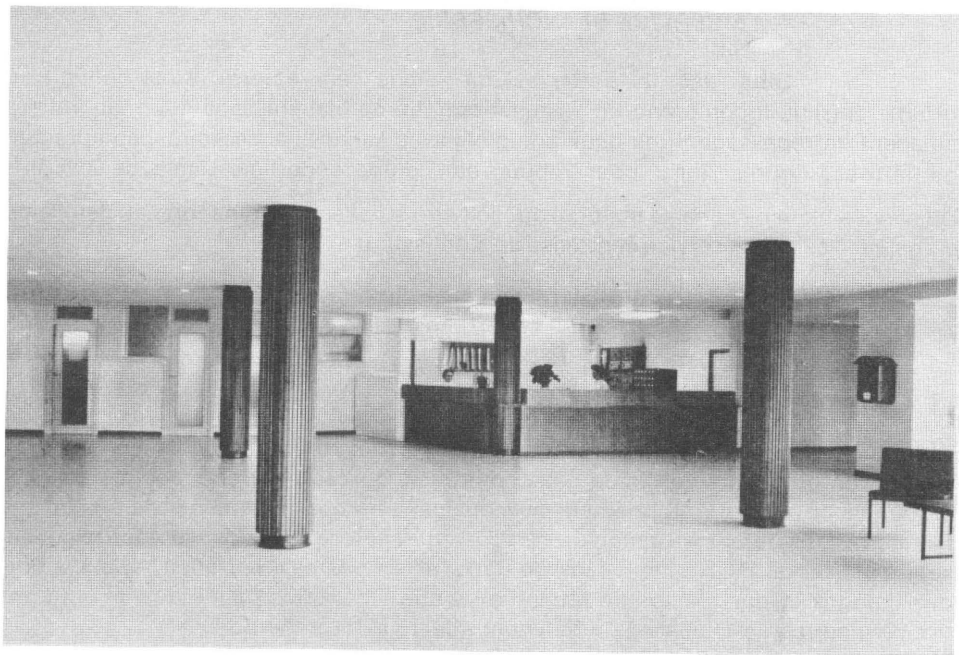
Le personnel de service du Centre accède au complexe par une entrée spéciale, située sur la face est du bâtiment, au niveau de l'étage semi-enterré. Le même personnel dispose, à proximité de ladite entrée, de deux vestiaires séparés, un pour les hommes et un pour les femmes, et de son propre réfectoire, distinct de celui réservé au personnel de cuisine.

Au rez-de-chaussée, par contre, sont situés les logements du personnel infirmier, qui comprennent des vestiaires ainsi qu'une salle de séjour et de réfectoire.

Ces logements, qui comprennent 13 chambres, complètes avec services, sont situés dans la partie du secteur nord du bâtiment qui fait face à l'ouest.

7) GROUPE DES SERVICES

Il existe au Centre I.M.T.R. un autre groupe de services, dont il est fait état en dernier, parce qu'il n'est pas étroitement lié au fonctionnement et à l'entretien de l'ensemble, mais est, par contre, étroitement lié, du point de vue tant fonctionnel que psychologique, aux sections sanitaires. Il s'agit du groupe de services de séjour, de récréation et de distribution des repas, destinés aux assistés du Centre. Ce groupe de services, qui occupe une superficie d'environ 610 m², est situé au rez-de-chaussée du bâtiment principal, dans l'aile ouest; il est contigu aux groupes de dégagement



Le hall d'entrée (Photo I.M.T.R.)



La salle de séjour et de restaurant (Photo I.M.T.R.)

verticaux, au hall principal d'entrée et à la conciergerie. Il se compose d'une vaste salle de restaurant et de séjour, à laquelle ont accès, comme déjà indiqué, tous les hospitalisés en état de marcher. Sur cette salle donne, tout en comportant d'autres accès indépendants, une série de pièces comprenant : un bar, un vestiaire garde-robe, une chapelle, une salle de réunion, une pièce à usage de cabine de projection et de débarras. La chapelle peut être transformée en scène de théâtre et être réunie, par le déplacement d'une paroi coulissante, à la salle de réunion, ce qui permet d'obtenir une vaste salle convenant pour des conférences, des spectacles théâtraux et cinématographiques, des auditions musicales, etc.

Documentation sanitaire

Caractéristiques de la documentation sanitaire

La documentation sanitaire de l'I.M.T.R. répond aux conditions fondamentales ci-après :

- Les services doivent disposer d'une documentation sanitaire relative aux diverses prestations fournies (fiches, registres); chaque document sanitaire doit recevoir organiquement le plus grand nombre possible de renseignements d'état-civil, anamnestiques, cliniques, diagnostiques, thérapeutiques et préventifs, afin que l'on puisse le consulter rapidement et, dans la mesure du possible, procéder à une rapide synthèse du cas clinique;
- la documentation sanitaire relative à chaque individu hospitalisé ou examiné doit être rassemblée dans un dossier personnel, qui doit être unique et permanent;
- l'annotation des renseignements par codification, quand c'est utile et possible, doit permettre l'élaboration statistique nécessaire (la codification sanitaire répond à la classification internationale des maladies, établie par l'Organisation mondiale de la santé, révision 1955, Vol. I et II, Éd. O.M.S., Palais des Nations, Genève 1957);
- la communication courante à l'extérieur de renseignements concernant des actes de caractère médico-légal, législatif et préventif, doit, autant que possible, se faire à l'aide d'imprimés déjà préétablis et dans le respect du secret professionnel.

On trouvera des copies des divers documents en annexe à la présente monographie.

Activités exercées par l'I.M.T.R.

La description des structures organiques et techniques de l'I.M.T.R. permet maintenant de mieux définir les activités que l'I.M.T.R. exerce en vue d'atteindre les fins que l'on se proposait en l'instituant, dans les domaines de la médecine du travail, de la traumatologie et de la réadaptation professionnelle, dans le respect des dispositions obligatoires de la législation en vigueur dans le pays.

Médecine du travail

Pour ce qui est de la médecine du travail, l'I.M.T.R. est à considérer essentiellement comme un centre hautement qualifié de consultation. Les médecins d'usine et les médecins en général, qui s'occupent de médecine du travail, trouvent dans cette organisation un utile complément à leur activité. L'équipement du Centre est, en effet, des plus modernes et des plus complets, comme il n'est pas possible, en règle générale, d'en installer près des établissements industriels, même importants.

Cependant, l'activité du Centre ne saurait d'aucune manière se substituer au service médical d'usine. Celui-ci, en effet, outre que sa structure est différente, poursuit des fins tout à fait différentes de celles d'un centre de consultation, surtout dans le domaine de la prévention. Ces objectifs ne sauraient être atteints que par un contact journalier approfondi avec tous les éléments qui composent le milieu de travail.

Le service médical d'entreprise fait, en effet, partie intégrante de la communauté laborieuse dans laquelle il fonctionne. Il est évident que toutes les entreprises, en particulier les petites, ne peuvent mettre sur pied des services sanitaires adéquats.

D'autre part, les médecins d'usine doivent nécessairement acquérir une autre expérience et faire appel de plus en plus aux conseils de centres hautement qualifiés, capables de faire face aux besoins toujours croissants de la spécialisation.

C'est donc dans ce contexte qu'il faut placer l'activité de l'I.M.T.R. dans le cadre de la médecine du travail.

Actuellement, le Centre effectue de nombreux examens médicaux requis par la loi belge pour les travailleurs exposés à des risques déterminés, et spécifiés dans les lois dont il a été question. Toutefois, le nombre des vérifications sanitaires effectuées sur de jeunes travailleurs est considérable, en particulier en vue de leur embauchage.

Ces examens médicaux constituent le gros de l'activité de l'I.M.T.R. en matière de médecine du travail.

Les vérifications médicales effectuées à cette fin comprennent, en règle générale, l'enquête anamnestique, sanitaire et de travail, l'examen médical général, des examens fonctionnels, des examens de spécialistes et des analyses cliniques, nécessaires pour déterminer l'état de santé du travailleur d'une manière générale et du point de vue de risques spécifiques éventuels.

Comme l'activité du Centre est orientée de manière que les examens médicaux soient effectués principalement à l'institut, l'I.M.T.R. a prévu une organisation particulière de transport, qui permet d'aller chercher les travailleurs à l'usine et de les amener à l'institut, où l'on effectue dans le plus bref délai possible toutes les vérifications nécessaires.

Sur demande, certains examens médicaux peuvent aussi être effectués à l'usine, pourvu que celle-ci puisse mettre à la disposition des médecins du Centre des locaux se prêtant à l'exécution des visites.

Au nombre des activités exercées par le Centre, dans le domaine de la médecine du travail, se rangent également des examens médicaux non prévus par la législation belge, notamment, les visites médicales de vieux travailleurs, du personnel préposé aux réfectoires, des ouvriers qui reprennent le travail après une longue période de maladie, de sujets atteints de maladies récurrentes.

Parmi les vérifications non obligatoires exercées par le Centre, son activité dans le domaine de l'orientation et de la sélection professionnelles est notable.

Pour ces examens, on commence par faire l'analyse du poste de travail en vue de la compilation du profil professionnel. Ces examens ont lieu, d'ordinaire, au moment de l'embauchage.

Sur demande, l'I.M.T.R. fait office de conseil en matière de médecine du travail et procède à l'étude de conditions technologiques particulières du point de vue de l'hygiène du travail, de la sécurité et de l'ergonomie.

Les conseils que le Centre prodigue aux établissements industriels des sociétés affiliées sont toujours exclusivement de caractère sanitaire. Quand les problèmes étudiés revêtent des aspects techniques, ceux-ci rentrent dans la sphère de compétence des techniciens des établissements industriels intéressés.

Pour les entreprises affiliées qui disposent de leurs propres services sanitaires, le Centre fait office de conseil à la demande du médecin d'usine, et c'est à ce dernier qu'il transmet les éléments utiles pour une plus ample activité de prévention, ou les résultats des vérifications cliniques demandées.

Pour les entreprises affiliées qui ne disposent pas d'un service sanitaire à elles, les médecins de l'I.M.T.R. spécialisés dans la médecine du travail font périodiquement des visites aux postes de travail pour en vérifier les conditions d'hygiène et pour veiller sur l'état des services d'hygiène et d'assistance.

L'activité de consultation comporte aussi l'étude de problèmes individuels d'hygiène du travail, tels que, par exemple, la protection de la peau, de l'ouïe, de la vue, par une meilleure utilisation des vêtements protecteurs. A l'occasion des visites de consultation, les médecins étudient aussi les problèmes inhérents à l'alimentation du travailleur et à l'hygiène générale.

Médecine d'urgence, Traumatologie et Orthopédie

Pour ce qui est de ses activités dans le domaine de la médecine d'urgence, des secours d'urgence en général, de la traumatologie et de réadaptation, il faut considérer l'I.M.T.R. comme un centre non seulement hautement qualifié, mais aussi particulièrement outillé pour faire face aux besoins spéciaux de la thérapie des traumatisés en général et de ceux du travail en particulier.

La spécialisation dans ce secteur d'activité, qui, non seulement tient compte des aspects médicaux et humains complexes du problème, mais approfondit et étudie aussi, d'une manière tout à fait particulière, les aspects du travail et le milieu de travail, a indubitablement une portée sociale considérable.

Les moyens d'organisation et techniques dont dispose l'I.M.T.R. lui permettent d'exercer avec une opportunité absolue, dans le cadre de la région où il opère, des activités de secours d'urgence, même au poste de travail.

Aux entreprises associées dépourvues de services sanitaires, l'I.M.T.R. donne des instructions pour les premiers soins immédiats à prodiguer sur le poste de travail, en attendant l'intervention sanitaire, à l'aide du matériel de pansement contenu dans les boîtes de premiers secours prescrites par la législation. En effet, les entreprises sont tenues, aux termes de la loi, de tenir prêts ces moyens de secours et de pourvoir, à leurs propres frais, à ce que les soins soient donnés aux accidentés. L'organisation de l'I.M.T.R. se substitue donc, en fait, aux employeurs dans leurs obligations.

L'I.M.T.R. diffuse à toutes les entreprises associées des instructions précises quant aux modalités à appliquer pour obtenir rapidement l'intervention des secours. Le rayon d'action de l'organisation est tel qu'elle peut effectuer les interventions de secours, comme déjà indiqué, avec l'opportunité la plus absolue et, en tout cas, au plus tard 30 minutes après qu'elle a été alertée. Du fait des caractéristiques techniques et de l'aménagement de l'ambulance, les secours peuvent, répétons-le, commencer au poste même où s'est produit l'accident et se poursuivre pendant le transport.

Beaucoup d'entreprises associées sont dotées du brancard spécial, sur lequel la victime peut être déposée, ce qui évite les déplacements nuisibles du traumatisé jusqu'au moment de son hospitalisation. La présence dans l'ambulance du personnel médical permet aussi de choisir le moyen de secours le plus approprié, selon les besoins, surtout pour ce qui est des thérapies de réanimation.

En cas d'intervention sur le lieu du travail, on pratique largement la respiration bouche à bouche, surtout dans les asphyxies par électrocution ou au gaz. Lorsqu'on choisit le système de respiration artificielle par moyens automatiques, on a recours aux appareils dont est dotée l'ambulance (respirateur du type UMBU et analogues). L'ambulance est également dotée de moyens thérapeutiques permettant de remédier à la détresse circulatoire. Il est évident, en tout cas, que l'assistance au traumatisé se manifeste au centre sanitaire. En effet, ces équipements, déjà décrits dans la présente monographie, permettent de réaliser des thérapies appropriées, en fonction non seulement du type de lésion, mais aussi de l'état de la victime. C'est pourquoi l'équipe chirurgicale, qui comprend en règle générale le médecin réanimateur et le chirurgien, est toujours de service au Centre.

Rééducation fonctionnelle et réadaptation

Tous les moyens, cliniques, physiothérapeutiques et psychologiques, dont dispose le Centre, sont utilisés, nous l'avons déjà dit, en vue d'obtenir le rétablissement «optimum» de l'accidenté.

Cette procédure, qui commence dès le premier contact avec l'accidenté, se termine, si nécessaire, dans les salles de réadaptation.

On étudie chaque cas en particulier, pour arriver au but susmentionné, et la rééducation, selon les lésions qu'a subies le malade, commence au lit de ce dernier, ou au cours des phases subséquentes de l'hospitalisation. Un aspect fondamental de la rééducation est sa précocité; elle commence, en effet, dès que les conditions cliniques le permettent.

C'est pendant la période de rééducation fonctionnelle que l'accidenté est aussi aiguillé sur l'atelier de réadaptation professionnelle, déjà décrit. On y vise, plus qu'à parvenir à une véritable requalification professionnelle, à obtenir la rééducation fonctionnelle optimum, dans une salle qui, répétons-le, est très semblable à la salle normale de travail, ce qui est un élément très important sur le plan psychologique.

Dans l'organisation de ce secteur d'activité, l'institut tire parti tant d'expériences directes que des suggestions qui peuvent lui venir des entreprises, avec lesquelles il est en contact permanent. Quand l'invalidé quitte le Centre, la direction sanitaire de l'I.M.T.R. fournit à l'entreprise à laquelle il appartient tous les éléments de nature à lui permettre de le remettre au travail par la suite dans les meilleures conditions.

Il n'est pas douteux que la collaboration entre l'institut et les entreprises intéressées est très efficace dans ce domaine également, car le Centre est né et fonctionne avec la participation directe des entreprises. Pour les entreprises dotées de services sanitaires, cette collaboration se manifeste, dans ce secteur aussi, par l'intermédiaire du médecin d'usine.

Activités médico-sociale, culturelles, rapports de collaboration

Dans le domaine médico-social, l'I.M.T.R. exerce une fonction très importante du fait que, par son efficacité technique et son organisation, il obtient des résultats de portée sociale notable.

Une assistance directe, de caractère social, est dispensée par des assistantes sociales qui, bien que n'appartenant pas à l'équipe du Centre, sont cependant à même de pourvoir aux tâches d'assistance envers l'hospitalisé et sa famille.

Le Centre n'exerce pas d'activité systématique de recherche purement scientifique, mais le personnel sanitaire exploite, au sens scientifique également, la vaste et intéressante documentation dont il dispose, surtout en matière de traumatologie, d'ergonomie et de psychologie appliquée au travail.

Le Centre entretient d'excellents rapports de collaboration avec les instituts scientifiques nationaux et internationaux.

Le personnel sanitaire fréquente les congrès nationaux et internationaux qui étudient des problèmes de traumatologie et de médecine du travail.

La création relativement récente du Centre n'a pas encore permis une évaluation statistique des éléments dont ledit Centre dispose. En tout cas, répétons-le, toute l'organisation d'enregistrement des renseignements a été mise sur pied d'une manière qui peut permettre également, dès que cela sera possible, de relever statistiquement les activités du Centre.

L'I.M.T.R. dispose de sa propre bibliothèque de documentation, où l'on peut consulter toutes les revues belges qui traitent de médecine du travail, de traumatologie, d'anesthésie, de biologie, de réadaptation, ainsi que les plus importantes publications étrangères.

Les rapports de collaboration du Centre avec les entreprises, comme déjà indiqué à plusieurs reprises, sont excellents, tant au niveau directorial qu'à celui des travailleurs. C'est là un élément de grande importance pour la poursuite des buts que l'institut s'est fixé.

Des rapports efficaces de collaboration existent, notamment, avec les services sanitaires d'entreprise et avec tous les organismes qui s'occupent de prévention.

Le Centre entretient aussi d'excellents rapports avec les médecins traitants, auxquels il fournit, toutes les fois que c'est nécessaire, tous les éléments demandés.

Il entretient avec les organismes publics sanitaires des rapports cordiaux qui, toutefois, ne revêtent pas un caractère particulier de collaboration.

Par contre, le Centre entretient des rapports étroits de collaboration et d'information réciproque avec les compagnies d'assurances, qui suivent aussi les travailleurs accidentés par le canal de leurs propres services médicaux d'inspection.

L'inspection médicale du travail, tant en vertu des lois existantes que dans un but d'information, est régulièrement tenue au courant de tous les éléments qui peuvent intéresser ce service particulier de prévention, assuré par les organes de l'État.

Section médecine du travail

- 1 – Fac-similé dossier pour visite médicale dispensaire
- 2 – Fac-similé dossier pour visite médicale dispensaire
- 3 – Fac-similé dossier pour visite médicale dispensaire
- 4 – Fac-similé avis de convocation pour visite médicale préventive et périodique
- 5 – Fac-similé fiche relevé des conditions de travail
- 6 – Fac-similé fiche épreuves spirométriques
- 7 – Fac-similé fiche épreuves spirométriques
- 8 – Fac-similé fiche examens radiographiques
- 9 – Fac-similé fiche examens de laboratoire
- 10 – Fac-similé fiche relevé synthétique à des fins statistiques système « Rapidtri »
- 11 – Fac-similé fiche récapitulative des examens à des fins comptables
- 12 – Fac-similé fiche récapitulative des examens à des fins comptables
- 13 – Fac-similé fiche personnelle des examens effectués
- 14 – Fac-similé fiche communications sanitaires au médecin traitant
- 15 – Fac-similé fiche notifiative des visites médicales préventives et périodiques
- 16 – Fac-similé fiche notifiative des visites médicales préventives et périodiques à l'inspection médicale du travail

ANTÉCÉDENTS HÉRÉDITAIRES

	Décédé	Vivant
Père		
Mère		
Epouse		
Frères		
Sœurs		
Enfants		

ANTÉCÉDENTS PERSONNELS

	Année
Maladies :	
Interventions :	
Accidents :	
S. M. :	

DENTITION

Carnet sanitaire N°

Né le / 19

A. EXAMEN INITIAL du / 196.....

1. INTERROGATOIRE : T : A : P :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2. EXAMEN PHYSIQUE :

Taille : Poids : Vue : / Chrom. : P Th : / CV :

Ostéo-musculaire :

.....

.....

.....

.....

.....

Cardio-vasculaire :

P EE / / / / TA /

.....

.....

.....

Téguments :

.....

.....

Nerveux :

.....

.....

Respiratoire :

.....

.....

Uro-génital :

.....

Digestif :

.....

Endocrinien :

.....

.....

Annexes :

.....

.....

CONCLUSION :

.....

3. EXAMENS PARTICULIERS :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

L. M. T. R. - LOVERVAL
MÉDECINE DU TRAVAIL

Dossier N°

I. M. T. R.

Association des Instituts de Médecine,
de Traumatologie
et de Réadaptation Professionnelle
des Industriels et du Commerce
(s. s. b. l.)

1, Rue de Villers
LOVERVAL

(Adresse postale : B. P. n° 20-Couillet 1)
Tél. 07/36.28.50

AVIS DE CONVOCATION

USINE : _____

N° Matr. de l'usine

PERSONNE CONVOQUEE : n° Médaille

- I. Identité - Nom** : _____
Prénoms (2 au moins) : _____
Adresse complète : _____
Date de naissance : _____
Carnet sanitaire n° : _____

- 2. Emploi demandé ou exercé**
 normalement : _____
 occasionnellement : _____

3. Risque de Maladie Professionnelle (toxiques, ...) - Arrêté Royal du 18 février 1960 -

Bien préciser le risque →

Décrire les conditions de travail en répondant au questionnaire figurant au verso

4. Objet de la Convocation

A. Examen d'embauchage

- simple
 pour un emploi avec risque de maladie professionnelle

B. Visite Médicale

- tutelle des adolescents
 périodique maladie profess.
 contrôle demandé par I.M.T.R.
 libre

C. Examen psychologique

- spécial
 (orientation, sélection,
 adaptation).

N.B. Inscrire une X dans la case intéressée.

5. DATE & HEURE DE CONVOCATION A L'I.M.T.R. Le _____, à _____ heures, précises (à jeun)

Bandelette à retourner à l'usine par la personne convoquée, après la visite à l'I.M.T.R.

Nom de la personne convoquée	H E U R E S	Sortie de l'usine	Arrivée à l'I.M.T.R.	Départ de l'I.M.T.R.	Rentrée à l'usine

CONDITIONS DE TRAVAIL DE L'OUVRIER

Fonctions normales
 occasionnelles

A. TRAVAIL Léger Lourd Très lourd

B. CONDITIONS SPECIALES

Travail debout - courbé - en position anormale
Déplacements nombreux : courts - longs
Equilibre : mouvement violent (membres intéressés :

C. MILIEU DE TRAVAIL : intérieur - extérieur
 chaud - froid - humide

Poussières (nature) :

Vapeurs - Gaz (nature) :

Bruits : Intensité : faible - moyenne - forte

 Fréquence : intermittents - continus

Port d'engins ou de vêtements de sécurité - Lesquels ?

D. ASSIDUITE : absences depuis le :

 occasionnelles :

 intermittentes :

 fréquentes :

 Durée :

, le

I.M.T.R. - Loverval

EPREUVES SPIROMETRIQUES

NOM : _____ Sexe : _____ Dossier N° _____
Prénom : _____ Âge : _____ Docteur : _____
Date : _____ Taille : _____
Poids Kg : _____
Surface m₂ : _____

Antécédents et état clinique :

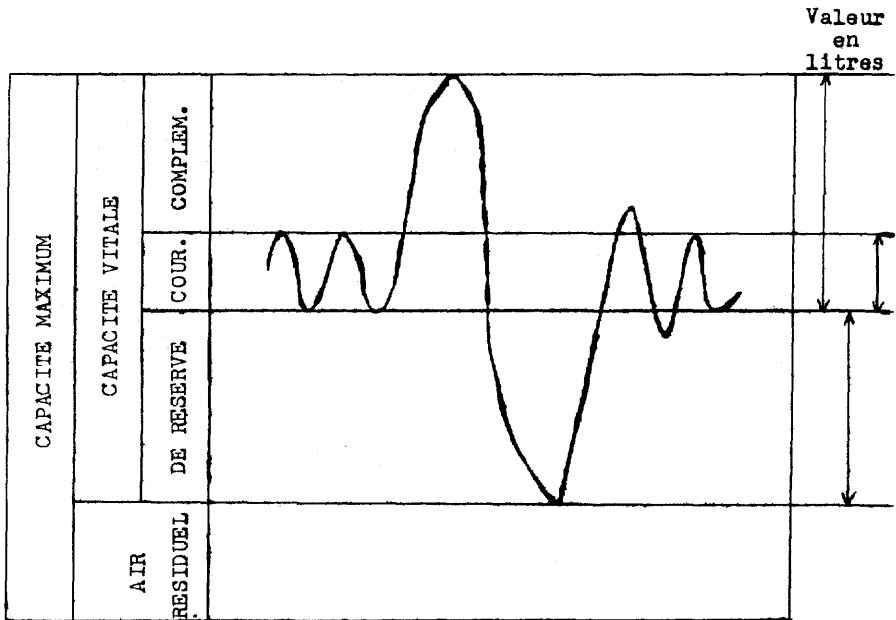
	Valeur théorique	Valeur trouvée
Capacité vitale	_____	_____
VEMS	_____	_____

Commentaires :

Collaboration du sujet : nulle médiocre bonne

CONCLUSIONS.

N.B. Voir explications et définitions au verso.



Capacité vitale représente en litres le volume d'air que le poumon est capable de mobiliser au cours d'une inspiration et d'une expiration forcée.

Elle se compose de l'air courant : V.N. **500 cc**

l'air complémentaire : V.N. 2 litres

l'air de réserve : V.N. 750 cc

La capacité vitale théorique est trouvée d'après la formule : $CV = KT^3$

T = taille K = 1 (20 à 29 ans) puis diminue avec l'âge.

Volume expiratoire maximum seconde (VEMS) ou épreuve de Tiffeneau, est le volume d'air en litres que l'on peut expulser en une seconde après une inspiration forcée. Ce volume est égal normalement à 80 % de la capacité vitale trouvée.

Air résiduel est la quantité d'air qu'il est impossible de mobiliser par les mouvements respiratoires. Il augmente en cas d'emphysème.

I. M. T. R. - LOVERVAL

LABORATOIRE

	Date	Date	Date	Date	Date
SANG					
globules rouges					
hémoglobine					
globules blancs					
N					
E					
B					
L					
M					
hématies ponctuées					
réticulocytes					
plaquettes					
T.S. et G.					
P.T.T.					
Owren					
groupe sanguin					
facteur Rh					
V.S.					
urée					
glucose					
cholestérol					
Takata					
C.F.					
thymol					
Hanger					
Kunkel Ph					
Kunkel Zn					
acide urique					
A.S.O.					
latex					
-Ra test, CRP.					
Whaler Roose					
URINES					
albumine					
sucre					
sediment					
acétone					
coproporphyrine					
Electrocardiogramme					

301/0202

<p>UNITÉS</p> <p>0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10</p> <p>X 0 1 7 4 2 1</p>												<p>UNITS</p> <p>0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10</p> <p>X 0 1 7 4 2 1</p>												<p>UNITS</p> <p>0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10</p> <p>X 0 1 7 4 2 1</p>												<p>UNITS</p> <p>0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10</p> <p>X 0 1 7 4 2 1</p>																																															
<p>AGE</p> <p>1900-1909</p> <p>1910-1919</p> <p>1920-1929</p> <p>1930-1939</p> <p>1940-1949</p> <p>1950-1959</p> <p>1960-1969</p>												<p>ÉTAT CIVIL</p> <p>Célibat</p> <p>Marriage</p> <p>Veuve</p> <p>Divorcé</p> <p>Séparé</p>												<p>POSTE DE TRAVAIL</p> <p>IMTR Lovervall — Médecine du Travail</p>												<p>RISQUES</p> <p>D 20</p> <p>X 0 1 7 4 2 1</p>																																															
<p>IDENTITÉ</p>												<p>DATE</p>												<p>U</p>												<p>EX</p>												<p>PROFESSION</p>												<p>RISQUE</p>												<p>DIAGNOSTIC</p>											
<p>EXAMENS SPECIAUX</p> <p>Hémogramme (A.F.)</p> <p>Leucocytes (A.F.)</p> <p>Form. leuc. (A.F.)</p> <p>U.S. R.C. (A.F.)</p> <p>Vit. Sédim. (A.F.)</p> <p>Glycémie (A.F.)</p> <p>Cholestérol (A.F.)</p> <p>Urée (A.F.)</p> <p>Créat. Créatin. Calt. (A.F.)</p> <p>Divers (A.F.)</p> <p>Urines (A.F.)</p> <p>Radiophote (A.F.)</p> <p>Radiographie (A.F.)</p> <p>Vent. CV (A.F.)</p> <p>EKG (A.F.)</p> <p>Spécialités (A.F.)</p> <p>Ex. sang</p>												<p>EXAMENS SPECIAUX</p> <p>Hémogramme (A.F.)</p> <p>H.b. (A.F.)</p> <p>P.B. ou Porph. (A.F.)</p> <p>Leucocytes (A.F.)</p> <p>Form. leuc. (A.F.)</p> <p>U.S. R.C. (A.F.)</p> <p>Vit. Sédim. (A.F.)</p> <p>Glycémie (A.F.)</p> <p>Cholestérol (A.F.)</p> <p>Urée (A.F.)</p> <p>Créat. Créatin. Calt. (A.F.)</p> <p>Divers (A.F.)</p> <p>Urines (A.F.)</p> <p>Radiophote (A.F.)</p> <p>Radiographie (A.F.)</p> <p>Vent. CV (A.F.)</p>																																																																							
<p>UNITS</p> <p>0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10</p> <p>X 0 1 7 4 2 1</p>												<p>UNITS</p> <p>0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10</p> <p>X 0 1 7 4 2 1</p>												<p>UNITS</p> <p>0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10</p> <p>X 0 1 7 4 2 1</p>												<p>UNITS</p> <p>0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10</p> <p>X 0 1 7 4 2 1</p>																																															
<p>UNITS</p> <p>0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10</p> <p>X 0 1 7 4 2 1</p>												<p>UNITS</p> <p>0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10</p> <p>X 0 1 7 4 2 1</p>												<p>UNITS</p> <p>0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10</p> <p>X 0 1 7 4 2 1</p>												<p>UNITS</p> <p>0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10</p> <p>X 0 1 7 4 2 1</p>																																															

Prestations " MÉDECINE DU TRAVAIL " Examen du

I. M. T. R. - Loverval	E	
	EMP	
	ETS	
	E.TS. MP.	
	E. R.	
	TS	
	TS. MP.	
	MP	
	C	
	L	

Prestations PRÉVUES

Prestations EFFECTUÉES	Code I. N. A. M. I.	Valeur des prestations FRS	Sous-Totaux
------------------------	------------------------	----------------------------------	-------------

Exomens				Méd. Tr.
	Examen médical		0102 N 8	
RADIO	Radiophotographie			
	Radiographie			Radio
LABO	Recherche de l'albumine		-	
	Recherche du sucre		-	
	Examen microscopique du sédiment		6701 k 6	
	Recherche de l'acétone		0265 k 2	
	Recherche des sels biliaires		6702 k 1	
	Recherche de l'urobiline		0261 k 2	
	Recherche de l'urobilinogène		0262 k 2	
	Dosage de l'albumine : Méthode d'Esbach		0267 k 2	
	Dosage du fructose ou sucre réducteur		6712 k 4	
	Clearance de l'urée		6725 k 18	
	P. S. P.		6942 k 10	
	Dosage des 17 céstéroïdes totaux		6732 k 40	
	Recherche de la coproporphyrine		6703 k 3	
	Dosage des coproporphyrines		6709 k 8	
	Dosage du plomb		6738 k 8	
Dosage du mercure		6716 k 25		
SANG	Dosage hémoglobine ; numération globules rouges		0241 k 7	
	Numération des réticulocytes		0256 k 6	
	Numération des hématies ponctuées		0257 k 5	
	Dosage de la carboxyhémoglobine		6577 k 10	
	Détermination du groupe sanguin ABO		0247 k 7	
	Détermination des sous-groupes Rh		6522 k 10	
	Numération globules blancs et formule leucocytaire		0240 k 7	
	Numération des éosinophiles		0258 k 5	
	Numération des plaquettes		0255 k 6	
	Détermination temps de saignement et de coagulation		0244 k 6	
	Détermination taux de prothrombine		6523 k 10	
	Détermination temps récalcification (Howell)		6524 k 6	
	Vitesse de sédimentation		0242 k 4	
	Dosage de l'acide urique		6503 k 7	
Dosage de l'antistreptolysine		6510 k 15		



Prestations prévues		Suite		Prestations effectuées		Code I. N. A. M. I.	Valeur des prestations FRs	Sous-Totaux		
LABO (Suite)	SANG (Suite)					REPORT				
			Latex-Ra test, CRP, ou Whaler Roose			0252 k 10				
			BW et contrôle			6575 k 10				
			Gono réaction			6569 k 10				
			Dosage de l'urée sanguine			0243 k 7				
			Dosage du glucose			0248 k 7				
			Hyper ou hypoglycémie provoquée y compris la dos. de la glycosurie évent.			0281 k 20				
			Dosage des lipides totaux			6535 k 7				
			Dosage du cholestérol total			6516 k 10				
			Dosage des protéines totales			6542 k 7				
			Electrophorèse			6507 k 25				
			Takata <input type="checkbox"/> Hanger <input type="checkbox"/> T 3 <input type="checkbox"/> Kunkel Ph <input type="checkbox"/> Zn <input type="checkbox"/>			0250 k 7				
			Phosphatase alcaline			6536 k 10				
			Phosphatase acide			6573 k 10				
			Transaminase O. O. T.			6553 k 10				
			Transaminase O. P. T.			6554 k 10				
			Amylases			6509 k 7				
			Dosage bilirubine totale et directe			6514 k 10				
			Sodium			6543 k 10				
			Potassium			6541 k 10				
			Chlorure			6515 k 10				
			Calcium			6512 k 10				
			Phosphore			6539 k 7				
			Fer sérique			6532 k 15				
			Réserve alcaline			6531 k 10				
			Mesure du Ph			6544 k 10				
		Bactériologie		Recherche de BK dans les crachats				0280 k 8		
				Culture de BK dans les crachats				6901 k 20		
	Inoculation au cobaye					6562 k 20				
	Hémoculture					6563 k 25				
SELLES		Mise en culture et identification				6881 k 15				
		Examen courant d'utilisation alimentaire				0276 k 6				
		Recherche des parasites après enrichissement				0277 k 8				
		Recherche sang et stercobiline				0278 k 5				
DIVERS		Métabolisme basal				6944 k 20				
		Electrocardiogramme				5504 k 25				
		Epreuve d'effort				5521 k 10				
		Epreuve fonctionnelle respiratoire				5111 k 10				
		Détermination du volume résiduel				5114 k 40				
							Labo			

VALEUR TOTALE
des prestations

FRs

IDENTITÉ DE LA PERSONNE :

ADRESSES SUCCESSIVES :

Genre d'occupation :

Sexe :

Dates des examens	Genre d'examen TS, MP, E.	EN CAS D'EMBAUCHAGE, OCCUPATION DEMANDÉE	EXAMENS CLINIQUES SPÉCIAUX SUBIS	RAPPORT DU MÉDECIN	OCCUPATION ACCORDÉE

Dates des examens	Genre d'examen TS, MP, E.	EN CAS D'EMBAUCHAGE, OCCUPATION DEMANDÉE	EXAMENS CLINIQUES SPÉCIAUX SUBIS	RAPPORT DU MÉDECIN	OCCUPATION ACCORDÉE

(Règlement général pour la protection du travail du 11-2-1946 - art. 144.)

Couillet, date de la poste.

MONSIEUR,

Votre état de santé laisse actuellement à désirer et nous vous conseillons vivement d'aller voir votre médecin-traitant.

Sur demande écrite de sa part, nous lui enverrons volontiers les protocoles des divers examens que vous avez subis chez nous le

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

*Pour le Médecin-Directeur
Docteur J. NOPPIUS,*

**Centre de Médecine du Travail et de Psychotechnie
251, Rue de Gilly, COUILLET**

PERSONNELLE

Monsieur

.....

.....

FICHE DE CONTROLE SANITAIRE DES TRAVAILLEURS

- a) Règlement général pour la protection du travail, Titre II, chapitre III, section I, approuvé par l'arrêté du Régent du 11-2-1946.
 b) Arrêté du Régent du 25-9-1947 portant règlement général des mesures d'hygiène et de santé des travailleurs dans les mines, minières et carrières souterraines.

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DU TRAVAIL

Administration de l'hygiène et de la médecine du travail

INSPECTION MEDICALE

Rapport d'examen médical (*):

d'embauchage : a) art. 105, 107, 139 ; b) art. 34, 36, 56.

de tutelle des adolescents : a) art. 105, 113, 139 ; b) art. 34, 42, 56.

de dépistage des maladies professionnelles : art. 105, 118, 139 ; b) art. 34, 42, 47, 52, 56.

de reprise du travail : art. 112, 139.

<u>A. Case à remplir par l'employeur (1).</u>	Colonne réservée au Service de Statistique
Nom, adresse et n° matricule de l'employeur (ou firme) :	
Nature de l'exploitation :	
Série et n° du carnet sanitaire de la personne à examiner :	
Désignation précise de l'emploi demandé ou occupé par cette personne. {	
Nature des produits ou agents nocifs dégagés, manipulés ou fabriqués inter- venant dans l'exercice de cet emploi : {	
Examens cliniques spéciaux exigés pour cet emploi, en plus de l'examen clinique général, conformément aux dispositions des articles :	
a) 119 et 122, rubriques I, III, VIII, IX A, XI, XII, XV, XVII, XVIII XX et XXI du règlement général pour la protection du travail ;	
b) 48, 50 et 51 de l'arrêté du Régent du 25-9-1947.	
PLIER ICI	
<u>B. Rapport du Médecin-examineur au Médecin du travail (2).</u>	
1. a) Age et sexe de la personne examinée :	
b) Cette personne est { apte (*) à exercer (ou à continuer { inapte l'exercice de) l'emploi qu'elle sollicite (où qu'elle occupe). En cas d'inaptitude :	
c) Cette personne doit renoncer { temporairement (*) à cet { définitivement emploi	
2. Diagnostic complet et explicite des anomalies, des déficiences ou des affections constatées :	
3. Résultat de la recherche des œufs d'ankylostome (chez l'ouvrier mineur de charbonnage seulement) (art. 40 b et 40 bis) :	
Date, signature et adresse du docteur :	

Volet à faire parvenir exclusivement par le médecin-examineur et sous pli fermé à l'adresse indiquée au verso, dans les 15 jours, au plus tard, à dater du présent rapport.

DETACHER ICI

C. Rapport du Médecin-examineur à l'employeur (2).

- a) Nom, prénoms et adresse de l'intéressé :
- b) Série et n° de son carnet sanitaire :
- c) Cette personne est } apte (*) à exercer (ou à continuer l'exercice de) l'emploi
 } inapte
 qu'elle sollicite (ou qu'elle occupe).
- d) En cas d'inaptitude cette personne doit renoncer } temporairement (*) à cet
 } définitivement
 emploi.
- e) Conditions générales de travail recommandées :
-
- Date, signature et adresse du médecin :
-

(*) Effacer les mentions inutiles.

- (1) L'employeur est prié de fournir complètement et consciencieusement les renseignements qui lui sont demandés afin de permettre au médecin de se faire une idée exacte de l'emploi sollicité ou occupé par le travailleur et des risques qu'il comporte éventuellement pour celui-ci.
- (2) Il est instamment demandé au médecin d'écrire très lisiblement.


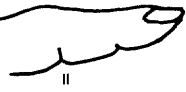

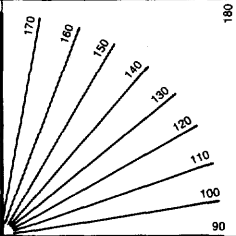
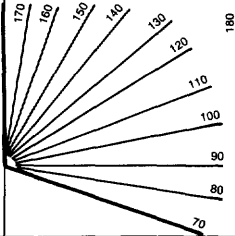
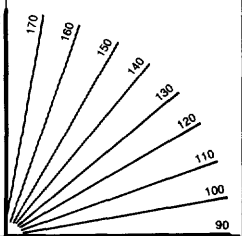
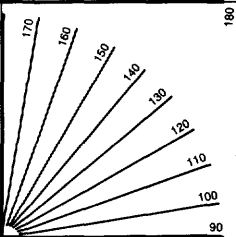
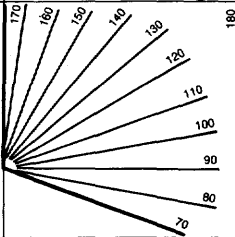
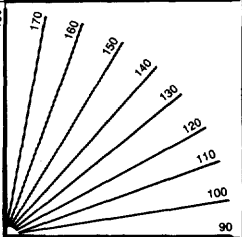
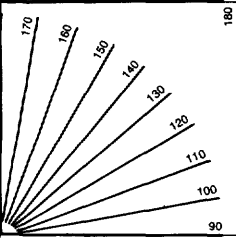
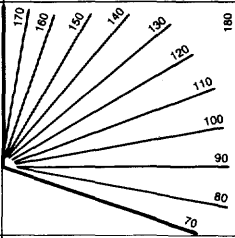
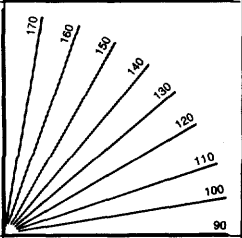
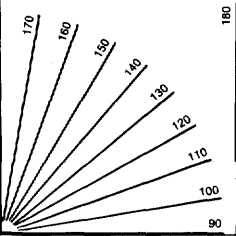
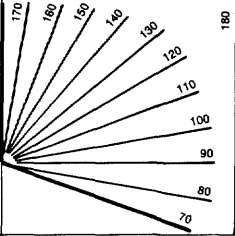
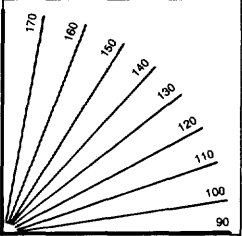
Volet à renvoyer aussitôt que possible à l'employeur par le médecin-examineur ou par le travailleur examiné.

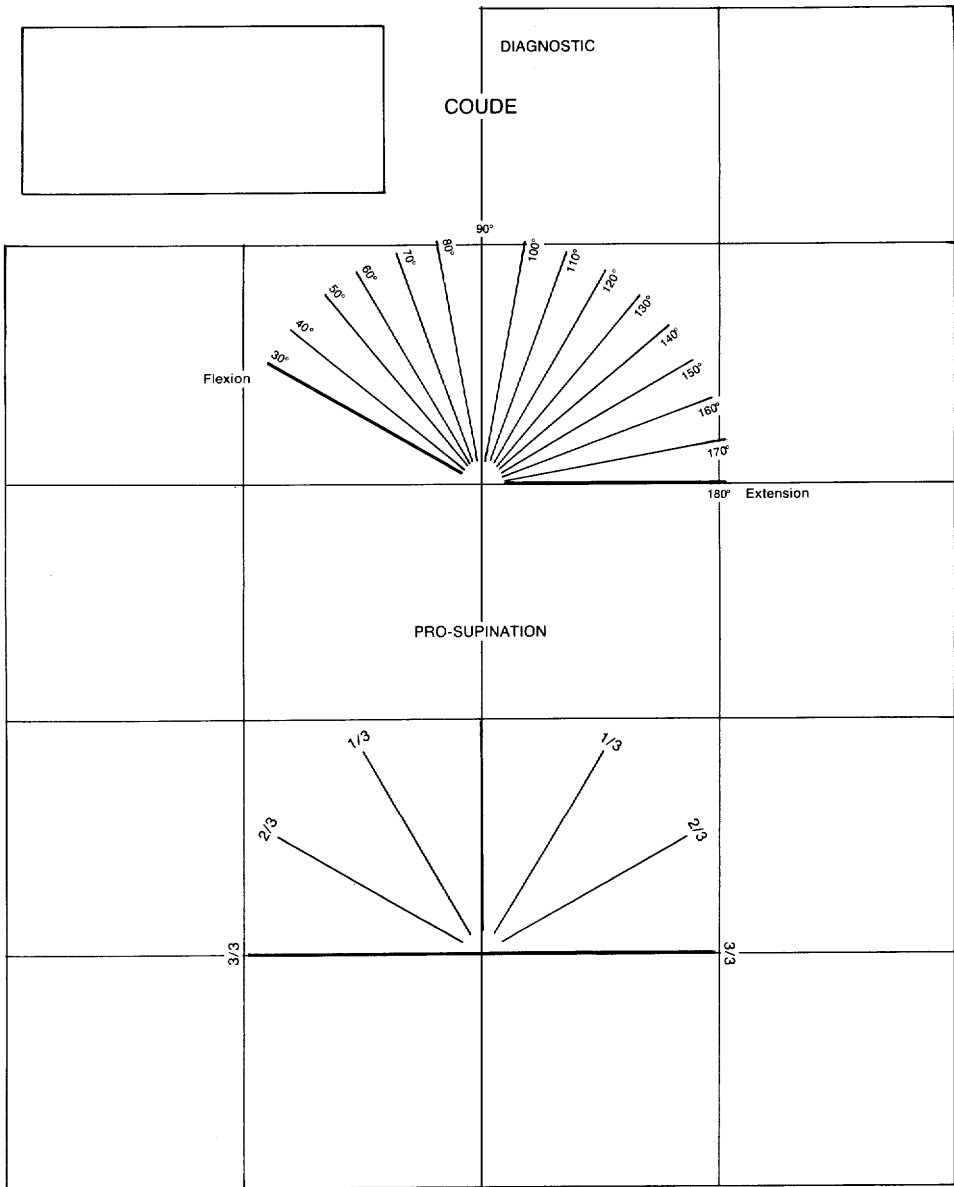
Section réadaptation

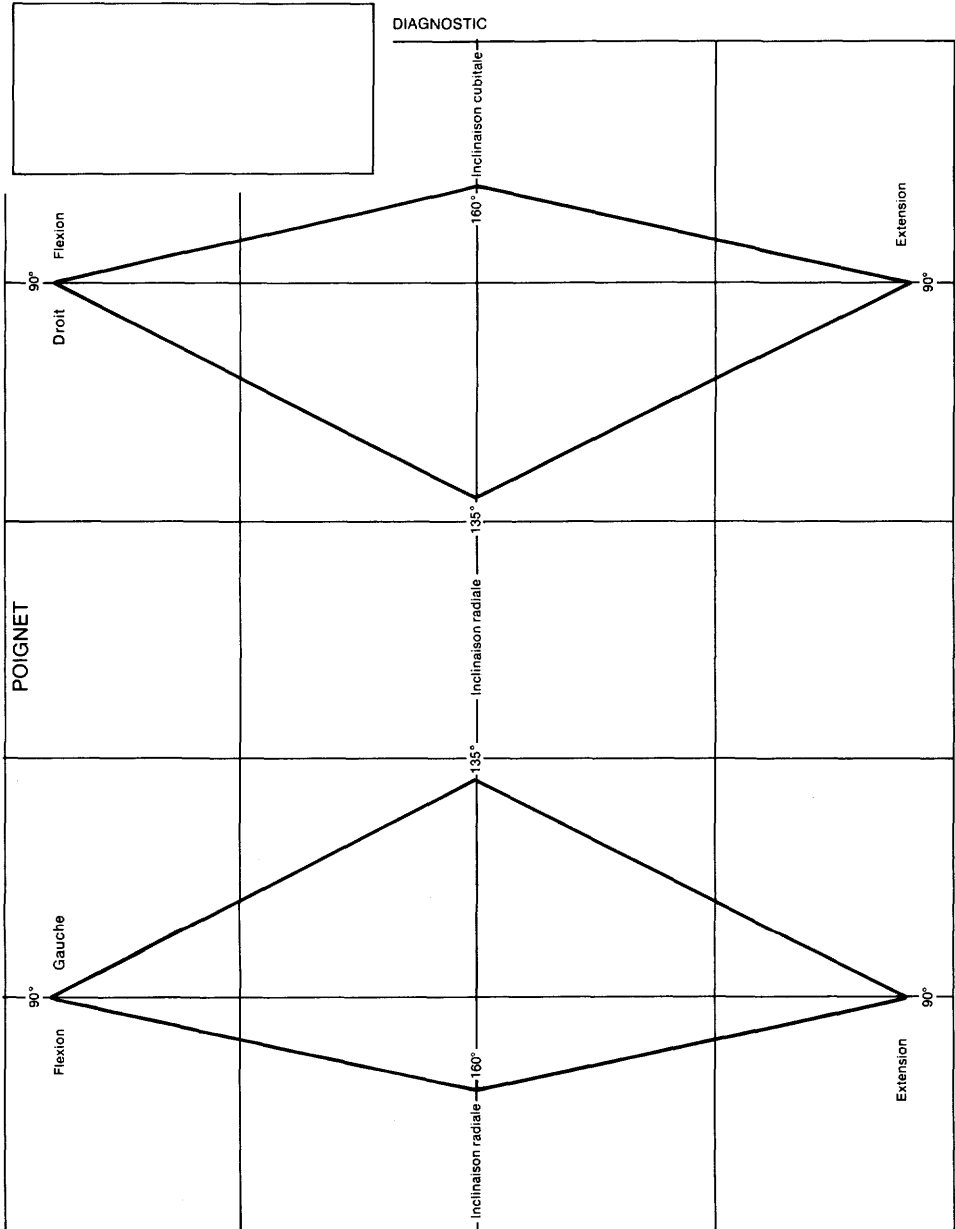
1 + 8 – Fac-similé graphiques pour réadaptation fonctionnelle.

<div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 100%;"></div>		DIAGNOSTIC	
		Opposition	Abduction
I.M.T.R. - Lovervall	Dates		
POUCE			

© 1998 by American Occupational Therapy Association, Inc. All rights reserved.

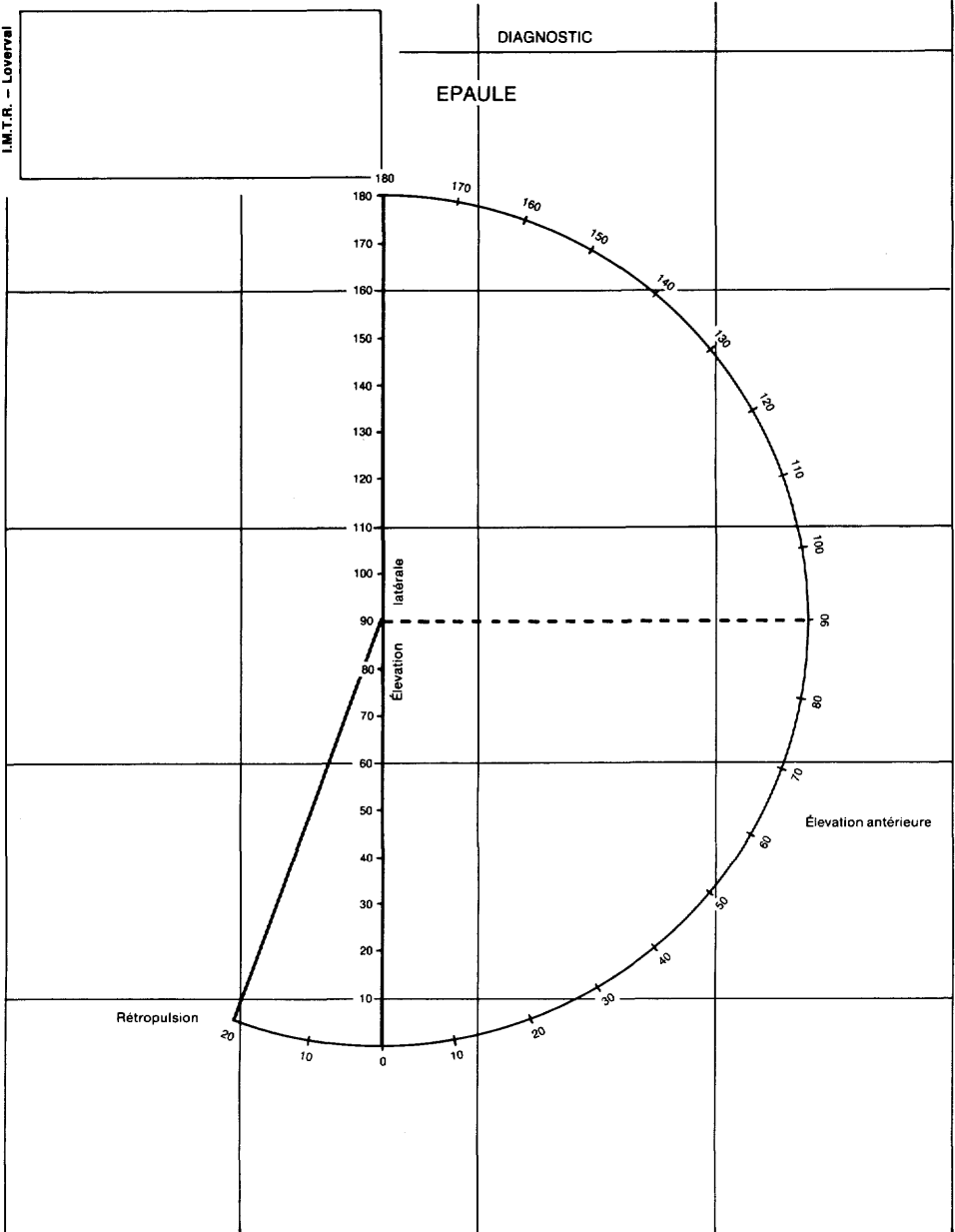
NOM :	DIAGNOSTIC			
	 I	 II	 III	
Auriculaire				
Annulaire				
Majeur				
Index				
	Ph I	Ph II	Ph III	

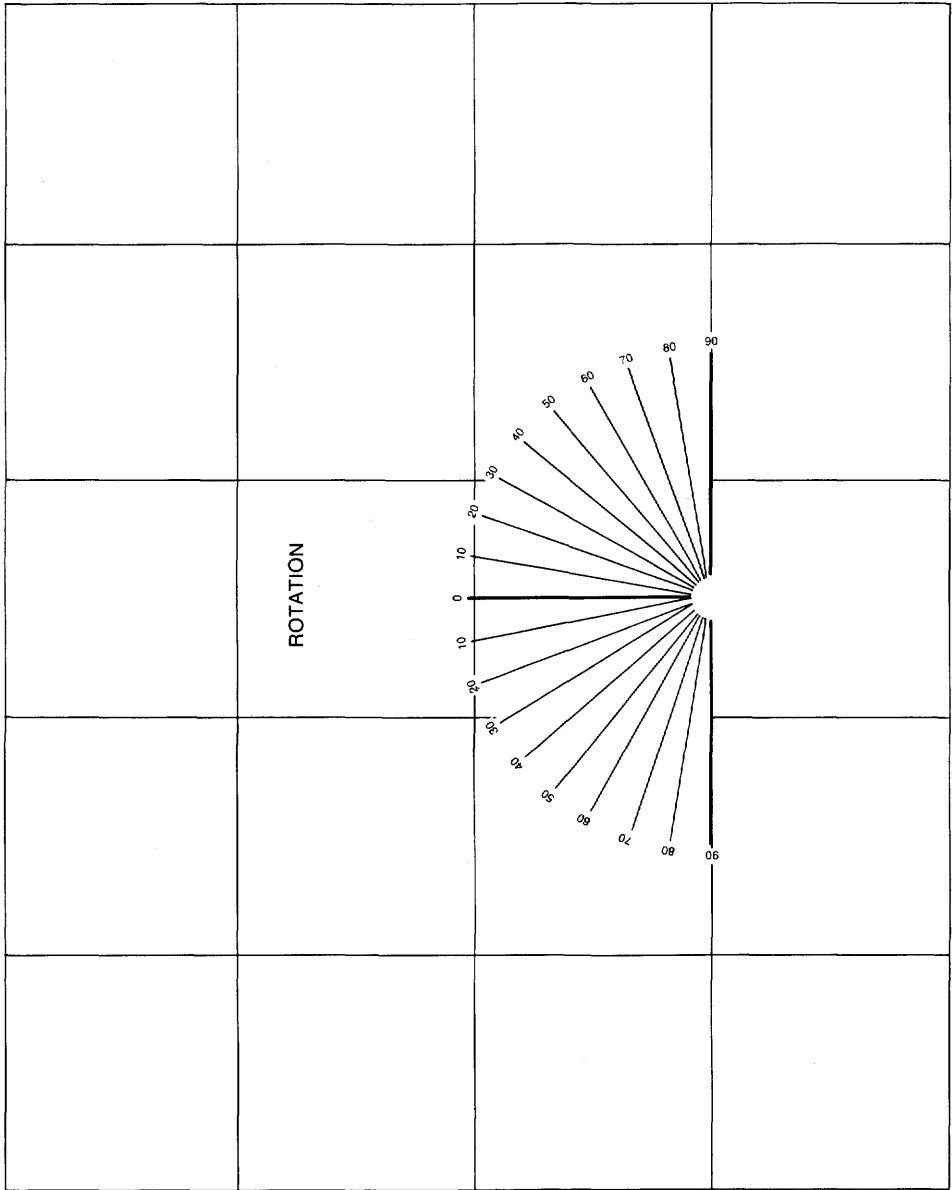


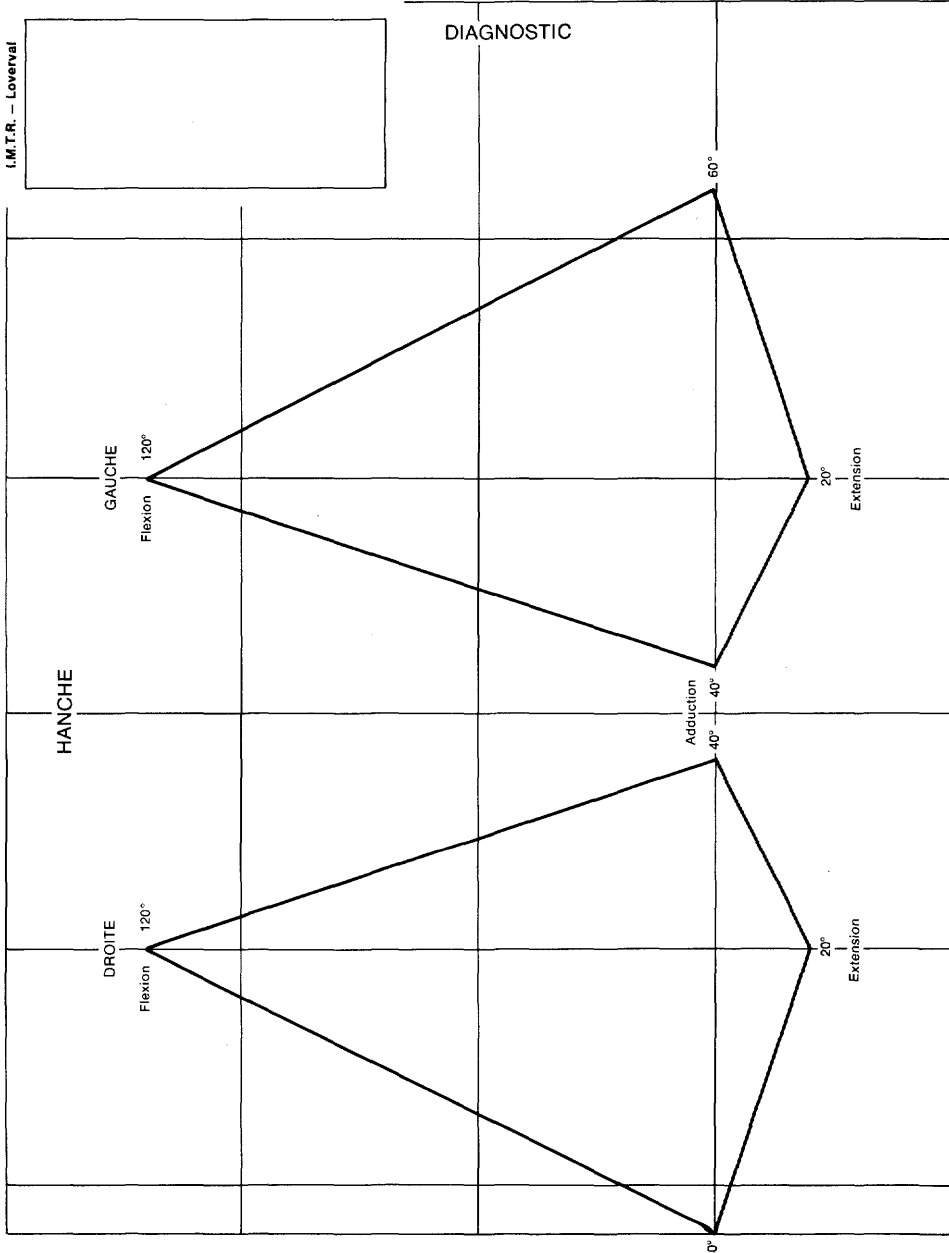


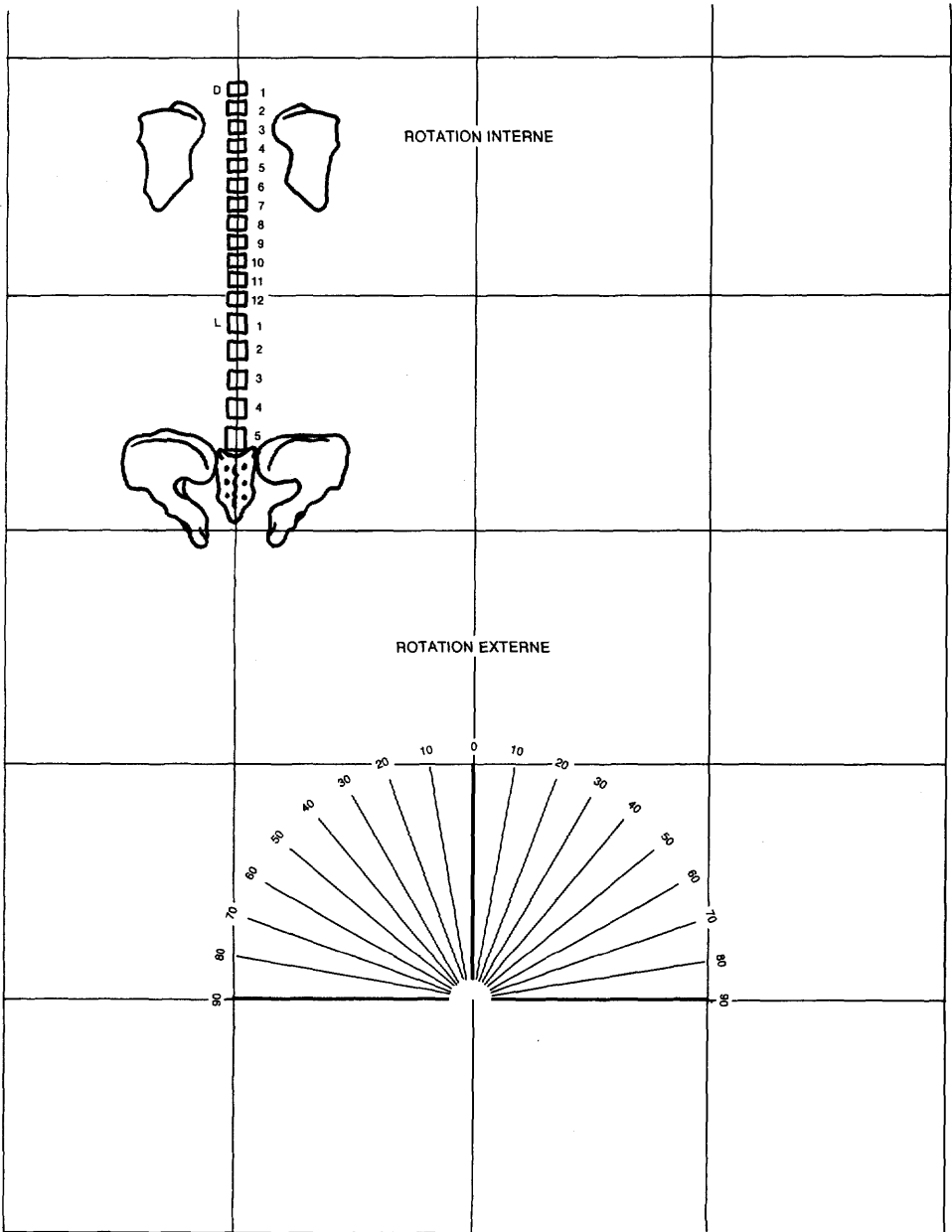
DIAGNOSTIC

EPAULE









Section traumatologie

- 1 Dossier clinique (recto).
- 2 Fiche utilisée pour la notation et transmission d'informations reçues par téléphone, lorsqu'un blessé grave est annoncé (recto).
- 3, 4 Feuille d'admission, à remplir par le chirurgien de garde (recto-verso).
- 5 Fiche d'hospitalisation (recto).
- 6 Protocole opératoire (recto).
- 7 Fiche de soins post-opératoires (recto).
- 8 Bulletin de sortie (recto).
- 9 Information destinées à l'employeur et à l'organisme de prise en charge (recto).
- 10 Fiche statistique de synthèse, système « Rapidtri » (recto).

--

M _____

Date d'ouverture : _____

IDENTITÉ DU BLESSÉ :

HOSPITALISATIONS SUCCESSIVES				
Service	Chambre	Date d'entrée et heure	Date de sortie ou de mutation et heure	

Genre et date d'accident : _____ _____
Employeur : _____ _____
Profession : _____ _____
Cie d'assurance : _____ _____
Référ. acc. : _____

Nationalité	Etat-civil	Religion
Adresses des personnes à prévenir : _____ _____		
Mutuelle : _____		
N° assuré : _____		
Section : _____		
N° carnet : _____		
N° immatric. : _____		
A O	A L	V I P O

MOUVEMENTS DES RADIOGRAPHIES						
RÉCEPTION		EXPÉDITION		Nbre de protoc.	Nbre de clichés	Date des clichés et protocoles
Date	venant de	Date	à			

ARCHIVES	
Date du départ du dossier	Service destinataire

RENSEIGNEMENTS DIVERS :

MÉDECIN TRAITANT : _____ _____ _____
--

LOVERVAL.

à remplir par la standardiste à l'annonce d'un
accidenté grave

Heures	Réception du message	Date _____	Société _____	
			n° tél. : _____	
	Nom du blessé _____		N° médaille : _____	
	Demandez-vous l'ambulance de l'I.M.T.R. ?			OUI NON
	Le transport aura-t-il lieu par brancard ?			OUI NON
	Endroit précis où l'ambulance doit être rendue : _____			
	Indications éventuelles sur l'itinéraire à suivre : _____			
	Région traumatisée _____		Y-a-t-il plaie ?	OUI NON
	Les premiers soins ont-ils été donnés par un médecin ?			OUI NON
	Le blessé est-il gravement shocké ?			OUI NON
A-t-il perdu beaucoup de sang ?			OUI NON	
Le blessé est-il prêt au départ ?			OUI NON	
Indications éventuelles sur le genre de soins donnés _____				
Heure de l'accident : _____				
Heure de départ pour l'I.M.T.R. : _____				
Estimation de l'heure d'arrivée : _____				
Le blessé a-t-il sa carte d'identité sur lui ?			OUI NON	
La société fait-elle le nécessaire pour avertir la famille ?			OUI NON	
Indications réservées à l'I.M.T.R. _____				

La standardiste,

L'infirmière,

I. M. T. R.

(a. s. b. l.)
1, rue de Villers
LOVERVAL

Service de Traumatologie

D^r P. LECLERCQ
D^r B. PESTIAUX

Feuille d'Admission

Dossier Chir. n°

CHIRURGIEN :

INTERNE :

Noms et prénoms du blessé :

Adresse :

Né le, à Nationalité :

Employeur : Profession :

Responsabilité couverte par :

Accidenté le, à h. - Admis à la garde le à h.

Accident de : Travail - CT - Roulage - domestique - autre cause :

ANAMNESE

Source d'information :

Circonstances :

Examen : Etat de conscience à l'entrée :

P. A. : Pouls : Respiration :

Signes de choc :

Tête :

Cou :

Thorax :

Colonne :

Membres supérieurs :

Bassin :

Membres inférieurs :

Voies respiratoires supérieures :

Système nerveux :

Système urinaire :

Abdomen :

Examens spéciaux urgents demandés :

R. X. :
.....
.....
.....

Divers :
.....

DIAGNOSTIC PROVISOIRE (à remplir par le chirurgien de garde) :
.....
.....

TRAITEMENT D'URGENCE (à remplir par le chirurgien de garde) :
.....
.....

ÉVOLUTION :

..... hs. :
..... hs. :
..... hs. :
..... hs. :
..... hs. :
..... hs. :

TRAITEMENT ULTÉRIEUR A ENVISAGER (à remplir par le chirurgien de garde) :
.....
.....

REMARQUES :
.....
.....
.....

(s) L'Interne de garde,

(s) Le Chirurgien de garde,

Le à hs. Le à hs.

I. M. T. R. - LOVERVAL
Fiche d'hospitalisation

Nom		Prénoms :		Dossier n°	
Adresse		Lieu et date de naissance			
HOSPITALISATIONS SUCCESSIVES				Genre et date d'accident :	
Service	Chambre	Date d'entrée et heure	Date de sortie ou de mutation et heure	Employeur : Profession : Cle d'assurance : Référ. acc. :	
				Nationalité	Etat-civil
				Refugee	
				Adresse des personnes à prévenir :	
				Mutuelle :	
				Nom assuré :	
				Section :	
				No carnet :	
				No immatric. :	
				A O	A L
				V	I
				P	O
RENSEIGNEMENTS DIVERS :					
MÉDECIN TRAITANT : Blessé amené par : Client privé : Dr.			Chambre demandée		Catégorie : Prix : Paraphe client :

I. M. T. R.

(s. r. l.)

1, RUE DE VILLERS
LOVERVAL
TÉL. 07/36.20.50

Dossier chirurg. N°

Loverval, le

PROTCOLE OPÉRATOIRE

Service de Traumatologie

D^r P. LECLERCQ

D^r B. PESTIAUX

Malade :

Chambre :

Opérateur :	<u>Résumé opératoire</u>
Assistants :	

Anesthésie : Anesthésiste :

Mode d'Anesthésie :

Préparations :

<u>Intervention</u> :	

I.M.T.R. - Loverval

N° dossier _____

Date : _____

SOINS POST-OPERATOIRES

Identité du blessé : _____

Lever à _____

Faire boire à _____

Régime : _____

Aspiration _____

Faire souffler 10 fois toutes les heures

Oxygène : _____

Sonder à _____ heures si pas uriné spontanément

Position : _____

Mécanothérapie _____

Antibiotiques _____

Calmants _____

Baxters _____

Divers : _____

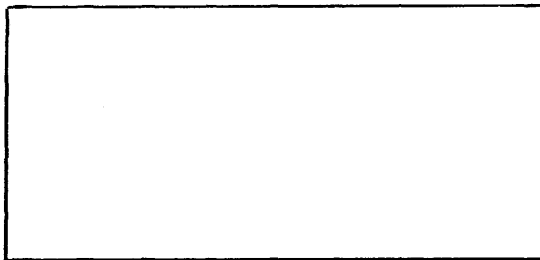
Le Chirurgien,

L'Anesthésiste,

L'Infirmière-chef,

507/03.12

BULLETIN
DE
SORTIE



Autorisation médicale

Je soussigné Dr. _____ autorise le
blessé précité à quitter le service de _____
le _____ à _____ heures

Moyen de transport : ambulance - véhicule normal
par : I.M.T.R. - Employeur - Propres moyens

- Il sera traité ambulatoirement au service de
Porte. (prochaine consult : le _____ à _____ H)
- Il est remis à la disposition du dispensaire
de son employeur.
- Il devient externe en réadaptation
- Il reprend le travail à la date du _____

Signature du médecin

Visa Secrétariat

Communicat. tél. : _____ Frs

Le blessé a quitté
l'I.M.T.R. à _____ h
La préposée au bureau
d'accueil

30/02/34

NB. Ce document est à usage interne et doit être
remis au bureau d'accueil au moment de la
sortie.

RÉFÉRENCES DU BLESSÉ :

Date :

MESSIEURS,

*Nous portons à votre connaissance
qu'en date du
le blessé cité sous référence,*

- entre en hospitalisation (Chirurg. - Réadapt. - Observ. - Exam. spécx :).
Durée probable :
- quitte l'hospitalisation (Chirurg. - Réadapt. - Observ. - Exam. spécx :)
- a subi les examens prévus (Neuro - Ophtalmo. - O. R. L. - Stomato). - (S. P. C.)
- entre en traitement comme externe au service : Porte-Réad. - Neuro-Ophtal. - O. R. L. - Stomato.
Consultation suivante : à h.)
Déplact : propres moyens - véhicule IMTR / employeur.
- a terminé son traitement comme externe au service : Porte - Réadapt. - Neuro - Ophtalmo -
O. R. L. - Stomato.
- I. T. T. à prévoir :
- a été remis à la disposition du dispensaire de son employeur.
- n'est / n'était pas en cessation de travail.
- Il reprend son travail à la date du
-

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

I. M. T. R.

Association des Instituts de Médecine.
de Traumatologie
et de Réadaptation Professionnelle
des Industries et du Commerce
(a s b l)

**1. RUE DE VILLERS
LOVERVAL**

(Boite postale n° 20 - Couillet)
Tél. 07 382050

DESTINATAIRE :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
<table border="1"> <tr> <td>Obit</td><td>< 5 %</td><td>< 10 %</td><td>< 20 %</td><td>> 100 %</td><td>Mort ignoré</td><td>< 15 i.</td><td>< 1 m.</td><td>< 2 m.</td><td>< 4 m.</td><td>< 1 an.</td><td>> 1 an.</td><td>Indéterm.</td><td>Locale</td><td>Générale</td><td>Chaque</td><td>Veineuse</td><td>Risqueur</td><td>Analyses</td><td>Catamés</td><td>Troubles digestifs</td><td>Infection</td><td>Nerveuse</td><td>Revascularisation</td><td>Médical</td><td>Repos</td><td>Observation</td><td>Avifs</td><td>Orthopédique</td><td>Chirurgicale</td><td>Immobilisation</td><td>Suture</td><td>Mise au point</td><td>Soins locaux</td><td>Excision</td><td>Ligature</td><td>Plastique</td><td>Section</td><td>Enfouissement</td><td>Greffes osseuses</td><td>Greffes cutanées</td><td>Autre greffe</td><td>Synthèse</td><td>Curetage</td><td>P % distance</td><td>Idéducation</td><td>Autre</td><td>Arthroscopie</td><td>Empoison</td><td>Noyade</td><td>Electro</td><td>Radiation</td><td>Anurie</td><td>Empoison</td> </tr> </table>																	Obit	< 5 %	< 10 %	< 20 %	> 100 %	Mort ignoré	< 15 i.	< 1 m.	< 2 m.	< 4 m.	< 1 an.	> 1 an.	Indéterm.	Locale	Générale	Chaque	Veineuse	Risqueur	Analyses	Catamés	Troubles digestifs	Infection	Nerveuse	Revascularisation	Médical	Repos	Observation	Avifs	Orthopédique	Chirurgicale	Immobilisation	Suture	Mise au point	Soins locaux	Excision	Ligature	Plastique	Section	Enfouissement	Greffes osseuses	Greffes cutanées	Autre greffe	Synthèse	Curetage	P % distance	Idéducation	Autre	Arthroscopie	Empoison	Noyade	Electro	Radiation	Anurie	Empoison																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
Obit	< 5 %	< 10 %	< 20 %	> 100 %	Mort ignoré	< 15 i.	< 1 m.	< 2 m.	< 4 m.	< 1 an.	> 1 an.	Indéterm.	Locale	Générale	Chaque	Veineuse	Risqueur	Analyses	Catamés	Troubles digestifs	Infection	Nerveuse	Revascularisation	Médical	Repos	Observation	Avifs	Orthopédique	Chirurgicale	Immobilisation	Suture	Mise au point	Soins locaux	Excision	Ligature	Plastique	Section	Enfouissement	Greffes osseuses	Greffes cutanées	Autre greffe	Synthèse	Curetage	P % distance	Idéducation	Autre	Arthroscopie	Empoison	Noyade	Electro	Radiation	Anurie	Empoison																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
<table border="1"> <tr> <td>Enfant</td><td>Adulte</td><td>Yeillard</td><td>Trouvail léger</td><td>Trouvail sédentaire</td><td>A.T.</td><td>A.C.T.</td><td>Autres</td><td>Frais</td><td>En évolution</td><td>Séquelles</td><td>Photo</td><td>Etat antérieur</td><td>Ligaments</td><td>Muscles</td><td>Aponeuroses</td><td>Bourses séreuses</td><td>Cartilages</td><td>Duques</td><td>Intervertebraux</td><td>Artere</td><td>Veine</td><td>Mollie</td><td>Nerf</td><td>Sympathique</td><td>Articulation</td><td>Corne</td><td>S.N.C.</td><td>Organe</td><td>Motricion</td><td>1/3 inf.</td><td>1/3 moy.</td><td>1/3 sup.</td><td>Os</td><td>Disque</td><td>Autres os</td><td>Diagnost.</td><td>Douleur</td><td>Eude RANDIRI N° 487</td> </tr> </table>																	Enfant	Adulte	Yeillard	Trouvail léger	Trouvail sédentaire	A.T.	A.C.T.	Autres	Frais	En évolution	Séquelles	Photo	Etat antérieur	Ligaments	Muscles	Aponeuroses	Bourses séreuses	Cartilages	Duques	Intervertebraux	Artere	Veine	Mollie	Nerf	Sympathique	Articulation	Corne	S.N.C.	Organe	Motricion	1/3 inf.	1/3 moy.	1/3 sup.	Os	Disque	Autres os	Diagnost.	Douleur	Eude RANDIRI N° 487																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
Enfant	Adulte	Yeillard	Trouvail léger	Trouvail sédentaire	A.T.	A.C.T.	Autres	Frais	En évolution	Séquelles	Photo	Etat antérieur	Ligaments	Muscles	Aponeuroses	Bourses séreuses	Cartilages	Duques	Intervertebraux	Artere	Veine	Mollie	Nerf	Sympathique	Articulation	Corne	S.N.C.	Organe	Motricion	1/3 inf.	1/3 moy.	1/3 sup.	Os	Disque	Autres os	Diagnost.	Douleur	Eude RANDIRI N° 487																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
<table border="1"> <tr> <td colspan="17">RESUME DU CAS :</td> </tr> <tr> <td colspan="17">STRUCTURE ATTEINTE :</td> </tr> <tr> <td colspan="17">ADMINISTRATION :</td> </tr> <tr> <td colspan="17">ADRESSE :</td> </tr> </table>																	RESUME DU CAS :																	STRUCTURE ATTEINTE :																	ADMINISTRATION :																	ADRESSE :																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
RESUME DU CAS :																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
STRUCTURE ATTEINTE :																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
ADMINISTRATION :																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
ADRESSE :																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
<table border="1"> <tr> <td colspan="17">TETE-TOU</td> </tr> <tr> <td colspan="17">THORAX</td> </tr> <tr> <td colspan="17">ABDOMEN LOMBES</td> </tr> <tr> <td colspan="17">COLONNE</td> </tr> <tr> <td colspan="17">MEMBRES SUPERIEURS</td> </tr> <tr> <td colspan="17">MEMBRES INFERIEURS</td> </tr> <tr> <td colspan="17">D^r PESTIAUX LECLERCO</td> </tr> </table>																	TETE-TOU																	THORAX																	ABDOMEN LOMBES																	COLONNE																	MEMBRES SUPERIEURS																	MEMBRES INFERIEURS																	D ^r PESTIAUX LECLERCO																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
TETE-TOU																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
THORAX																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
ABDOMEN LOMBES																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
COLONNE																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
MEMBRES SUPERIEURS																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
MEMBRES INFERIEURS																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
D ^r PESTIAUX LECLERCO																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
<table border="1"> <tr> <td colspan="17">L.M.T.R. - Loverval - Service de Traumatologie - D^r LECLERCO et PESTIAUX</td> </tr> <tr> <td colspan="17">LESIONS INITIALES</td> </tr> <tr> <td colspan="17">SYNDROMES GENER.</td> </tr> </table>																	L.M.T.R. - Loverval - Service de Traumatologie - D ^r LECLERCO et PESTIAUX																	LESIONS INITIALES																	SYNDROMES GENER.																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
L.M.T.R. - Loverval - Service de Traumatologie - D ^r LECLERCO et PESTIAUX																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
LESIONS INITIALES																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
SYNDROMES GENER.																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
<table border="1"> <tr> <td colspan="17">Douleurs</td> </tr> <tr> <td colspan="17">Subjectif</td> </tr> <tr> <td colspan="17">Confusion</td> </tr> <tr> <td colspan="17">Echymose</td> </tr> <tr> <td colspan="17">Plaie superf.</td> </tr> <tr> <td colspan="17">Plaie prof.</td> </tr> <tr> <td colspan="17">Hématome</td> </tr> <tr> <td colspan="17">Epanchement</td> </tr> <tr> <td colspan="17">Ecrasement</td> </tr> <tr> <td colspan="17">Décollement</td> </tr> <tr> <td colspan="17">Corps étranger</td> </tr> <tr> <td colspan="17">Fract. ouverte</td> </tr> <tr> <td colspan="17">Fract. fermée</td> </tr> <tr> <td colspan="17">Décoll. épiphys.</td> </tr> <tr> <td colspan="17">Entorse</td> </tr> <tr> <td colspan="17">Luxation</td> </tr> <tr> <td colspan="17">Section-Rupture</td> </tr> <tr> <td colspan="17">Cicatrice vicieuse</td> </tr> <tr> <td colspan="17">Amputation Traumat.</td> </tr> <tr> <td colspan="17">Infection-Inflammation</td> </tr> <tr> <td colspan="17">Paralysie</td> </tr> <tr> <td colspan="17">Géture-Réture</td> </tr> <tr> <td colspan="17">Pseudarthrose</td> </tr> <tr> <td colspan="17">Anévrysme</td> </tr> <tr> <td colspan="17">Fique</td> </tr> <tr> <td colspan="17">Fibrillation-Arrêt card.</td> </tr> <tr> <td colspan="17">Cal vicieux</td> </tr> <tr> <td colspan="17">Ischémie</td> </tr> <tr> <td colspan="17">Hernie</td> </tr> <tr> <td colspan="17">Commotion</td> </tr> <tr> <td colspan="17">Compression</td> </tr> <tr> <td colspan="17">Gd. Délabrement</td> </tr> <tr> <td colspan="17">Obstruction</td> </tr> <tr> <td colspan="17">Perforation</td> </tr> <tr> <td colspan="17">Aff. non traum.</td> </tr> <tr> <td colspan="17">Choc</td> </tr> <tr> <td colspan="17">Coma</td> </tr> <tr> <td colspan="17">Crush-Blast.</td> </tr> <tr> <td colspan="17">Intox. aiguë</td> </tr> <tr> <td colspan="17">Intox. chron.</td> </tr> <tr> <td colspan="17">Anophylaxie</td> </tr> <tr> <td colspan="17">Brûlures</td> </tr> </table>																	Douleurs																	Subjectif																	Confusion																	Echymose																	Plaie superf.																	Plaie prof.																	Hématome																	Epanchement																	Ecrasement																	Décollement																	Corps étranger																	Fract. ouverte																	Fract. fermée																	Décoll. épiphys.																	Entorse																	Luxation																	Section-Rupture																	Cicatrice vicieuse																	Amputation Traumat.																	Infection-Inflammation																	Paralysie																	Géture-Réture																	Pseudarthrose																	Anévrysme																	Fique																	Fibrillation-Arrêt card.																	Cal vicieux																	Ischémie																	Hernie																	Commotion																	Compression																	Gd. Délabrement																	Obstruction																	Perforation																	Aff. non traum.																	Choc																	Coma																	Crush-Blast.																	Intox. aiguë																	Intox. chron.																	Anophylaxie																	Brûlures																
Douleurs																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Subjectif																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Confusion																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Echymose																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Plaie superf.																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Plaie prof.																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Hématome																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Epanchement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Ecrasement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Décollement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Corps étranger																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Fract. ouverte																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Fract. fermée																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Décoll. épiphys.																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Entorse																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Luxation																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Section-Rupture																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Cicatrice vicieuse																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Amputation Traumat.																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Infection-Inflammation																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Paralysie																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Géture-Réture																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Pseudarthrose																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Anévrysme																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Fique																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Fibrillation-Arrêt card.																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Cal vicieux																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Ischémie																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Hernie																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Commotion																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Compression																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Gd. Délabrement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Obstruction																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Perforation																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Aff. non traum.																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Choc																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Coma																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Crush-Blast.																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Intox. aiguë																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Intox. chron.																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Anophylaxie																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Brûlures																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										

RECUEIL D'INFORMATION PRATIQUE

N° 3

Prof. Ing. Sergio Bonamico
Prof. Dr Virgilio D'Onofrio

Étude monographique d'un centre interentreprises de médecine et traumatologie du travail en Belgique

(CENTRE I.M.T.R. DE LOVERVAL)

ANNEXES

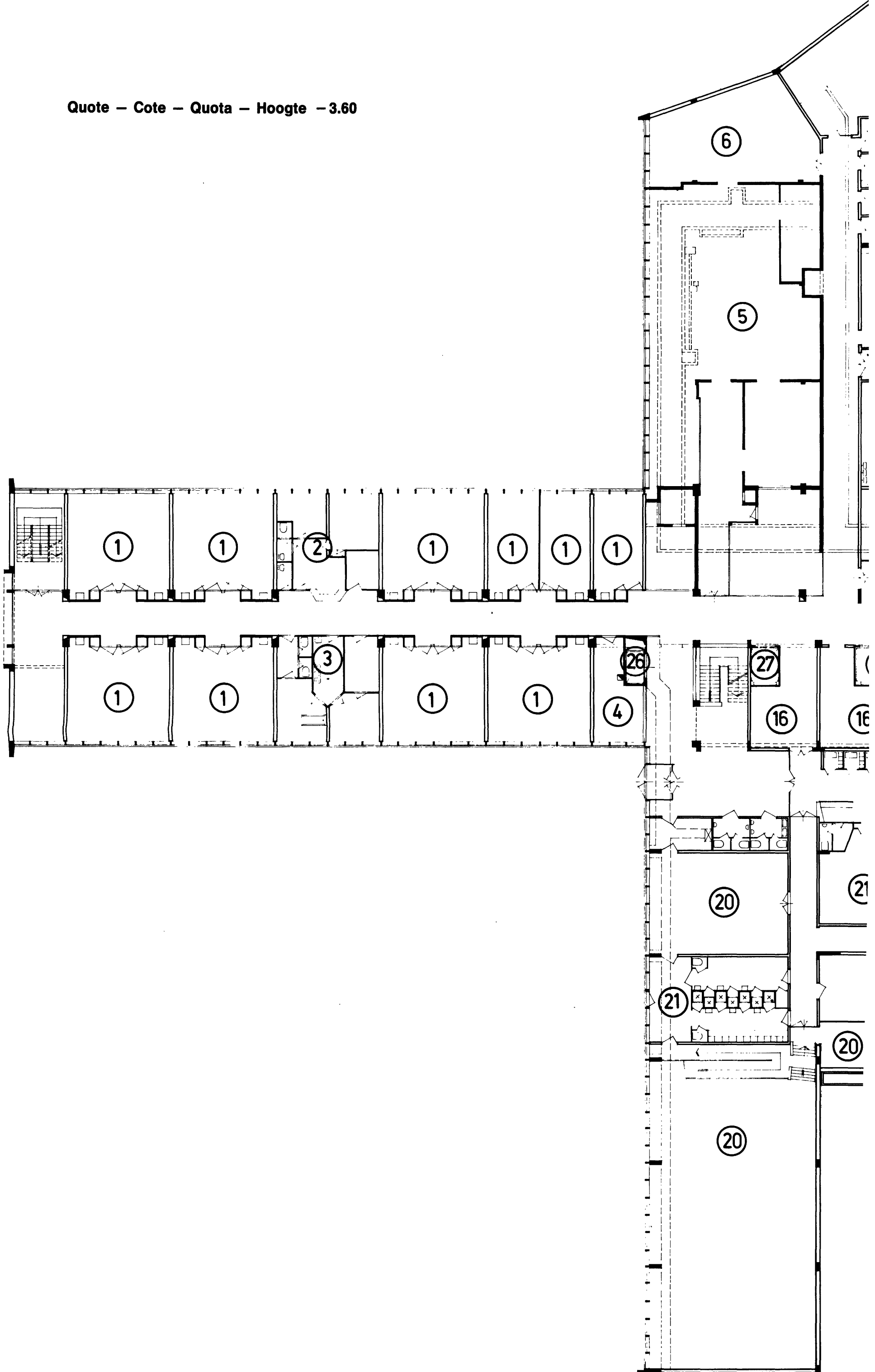
LOVERVAL – Cote – 3,60

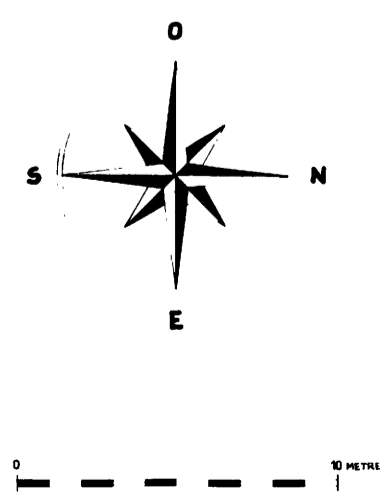
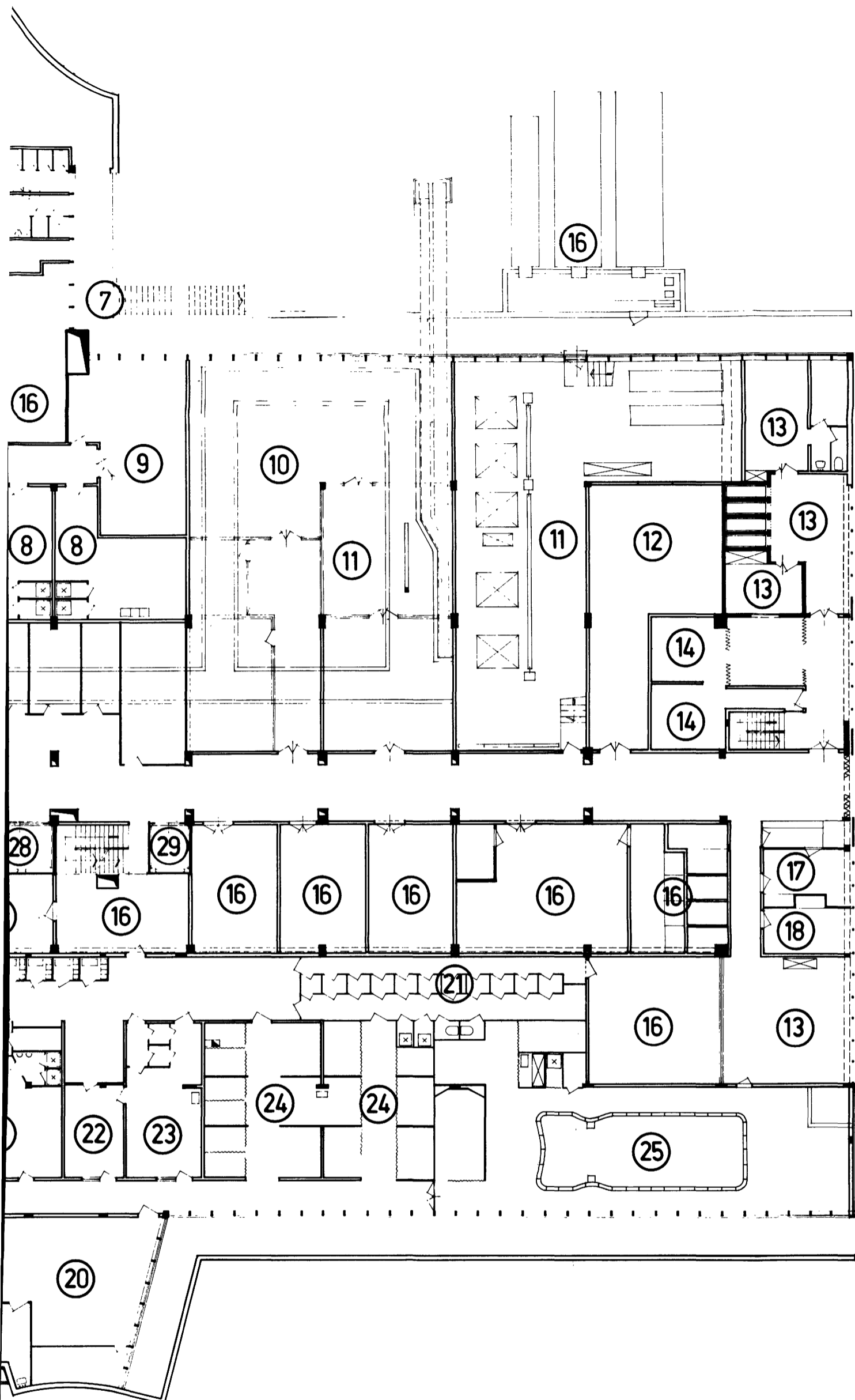
- 1 – Chambre de malades
- 2 – Garde d'étage
- 3 – Groupe hygiénique
- 4 – Office
- 5 – Groupe cuisines
- 6 – Réfectoire du personnel de cuisine
- 7 – Entrée de service
- 8 – Vestiaire du personnel
- 9 – Réfectoire du personnel
- 10 – Salle de repassage
- 11 – Blanchisserie
- 12 – Magasin
- 13 – Nécrologie
- 14 – Chambres mortuaires
- 15 – Chapelle
- 16 – Centrales - Installations techniques
- 17 – Économe
- 18 – Bureau technique
- 19 – Laboratoire d'entretien
- 20 – Salle de gymnastique et de soins
- 21 – Vestiaire
- 22 – Instructeur
- 23 – Médecin
- 24 – Électrothérapie
- 25 – Balnéothérapie
- 26 – Monte-charge
- 27 – Ascenseur visiteurs
- 28 – Ascenseur chariots
- 29 – Ascenseur service

LOVERVAL – Cote 0,00

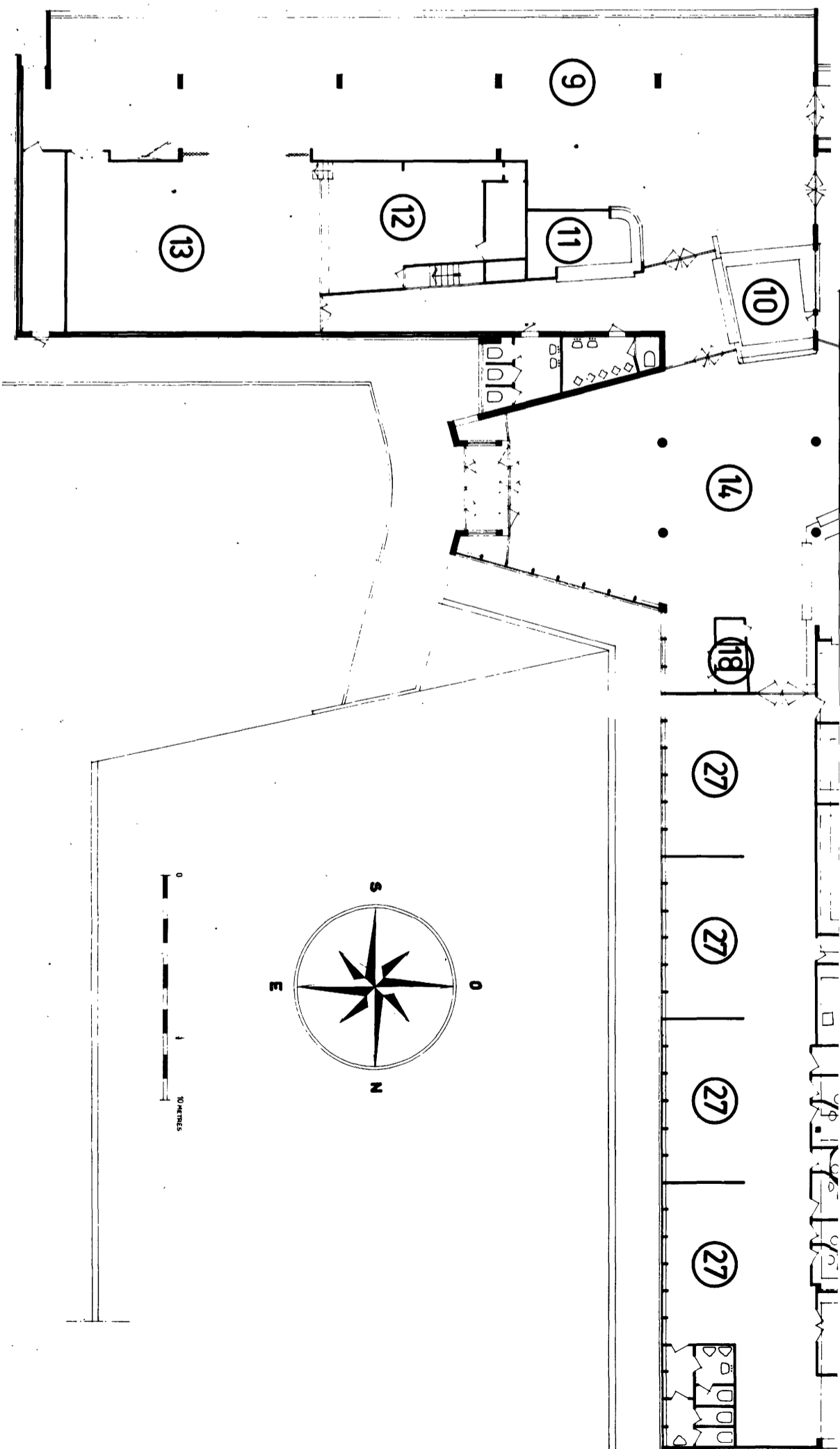
- 1 – Interventions sur brûlures
- 2 – Hospitalisation brûlés
- 3 – Contrôle
- 4 – Bains et soins
- 5 – Logements infirmiers
- 6 – Séjour-restaurant infirmiers
- 7 – Vestiaire
- 8 – Office
- 9 – Restaurant-séjour
- 10 – Bar
- 11 – Lingerie
- 12 – Chapelle
- 13 – Salle de réunions
- 14 – Hall principal
- 15 – Admissions
- 16 – Renseignements - réclamations
- 17 – Cabines pour entrevues
- 18 – Cabines téléphoniques
- 19 – Entrée secours d'urgence
- 20 – Box isolés
- 21 – Box blessés
- 22 – Interventions de secours d'urgence
- 23 – Réanimation des choqués
- 24 – Infirmiers
- 25 – Examens
- 26 – Médecin
- 27 – Attente
- 28 – Bureaux - services auxiliaires
- 29 – Attente brancards
- 30 – Préparation blessés
- 31 – Cabinet de radiographie
- 32 – Développement plaques
- 33 – Préparation - visionnement plaques
- 34 – Pharmacie
- 35 – Laboratoire de bactériologie
- 36 – Laboratoire de chimie
- 37 – Bureaux des laboratoires
- 38 – O.R.L.
- 39 – Ophtalmologie
- 40 – Neurologie
- 41 – Stomatologie
- 42 – Biométrie
- 43 – Métabolisme
- 44 – Hématologie
- 45 – Examens psychotechniques
- 46 – Laboratoire
- 47 – Examens particuliers

Quote - Cote - Quota - Hoogte - 3.60

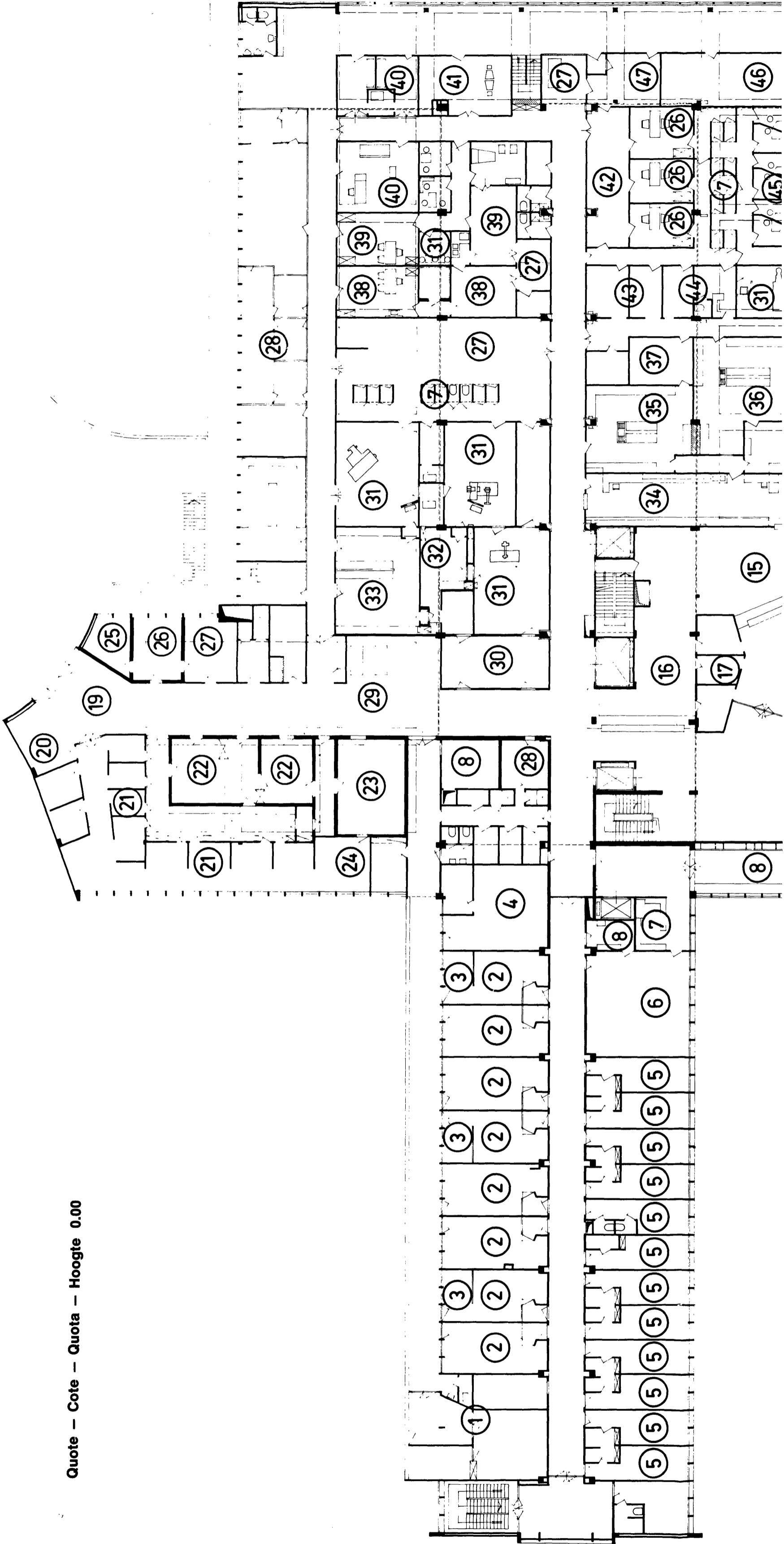




Quote – Cote – Quota – Hoogte – 3.60

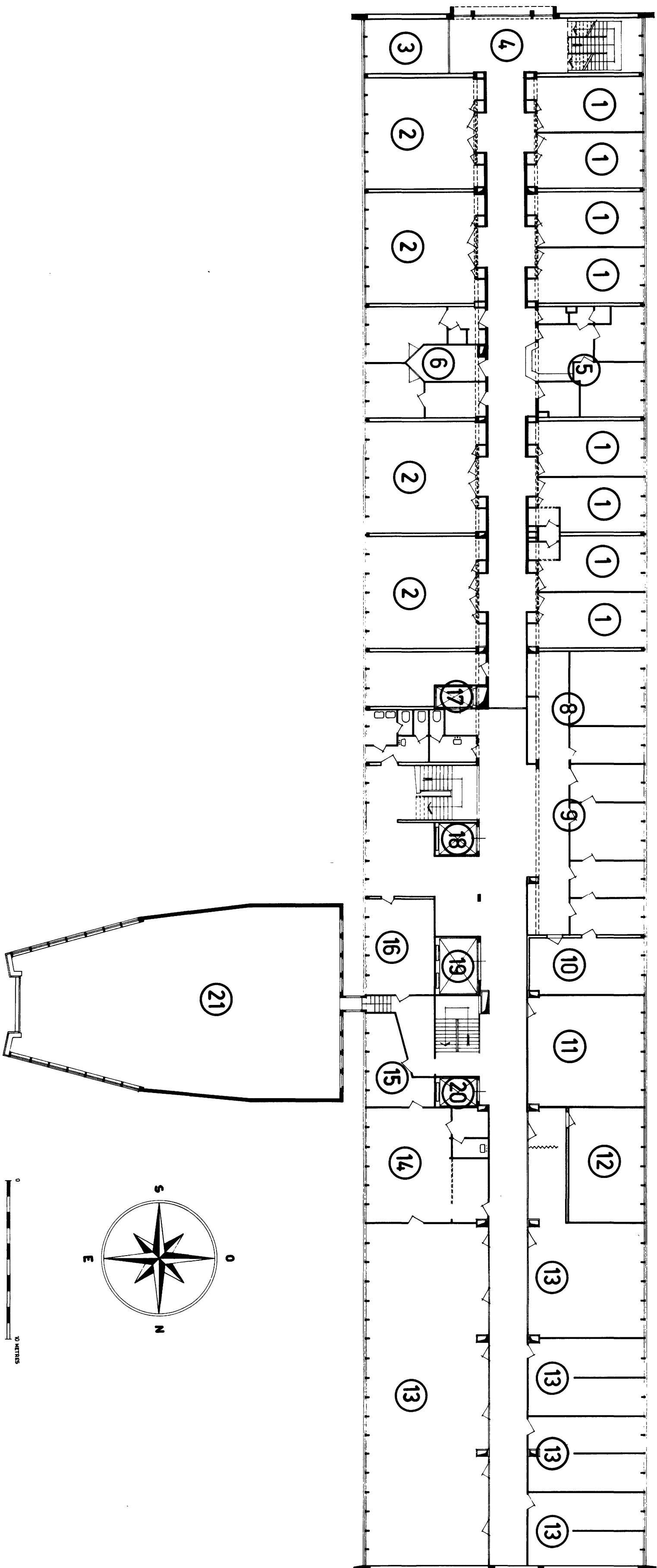


Quote -- Cote -- Quota -- Hoogte 0.00

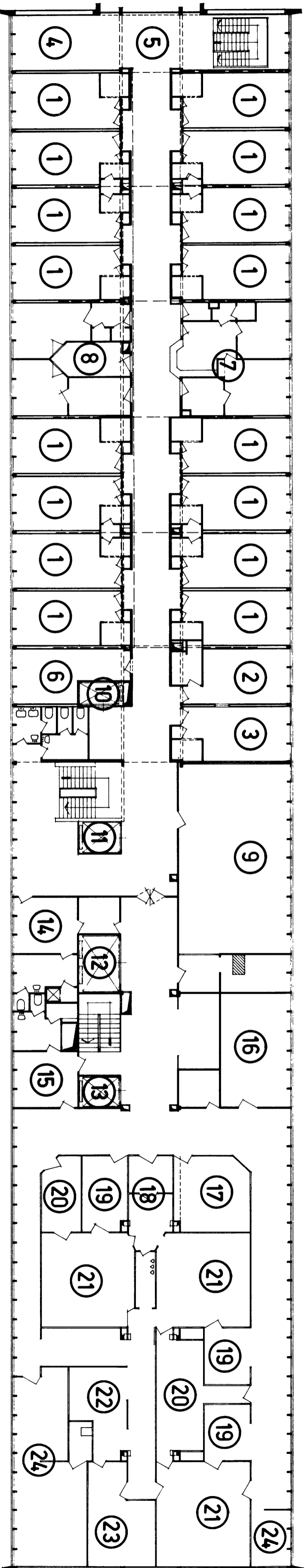


Quote -- Cote -- Quota -- Hoogte 0.00

Quote -- Cote -- Quota -- Hoogte 0.00

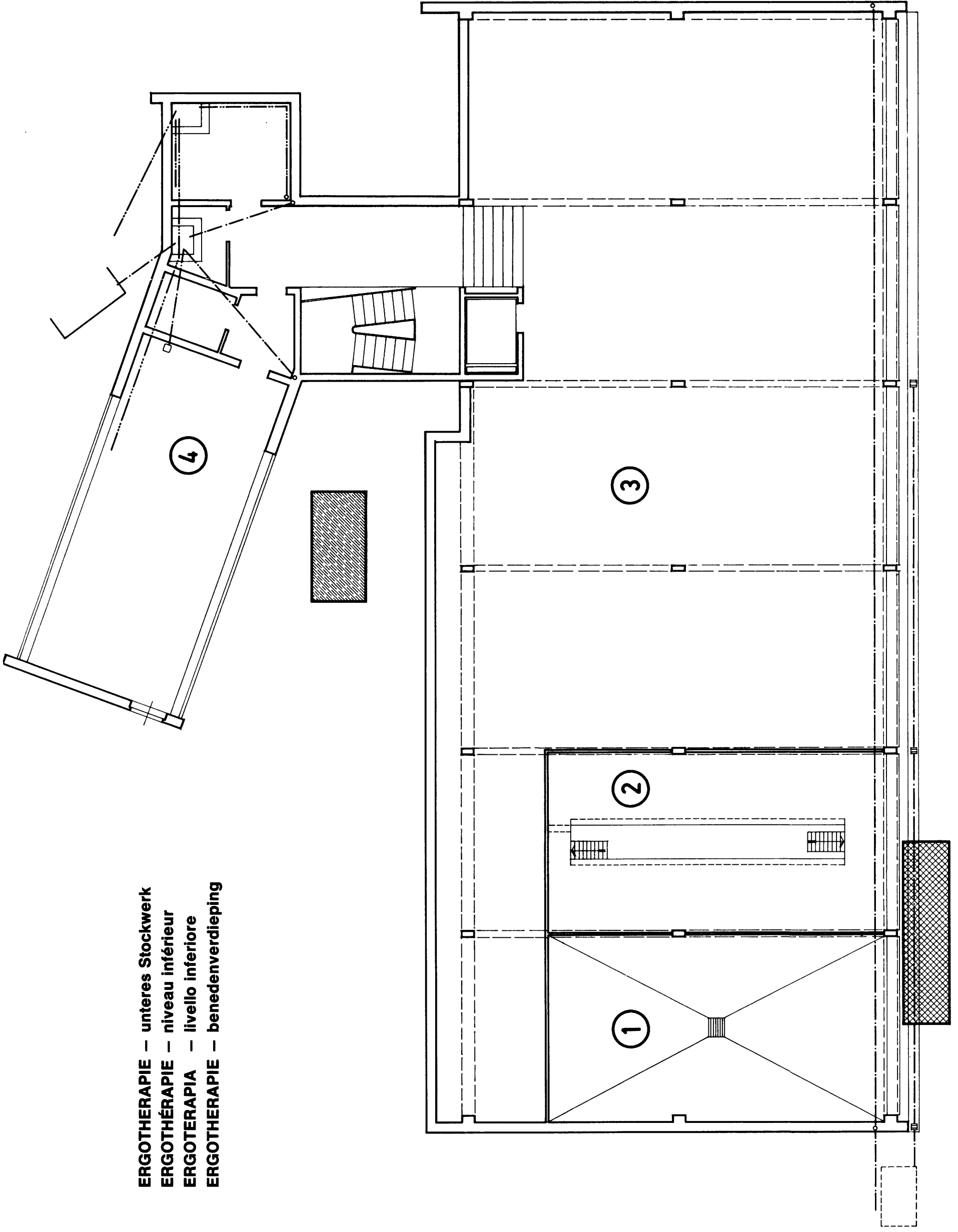


Quote — Cote — Quota — Hoogte + 7.30



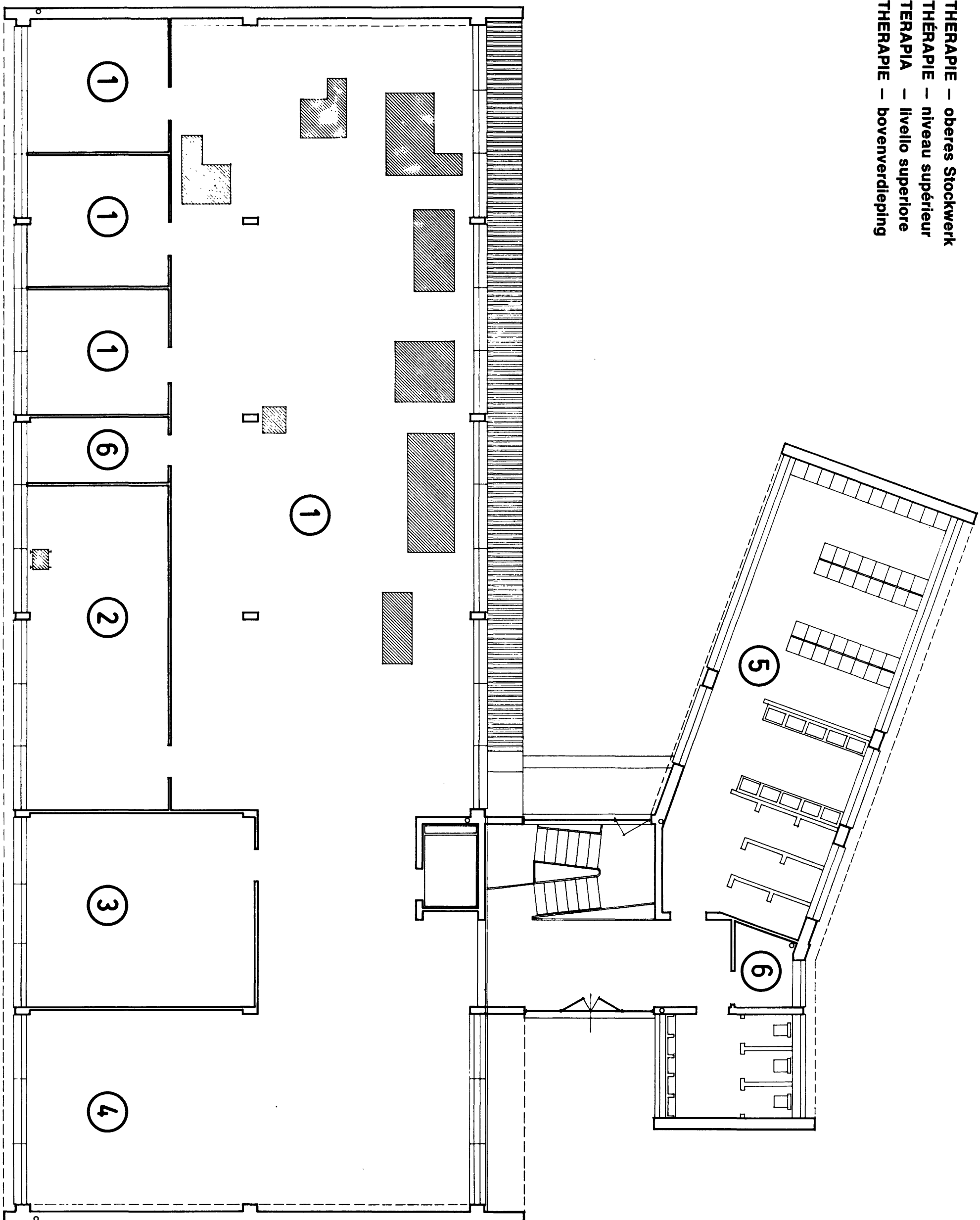
Quote -- Cote -- Quota -- Hoogte +7.30

ERGOTHERAPIE – unteres Stockwerk
ERGOTHÉRAPIE – niveau inférieur
ERGOTERAPIA – livello inferiore
ERGOTHERAPIE – benedenverdieping



ERGOTHERAPIE – unteres Stockwerk
ERGOTHÉRAPIE – niveau inférieur
ERGOTERAPIA – livello inferiore
ERGOTHERAPIE – benedenverdieping

ERGOTHERAPIE – oberes Stockwerk
ERGOTHERAPIE – niveau supérieur
ERGOTERAPIA – livello superiore
ERGOTHERAPIE – bovenverdieping



ERGOTHERAPIE – oberes Stockwerk
ERGOTHÉRAPIE – niveau supérieur
ERGOTERAPIA – livello superiore
ERGOTHERAPIE – bovenverdieping

LOVERVAL – Cote + 4,10

- 1 – Chambres de malades (deux lits)
- 2 – Chambres de malades (six lits)
- 3 – Espace disponible
- 4 – Parloir
- 5 – Garde d'étage
- 6 – Infirmerie d'étage
- 7 – Cuisine - dépense d'étage
- 8 – Assistante sociale
- 9 – Secrétariat
- 10 – Comptabilité
- 11 – Dactylographie
- 12 – Bar-séjour médecins
- 13 – Bureaux médecins
- 14 – Direction sanitaire
- 15 – Secrétariat sanitaire
- 16 – Archiviste bibliothécaire
- 17 – Monte-charge
- 18 – Ascenseur visiteurs
- 19 – Ascenseur chariots
- 20 – Ascenseur service
- 21 – Archives

LOVERVAL – Cote + 7,30

- 1 – Chambres de malades (2 lits)
- 2 – Chambre de malade (1 lit)
- 3 – Living
- 4 – Espace disponible
- 5 – Parloir
- 6 – Cuisine - Dépense d'étage
- 7 – Garde d'étage
- 8 – Service d'étage
- 9 – Centrale stérilisation
- 10 – Monte-charge
- 11 – Ascenseur visiteurs
- 12 – Ascenseur chariots
- 13 – Ascenseur service
- 14 – Salle des infirmiers
- 15 – Salle des médecins
- 16 – Plâtres
- 17 – Salle de réveil
- 18 – Laboratoire photographique
- 19 – Préparation malades
- 20 – Préparation médecins
- 21 – Salle d'opération
- 22 – Stérilisation instruments
- 23 – Dépôt stérile
- 24 – Dépôt non stériles

ERGOTHÉRAPIE – Niveau inférieur

- 1 – Lavage
- 2 – Graissage
- 3 – Garage
- 4 – Bureaux

ERGOTHÉRAPIE – Niveau supérieur

- 1 – Atelier
- 2 – Soudures
- 3 – Chef d'atelier
- 4 – Atelier bois
- 5 – Vestiaire
- 6 – Débarras

FB 150 – FF 15 – DM 12 – Lire 1870 – Fl. 11

SERVICE DES PUBLICATIONS DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

13 093/2/68/1

FB 150 – FF 15 – DM 12 – Lire 1870 – Fl. 11

SERVICE DES PUBLICATIONS DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

13 093/2/68/1